
**Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans
l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de
l'île de Montréal**

**Évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I
Rapport sectoriel**

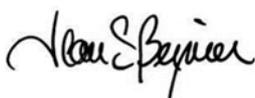


Juillet 2013

Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans
l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île
de Montréal

Évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I
Rapport sectoriel

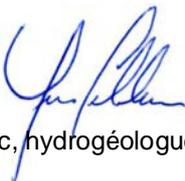
Préparé par :



Jean-Sébastien Bernier, biol. B.Sc. T.P.
Directeur de projet



Caroline L'Heureux, géog. M.Sc.
Chargée de projet



Yves Leblanc, hydrogéologue, ing. Géo. M.Sc.

BIOFILIA
CONSULTANTS EN
ENVIRONNEMENT

7284, boul. Curé-Labelle
Labelle, Qc J0T 1H0
Tél. : (819) 686-2228
www.biofilia.com

Présenté à:



Dossier No.3211-10-017
5 juillet 2013

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE	1
1. INTRODUCTION	3
2. DESCRIPTION DU SITE	5
2.1 Description du projet et localisation du site.....	5
2.1.1 Lots à l'étude.....	5
2.1.2 Zonage municipal.....	13
2.1.3 Milieu physique.....	13
2.1.4 Milieu récepteur.....	14
2.1.5 Contexte physiographique, topographie et drainage.....	14
2.1.6 Géologie.....	17
2.1.7 Dépôts meubles.....	17
2.1.8 Contexte hydrogéologique.....	17
2.2 Description du terrain à l'étude.....	25
3. RECHERCHE DOCUMENTAIRE	45
3.1 Recherche de titres.....	45
3.2 Étude des photographies aériennes et cartes topographiques.....	45
3.3 Demandes d'accès à l'information.....	46
3.3.1 Demande pour les 19 lots touchés par les travaux.....	49
3.3.2 Demande pour les neuf lots contigus aux lots touchés par les travaux.....	55
3.4 Registre des sites pétroliers à risque élevé et titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé.....	56
3.5 Répertoire municipal des sites contaminés.....	56
3.6 Répertoire provincial des sites contaminés.....	61
3.7 Répertoire fédéral des sites contaminés et décharges de déchets solides.....	61
3.8 Études antérieures.....	65
3.9 Autres documents.....	65
4. ENTREVUE	67
5. ANALYSE DES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	69
5.1 Secteur des postes V0005 et D0522 projetés: remblais R10 à R16.....	69
5.2 Éléments à risque de part et d'autre de l'autoroute 40.....	69
6. CONCLUSION	71
7. LIMITES ET VALIDITÉ DE L'ÉTUDE	73
7.1 Limitation de l'étude.....	73
7.2 Utilisation par une tierce personne.....	73
8. RÉFÉRENCES	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Plan de localisation générale de la zone d'étude.....	7
Figure 2. Localisation des lots à l'étude et des travaux projetés par Gaz Métro	9
Figure 3. Topographie et drainage	15
Figure 4. Contexte géologique	19
Figure 5. Dépôts meubles	21
Figure 6. Contexte hydrogéologique, puits et forages répertoriés au SIH.....	23
Figure 7: Localisation des éléments d'intérêt du secteur du poste de vanne existant V0005 à démanteler.....	27
Figure 8: Localisation des éléments d'intérêt du secteur situé entre le poste V0005 existant et les postes D0255 et V0005 projetés	33
Figure 9: Localisation des éléments d'intérêt à proximité du secteur des postes de vanne V0005 et de détente D0522 projetés.....	35
Figure 10: Localisation des éléments d'intérêt à proximité du secteur du poste de vanne V00071 projeté	39
Figure 11: Localisation des éléments d'intérêt à proximité du secteur du poste de détente D1209 existant.....	41
Figure 12: Localisation d'un remblai dans un marécage et un cours d'eau ayant fait l'objet d'un avis d'infraction	51
Figure 13: Plan de localisation d'un bassin de rétention.....	53
Figure 14 : Localisation des sites contaminés du répertoire du MDDEFP et d'un site pétrolier du répertoire RBQ.....	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Liste des lots à l'étude et des types de travaux projetés	11
Tableau 2: Zonage municipal des lots à l'étude touchés par les travaux	13
Tableau 3: Statistiques sur les puits et forages inventoriés dans le SIH	25
Tableau 4: Caractéristiques physiques des remblais rencontrés lors de la visite de terrain du 24 avril 2013	31
Tableau 5: Statut des réponses aux demandes d'accès à l'information auprès des organismes concernés	47
Tableau 6: Terrains contaminés du répertoire du MDDEFP situés à moins de 500 m d'un lot touché par les travaux.....	63

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Photographies de la visite de terrain

Annexe 2. Inventaire des puits et forages du système d'information hydrogéologique (SIH)

Annexe 3. Réponses du MDDEFP aux demandes formelles d'accès à l'information pour les lots touchés par les travaux

Annexe 4. Réponses du MDDEFP aux demandes formelles d'accès à l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les travaux

Annexe 5. Réponses des municipalités aux demandes formelles d'accès à l'information pour les lots touchés par les travaux

Annexe 6. Réponses des municipalités aux demandes formelles d'accès à l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les travaux

Annexe 7. Registre des sites d'équipements pétroliers et liste des titulaires de permis, RBQ

Annexe 8. Répertoires des terrains contaminés, MDDEFP

ÉQUIPE DE TRAVAIL

- Jean-Sébastien Bernier, biol., T.P., directeur de projet
- Caroline L'Heureux, géog., M.Sc., chargée de projet
- Yves Leblanc, ing. géo., M.Sc., hydrogéologue
- Chantale Moisan, biol., M.Sc.
- Anne-Marie Wagner, biol., M.Sc.
- Jocelyn L'Allier, tech., cartographe

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

La firme BIOFILIA a été mandatée par la Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) afin de procéder à une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I sur 19 lots touchés par les travaux de reconstruction d'un gazoduc existant sur une longueur de quatre kilomètres situé dans l'emprise de l'autoroute Félix-Leclerc (Autoroute 40) à l'ouest de l'île de Montréal. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement (article 31.1, LQE).

L'évaluation ÉES – Phase I réalisée par BIOFILIA a permis d'établir l'historique du terrain et de déterminer s'il s'est exercé sur ce dernier, ou à proximité, des activités susceptibles de représenter un risque de contamination réelle ou potentielle du site. L'évaluation a été effectuée en conformité avec les principes de la norme CSA Z768-01 *Évaluation environnementale de site, phase I* et la démarche proposée dans le *Guide de caractérisation des terrains* du MDDEFP (2003). Aussi, une inspection minutieuse de la zone des travaux a été menée le 24 avril 2013.

Les travaux sont prévus du côté nord de l'autoroute 40 entre le boulevard St-Charles et le boulevard Morgan, principalement dans le terre-plein existant entre les voies rapides direction ouest et la voie de desserte, à l'exception d'un poste de détente et de vanne prévu dans une friche adjacente à l'emprise de l'autoroute. Ces travaux s'insèrent dans un plus vaste projet de réfection de la chaussée par le Ministère des Transports du Québec (MTQ). À cet effet, la firme *Groupe SMi* a publié en 2010 une ÉES – Phase I sommaire où elle identifie 28 éléments à risque, dont 14 qui sont situés à moins de 300 mètres de la zone des travaux de Gaz Métro. De plus, la firme a produit une ÉES – Phase II ainsi qu'une ÉES – Phase III en 2012 couvrant presque toute la zone des travaux projetés par Gaz Métro. Ainsi, BIOFILIA a intégré l'ensemble de ces éléments dans son analyse d'ÉES – Phase I.

Lors de la visite au terrain, quelques petits monticules de remblais d'origine inconnue ont été identifiés à proximité du site projeté de construction des postes de vanne V0005 et de détente D0522. Nous concluons qu'un risque de contamination potentielle est présent à cet endroit. Ces remblais n'avaient pas été étudiés par *Groupe SMi* en 2010 et 2012. Ailleurs, sur une longueur de 4 km dans la zone des travaux projetés, aucun signe de contamination potentielle n'a été détecté au terrain. Aussi, considérant la nature particulière des travaux projetés, nous concluons que les secteurs à risque qui sont identifiés de part et d'autre de l'autoroute 40 (*Groupe SMi* 2010) ne sont pas susceptibles de contaminer directement ou indirectement la zone des travaux situés dans le terre-plein de l'autoroute. En effet, plusieurs éléments justifient cette conclusion :

1. La tranchée d'excavation sera de faible profondeur (1,8 m);
2. Dans l'emprise de l'autoroute, la zone des travaux (terre-plein) est surélevée par rapport aux terrains adjacents et le drainage des terrains voisins ne converge pas vers cette zone;
3. Il n'existe pas de lien de surface où le ruissellement de contaminants pourrait atteindre la zone des travaux grâce à la présence des égouts pluviaux, rues, trottoirs, autres terre-pleins, etc.;
4. L'autoroute est une infrastructure très bien drainée sans résurgence ou nappe phréatique prévisible dans la zone des travaux.

Par ailleurs, les résultats des ÉES – Phase II et III (Groupe SMi 2012) démontrent que dans la zone d'étude, l'emprise de l'autoroute comporte majoritairement des sols de classe A-B avec quelques sites de classe B-C, mais aucun sol inférieur au critère C en vertu du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT). Les paramètres étudiés étaient les suivants : HP C10 à C50; HAP; COV; métaux (14).

Ainsi, sur la base de notre étude des documents et renseignements obtenus lors de nos recherches et à la suite à notre inspection du site, nous sommes d'avis que :

1. le long du tracé projeté dans le terre-plein et les traverses sous la chaussée, la qualité des sols n'est pas préoccupante considérant que les sols *in situ* en surplus seront soit acheminés vers un centre d'enfouissement autorisé par le MDDEFP, soit utilisés comme matériaux de remblayage sur le terrain d'origine pourvu que leur utilisation n'ait pas pour effet d'augmenter la contamination;
2. la phase I de notre évaluation environnementale révèle un (1) site où des signes de contamination réelle ou potentielle sont présents. Il s'agit du site à l'extrémité ouest (postes projetés V0005 et D0522) qui comporte des remblais d'origine inconnue et où il nous apparaît requis de procéder à une évaluation environnementale de site phase II.

1. INTRODUCTION

La firme BIOFILIA a été mandatée par Gaz Métro afin de procéder à une évaluation environnementale de site (ÉES) – phase I sur les lots touchés par les travaux de réfection et de déplacement d'un gazoduc et quelques lots adjacents à ces derniers, situés dans l'emprise routière de l'autoroute Félix-Leclerc (Autoroute-40). Ces travaux s'insèrent dans le cadre de travaux par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) sur l'autoroute-40 sur une distance de 8 km. La conduite de Gaz Métro s'étend le long de cette autoroute.

Pour des raisons techniques, opérationnelles et sécuritaires, la conduite ne pourra pas être installée exactement au même endroit que la conduite existante (Avis de projet, Biofilia, 2013). Ainsi, le tracé de la nouvelle conduite sera déplacé du côté nord de l'autoroute-40 sur une longueur de 4 km, entre le boulevard Morgan et le boulevard Saint-Charles et ce, dans l'emprise routière de l'autoroute.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du dépôt d'une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement. L'objectif de cette ÉES – phase I est donc de définir les sources de contamination réelles ou potentielles associées à des installations ou des activités, anciennes ou existantes, sur le terrain à l'étude. Une telle étude vise une évaluation de la documentation accessible, une inspection du site et des entrevues avec des personnes familiarisées avec les lieux. Elle vise à réduire, sans toutefois pouvoir les éliminer, les incertitudes relatives aux responsabilités potentielles à l'égard des aspects environnementaux et à établir les bases, le cas échéant, d'une évaluation additionnelle du site.

L'évaluation a été réalisée en conformité avec les principes de la norme CSA Z768-01 intitulée *Évaluation environnementale de site, phase I* et la démarche proposée dans le *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP, 2003). Les constatations consignées dans ce rapport sont fondées sur des opinions professionnelles objectives s'appuyant sur les sources d'informations suivantes :

- Une inspection de la zone des travaux et des terrains adjacents effectuée le 24 avril 2013 par Caroline L'Heureux, géog. et Chantale Moisan, biol. de la firme Biofilia;
- L'analyse des photographies aériennes d'études antérieures et cartes topographiques;
- La revue des informations historiques disponibles, le répertoire des terrains contaminés ainsi que les rapports d'inspection et les documents pertinents compilés par le MDDEFP et les villes de Baie-D'Urfé, Ste-Anne-de-Bellevue et Kirkland;
- La recherche dans différents registres du gouvernement du Québec par le biais d'*Internet* : le *Registre foncier du Québec* et le *Répertoire des sites d'équipements pétroliers* de la *Régie du bâtiment du Québec*;
- Les réponses aux demandes formelles d'accès à l'information transmises par Biofilia aux organismes de réglementation concernés soit le MDDEFP et les villes de Baie-D'Urfé, Ste-Anne-de-Bellevue et Kirkland;
- Des entrevues avec les propriétaires des lots à l'étude.

Le rapport ESS – phase I décrit, dans un premier temps, le site à l'étude et ses environs puis présente l'examen des dossiers et l'analyse des éléments d'intérêt du site. Finalement, il fait état de la conclusion, des recommandations et des limites de cette étude.

2. DESCRIPTION DU SITE

2.1 Description du projet et localisation du site

Les lots à l'étude comptent 19 lots touchés par les travaux de réfection et déplacement du gazoduc et neuf lots contigus à ces derniers. Les lots touchés par les travaux sont localisés dans trois municipalités : Baie-D'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue et Kirkland faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Les lots adjacents font partie des mêmes trois municipalités ainsi que Beaconsfield. La figure 1 présente la localisation générale de la zone à l'étude.

La conduite projetée s'étend du côté nord de l'autoroute 40 et se situe dans la ville de Kirkland de la CMM. Elle sera installée dans l'emprise routière de l'autoroute 40 du MTQ, entre le boulevard Morgan (73° 54' 24,3" O et 45° 25' 58,8" N) et le boulevard Saint-Charles (73° 51' 43,3" O et 45° 27' 4,1" N). La méthode de travail pour l'installation de la nouvelle conduite sera l'excavation d'une tranchée à l'aide de pelles mécaniques. Les sols excavés seront principalement des remblais recouverts de végétation herbacée ou de bitume. Une fois la conduite projetée mise en service, la conduite existante sera mise hors service et abandonnée.

Cette relocalisation de la conduite sera accompagnée d'une modernisation du réseau :

- installation d'un nouveau poste de vanne avec enclos (V0071) près du site de traverse de la conduite au nord de l'autoroute;
- démantèlement du poste de détente existant (D0522) à la hauteur du chemin de l'Anse-à-l'Orme et le poste de vanne (V0005) sur la conduite existante;
- aménagement d'un nouveau poste de détente (D0522) et un nouveau poste de vanne (V0005) à l'endroit de la jonction de la nouvelle conduite avec la conduite existante.

2.1.1 Lots à l'étude

La figure 2 localise ces lots en fonction de la conduite projetée et des travaux prévus de modernisation du réseau par Gaz Métro. Le tableau 1 présente les 19 lots touchés par les travaux et leurs caractéristiques générales.

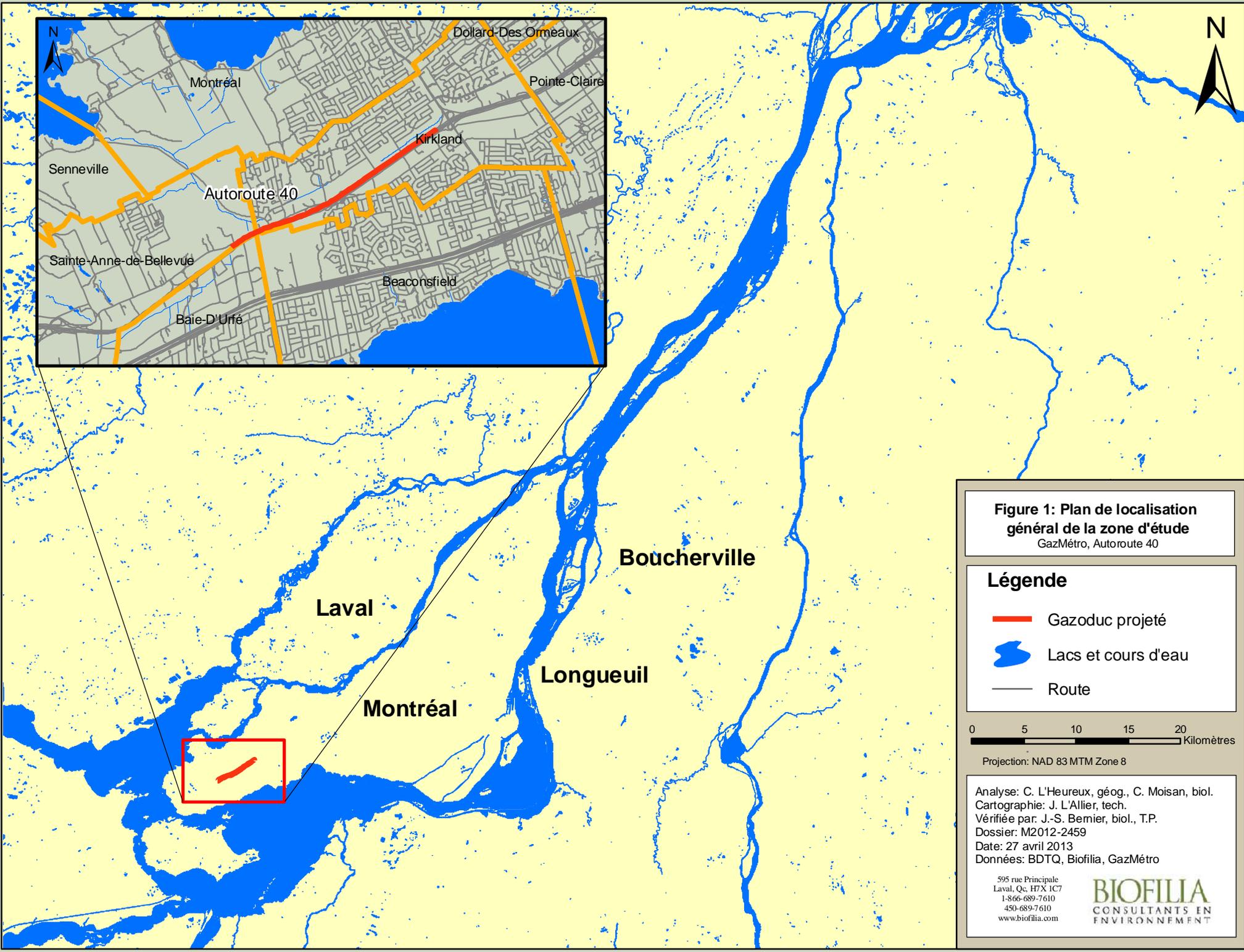


Figure 1: Plan de localisation général de la zone d'étude
GazMétro, Autoroute 40

Légende

-  Gazoduc projeté
-  Lacs et cours d'eau
-  Route



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C. L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: J. L'Allier, tech.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol., T.P.
 Dossier: M2012-2459
 Date: 27 avril 2013
 Données: BDTQ, Biofilia, GazMétro

595 rue Principale
 Laval, Qc. H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com



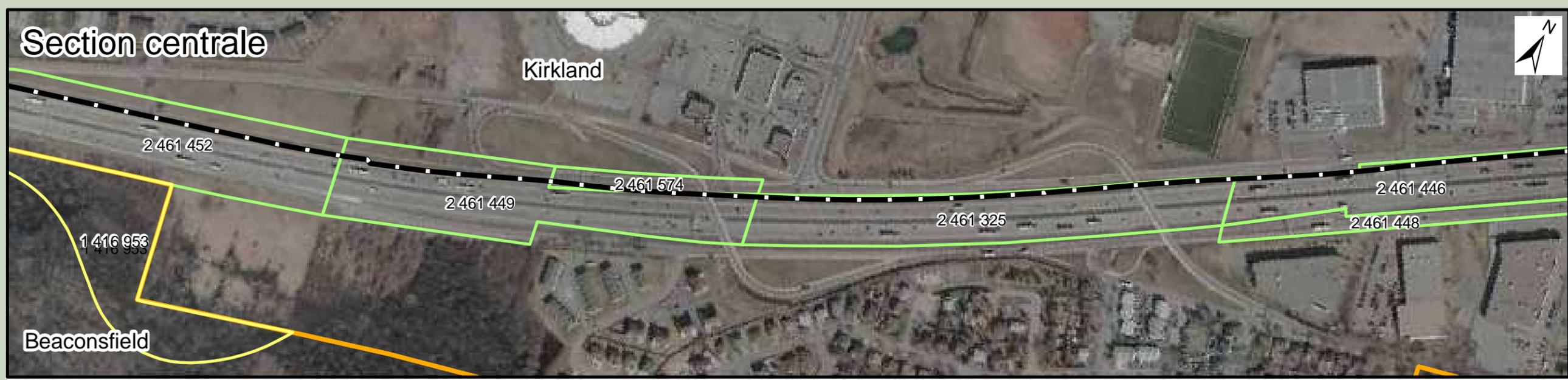


Figure 2 : Localisation des lots à l'étude et des travaux projetés
Montréal, Qc

Légende

- Limites des municipalités
- Lot touché
- Lot adjacent
- Tracé du gazoduc projeté
- Cours d'eau
- Poste de vanne ou de détente existant
- Poste de vanne ou de détente projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C. L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: C. Moisan, biol.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: M2012-2459
 Date: 2013-05-07
 Données: BDTQ, Biofilia, GazMétro
 Orthophotos : 275-5033, 271-5031, 271-5032, 272-5031, 272-532, 273- 5032, 273-5033, 274-5032, 274-5033, 275-5034, 276- 5033, 276-5034

595 rue Principale
 Laval, Qc. H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

Tableau 1: Liste des lots à l'étude et des types de travaux projetés

Lot actuel	Propriétaire actuel¹	Municipalité	Statut selon travaux	Type de travaux
1 558 397	Gvt Québec, MTQ	Sainte-Anne-de-Bellevue	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
1 559 738	Ville de Montréal	Sainte-Anne-de-Bellevue	Touché	Traverse rue Lee. Nouveau poste D 0522 et poste V0005. Abandon du poste V0005 existant.
1 559 739	Ville de Montréal	Baie-D'Urfé	Touché	Traverse rue Lee
2 240 591	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 240 728	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 240 729	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 240 813	Ville de Kirkland	Kirkland	Touché	Traverse près boul. St-Charles
2 240 814	Ville de Kirkland	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 458 055	Ville de Montréal	Kirkland	Touché	Abandon conduite existante rue l'Anse à l'Orme
2 461 325	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 461 446	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 461 448	Ville de Montréal	Kirkland	Touché	Réaménagement des branchements au poste D1209 rue Houde
2 461 449	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 461 452	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
2 461 456	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne. Abandon et démantèlement du poste D0522.
2 461 458	Ville de Montréal	Kirkland	Touché	Abandon conduite existante rue l'Anse à l'Orme
2 461 574	Ville de Montréal	Kirkland	Touché	Installation nouvelle conduite et abandon ancienne
3 052 656	Gvt Québec, MTQ	Kirkland	Touché	Traverse près boul. St-Charles
3 157 713	Gvt Québec, MTQ	Sainte-Anne-de-Bellevue	Touché	Traverse rue Lee. Nouveau poste D 0522 et poste V0005. Abandon du poste V0005 existant.

¹Selon dernière inscription au registre foncier du Québec ou infolot

2.1.2 Zonage municipal

Le tableau 2 comporte le zonage municipal des lots touchés par les travaux projetés. Les informations comprises dans ce dernier proviennent de demandes d'accès à l'information effectuées auprès des municipalités de Baie-d'Urfé, Kirkland et Sainte-Anne-de-Bellevue le 22 avril 2013. Seule la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue n'a pas répondu à notre demande au moment de la rédaction de ce présent rapport.

La majorité des lots à l'étude se situe dans la zone 30p, dans la municipalité de Kirkland. Cette classe (p) est associée à une zone publique. Les lots localisés dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue sont essentiellement situés dans une zone de parc régional (PR-121) (Règlement du plan de l'urbanisme n° 533). Quant à la Baie-d'Urfé, le zonage du lot à l'étude est associé à un secteur industriel et de restaurant.

Tableau 2: Zonage municipal des lots à l'étude touchés par les travaux

Lot actuel	Municipalité	Zonage	
		Code	Signification du code
1 558 397	Sainte-Anne-de-Bellevue	PR-121	Parc régional
1 559 738	Sainte-Anne-de-Bellevue	PR-121	Parc régional
1 559 739	Baie-D'Urfé	I-37 et I-42	Zone industrielle et restaurant
2 240 591	Kirkland	30p	Zone publique
2 240 728	Kirkland	30p	Zone publique
2 240 729	Kirkland	30p	Zone publique
2 240 813	Kirkland	30p	Zone publique
2 240 814	Kirkland	30p	Zone publique
2 458 055	Kirkland	4p	Zone publique
2 461 325	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 446	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 448	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 449	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 452	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 456	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 458	Kirkland	30p	Zone publique
2 461 574	Kirkland	30p	Zone publique
3 052 656	Kirkland	30p	Zone publique
3 157 713	Sainte-Anne-de-Bellevue	PR-121	Parc régional

2.1.3 Milieu physique

Le tracé de la conduite se situe principalement dans l'emprise de l'autoroute 40, adjacente à des zones principalement industrielles et commerciales. On y trouve aussi quelques secteurs résidentiels de part et d'autre de l'autoroute.

La consultation du Plan métropolitain d'aménagement et de développement n'a révélé la présence d'aucun site culturel, historique ou patrimonial dans la zone d'étude. Après vérification dans la documentation publique du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, on ne retrouve pas non plus de mention de réserve indienne ou de terres actuellement utilisées par les peuples autochtones pour des activités traditionnelles (Avis de projet, Biofilia, 2013).

2.1.4 Milieu récepteur

Le milieu récepteur de la conduite projetée est modifié et artificialisé puisqu'il se situe majoritairement dans l'emprise de l'autoroute 40. Ainsi, la conduite projetée s'étendra sur environ 4 km dans un terre-plein gazonné à l'intérieur de l'emprise de l'autoroute.

Le tracé de la conduite traverse une ancienne zone agricole végétalisée située à Sainte-Anne-de-Bellevue où le ruisseau de l'Anse-à-l'Orme s'écoule. D'autre part, le poste de vanne V0005 à démanteler se trouve dans l'emprise déboisée d'une conduite existante. Les postes de vanne V0005 et de détente D0522 à construire sont situés dans une emprise dominée par une strate herbacée et quelques arbustes.

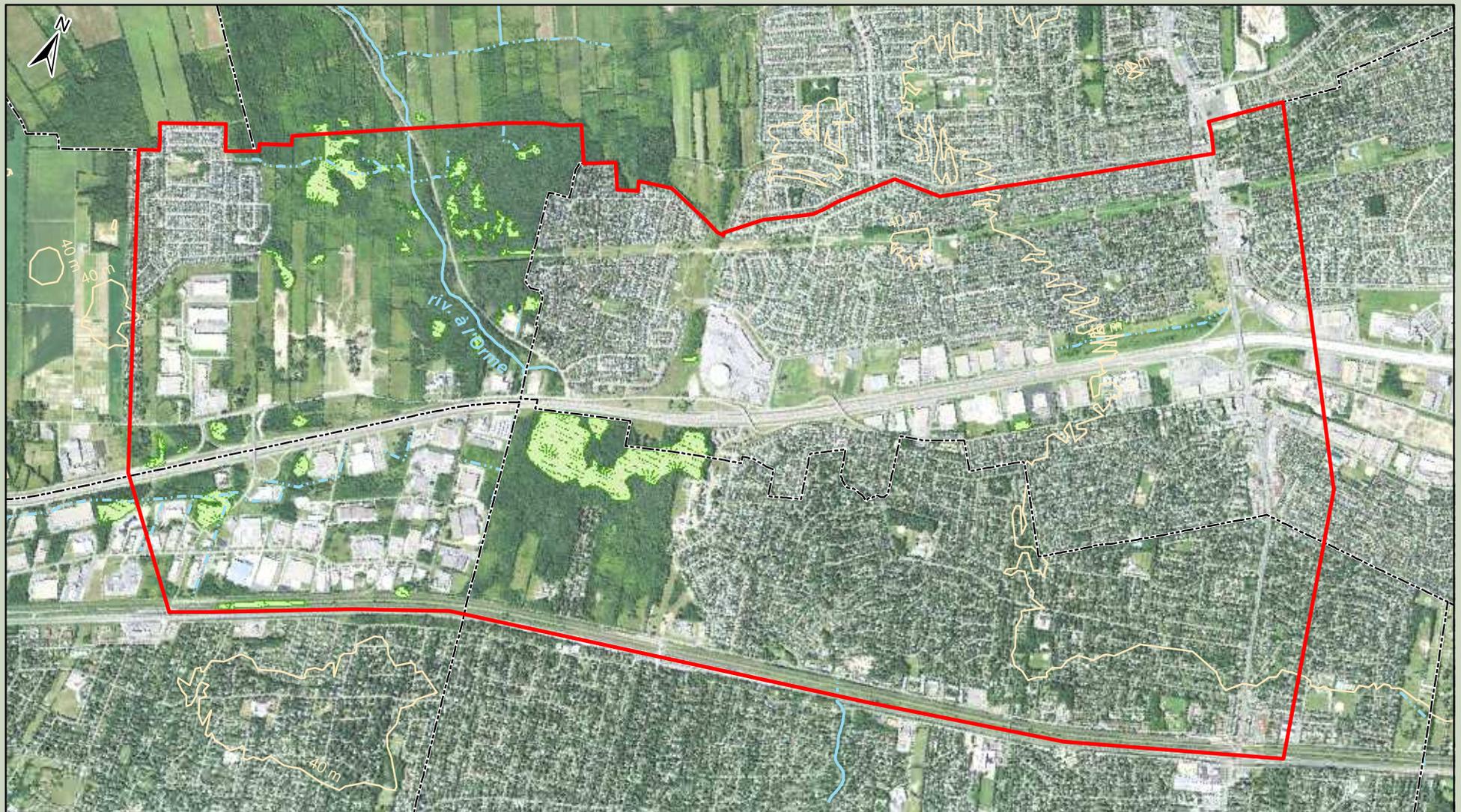
2.1.5 Contexte physiographique, topographie et drainage

Les formes du territoire à l'étude sont typiques de la région physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. L'élévation du sol dans la zone du projet varie entre 35 et 50 mètres par rapport au niveau moyen de la mer et le relief y est peu accidenté. La zone du projet se situe au droit de la crête topographique de l'île de Montréal qui constitue la limite de ses deux bassins versants. La rivière des Prairies ainsi que les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis sont les principaux cours d'eau qui bordent ce secteur de l'île.

Étant donné que la zone d'étude est fortement aménagée (autoroute, routes, bâtiments, stationnements asphaltés), principalement dans sa partie est, le réseau de drainage est assuré principalement par le réseau d'égout pluvial.

La rivière à l'Orme est le seul cours d'eau permanent de la zone d'étude et est considérée comme la seule rivière intérieure de l'île de Montréal. Tributaire du lac des Deux-Montagnes, la rivière à l'Orme possède encore un aspect naturel en aval de l'autoroute 40. En amont (au sud de l'autoroute 40), la rivière à l'Orme a subi plusieurs perturbations à la suite des activités agricoles et industrielles. Son tracé a été relocalisé, redressé et même canalisé à certains endroits (Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts, 2002). Le cours d'eau commençant au bout de la rue Leslie-Dowker, au nord de l'autoroute 40, est un des principaux tributaires de la rivière à l'Orme. En plus de la rivière à l'Orme, on note quelques cours d'eau intermittents dans la zone d'étude, souvent rectifiés ou en partie canalisés suite au développement du territoire (figure 3).

La zone d'étude renferme 36 milieux humides, soit 34 marécages et deux (2) marais, pour une superficie totale d'environ 52,3 ha, selon cartographie détaillée des milieux humides de la communauté métropolitaine de Montréal (Canards illimités Canada, 2013). Les milieux humides de la zone d'étude sont majoritairement concentrés dans les milieux boisés du bois Angell, du parc-nature et du bois de Ste-Anne-de-Bellevue de part et d'autre de la rivière à l'Orme.



-  Zone d'étude
-  Limite municipale
-  Courbe de niveau (20m)
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Milieu humide

Figure 3. Topographie et drainage
 Gaz Métro - Relocalisation d'une conduite de gaz naturel,
 autoroute 40, ouest de l'île de Montréal



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: Marie-Noëlle Chouinard, biol.
 Cartographie: Jocelyn L'Allier, Cart.
 Dossier: 2012-2459
 Date: 24 mai 2012
 Données: BDTQ, Canards Illimités Canada,
 Biofilia, Google Earth Pro
 Imagerie: 2013 DigitalGlobe

7284 Boul. Curé-Labelle
 Labelle, Qc. J0T 1H0
 1-866-688-2228
 819-686-2228
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

2.1.6 Géologie

Le substratum de la région est composé de roches sédimentaires de la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Ces roches sédimentaires faiblement déformées ont été généralement déposées dans un environnement marin sur la marge du continent Laurentia, au Cambrien et à l'Ordovicien (Brisebois, 2003). L'entreprise Méloche exploite une carrière de granulats et d'enrobés bitumineux à l'est du boulevard Saint-Charles (extrémité est du projet). Le socle rocheux n'affleure pas dans la zone d'étude à l'exception d'affleurements cartographiés près de l'intersection de l'autoroute 20 et du boulevard Saint-Charles. Aucun titre minier n'est actif sur le territoire.

Les roches de la zone d'étude appartiennent au Groupe de Deschambault, de Chazy et de Black River datant de l'Ordovicien Moyen. Les roches en place sont composées de calcaire, dolomie, shale, grès et calcilutite. Deux failles orientées est-ouest traversent la zone d'étude, dont la faille de Dorval. Au sud de l'île, la faille de Sainte-Anne-de-Bellevue sépare ces formations du Groupe de Potsdam composé de grès et de conglomérat. Un anticlinal est également cartographié à l'extrémité nord de l'île. La figure 4 présente un extrait de la carte géologique tirée du SIGEOM (MRN Québec).

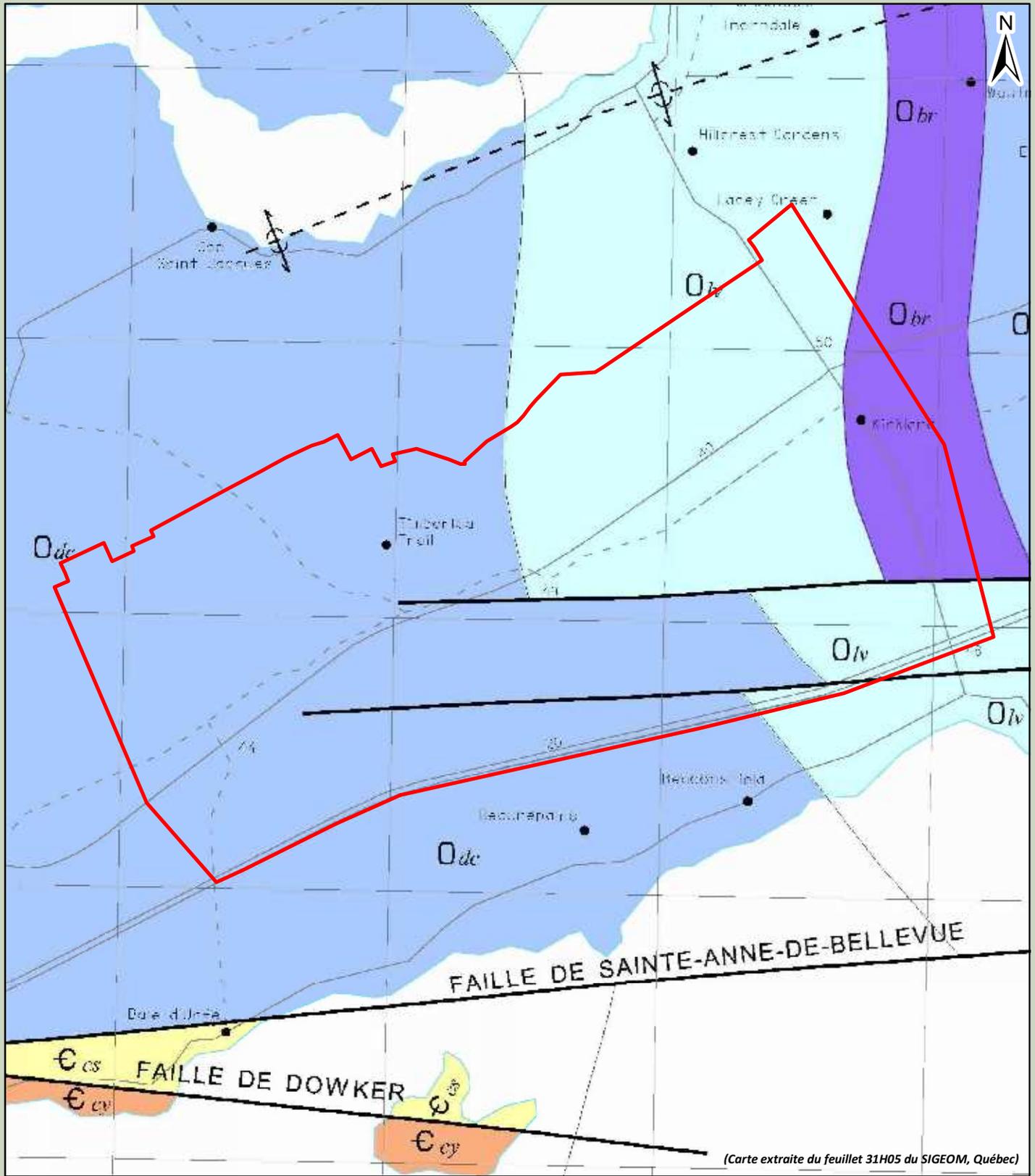
2.1.7 Dépôts meubles

Le socle rocheux est généralement recouvert de dépôts meubles d'origines différentes, mais reliés à la présence des inlandis quaternaires. L'épaisseur des dépôts meubles, selon la carte 1427A, varie entre 3 et 12 mètres dans la zone d'étude. Les sédiments sont peu perméables et comprennent des dépôts de till non différenciés, d'argile et limon d'eau profonde et de tourbe, boue organique et sapropel. Des zones de dépôts perméables composés de moins d'un (1) mètre de sable et d'un peu de gravier sont présentes à l'ouest de la zone d'étude. Des extraits de la carte de la géologie du quaternaire et de la carte d'épaisseur des dépôts sont montrés à la figure 5.

2.1.8 Contexte hydrogéologique

Pour obtenir un aperçu des caractéristiques hydrogéologiques locales, le système d'information hydrogéologique (SIH) du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) a été consulté. Dans la zone d'étude, treize (13) puits et forages sont répertoriés. Il s'agit d'un inventaire non exhaustif puisqu'il est possible que certains puits ne soient pas répertoriés dans le système d'information du MDDEFP. De plus, la localisation des ouvrages est approximative et la description des forages n'est pas effectuée par des géologues.

La figure 6 montre la localisation des puits et forages répertoriés dans la zone d'étude. Leur description est présentée en annexe 2. Le tableau 3 présente quelques statistiques obtenues à partir de l'inventaire effectué. Les puits du secteur sont principalement aménagés dans le socle rocheux. De plus, les stratigraphies rencontrées confirment la présence de dépôts peu perméables avec la présence régulière d'argile. Leur épaisseur moyenne est de l'ordre de 10 m mais peut varier entre 0,6 et 66 mètres. Ces données montrent une plus grande variation de l'épaisseur de dépôts que celles présentées sur la carte de la Commission Géologique du Canada.



(Carte extraite du feuillet 31H05 du SIGEOM, Québec)

 Zone d'étude

BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT
Ordovicien Moyen

-  Formation de Deschambault: Calcaire cristallin, shale rare ou inexistant
 -  Groupe de Black River: Dolomie, shale, calcilutite, calcaire, calcaire gréseux
 -  Groupe de Chazy – Formation de Laval: Calcaire, dolomie calcaire, shale, grès
- Cambrien – Groupe de Potsdam**
-  Formation de Cairnside: Grès quartzitique
 -  Formation de Covey Hill: Conglomérat, grès grossier arkosique ou quartzitique

Figure 4. Contexte géologique
Gaz Métro - Relocalisation d'une conduite de gaz naturel, autoroute 40, ouest de l'île de Montréal

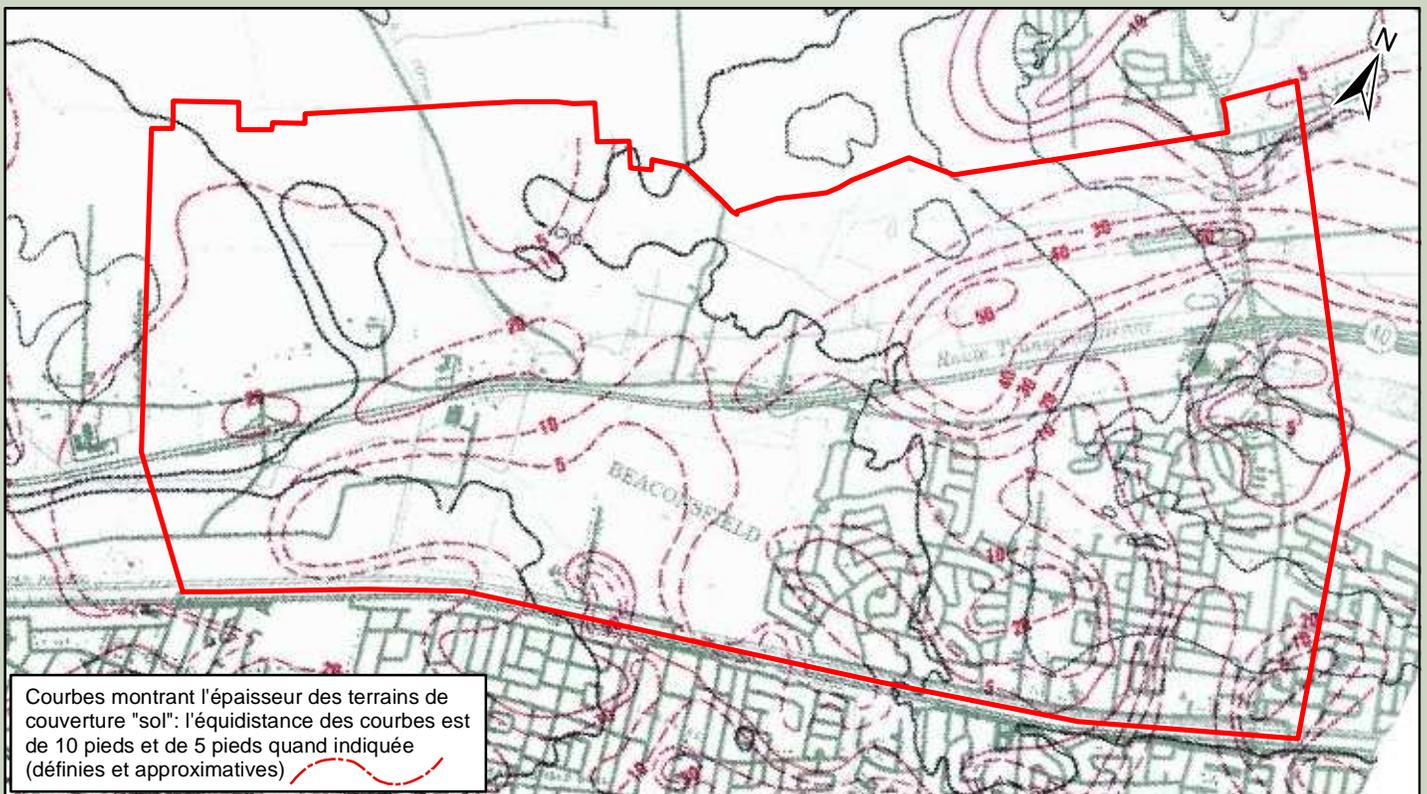
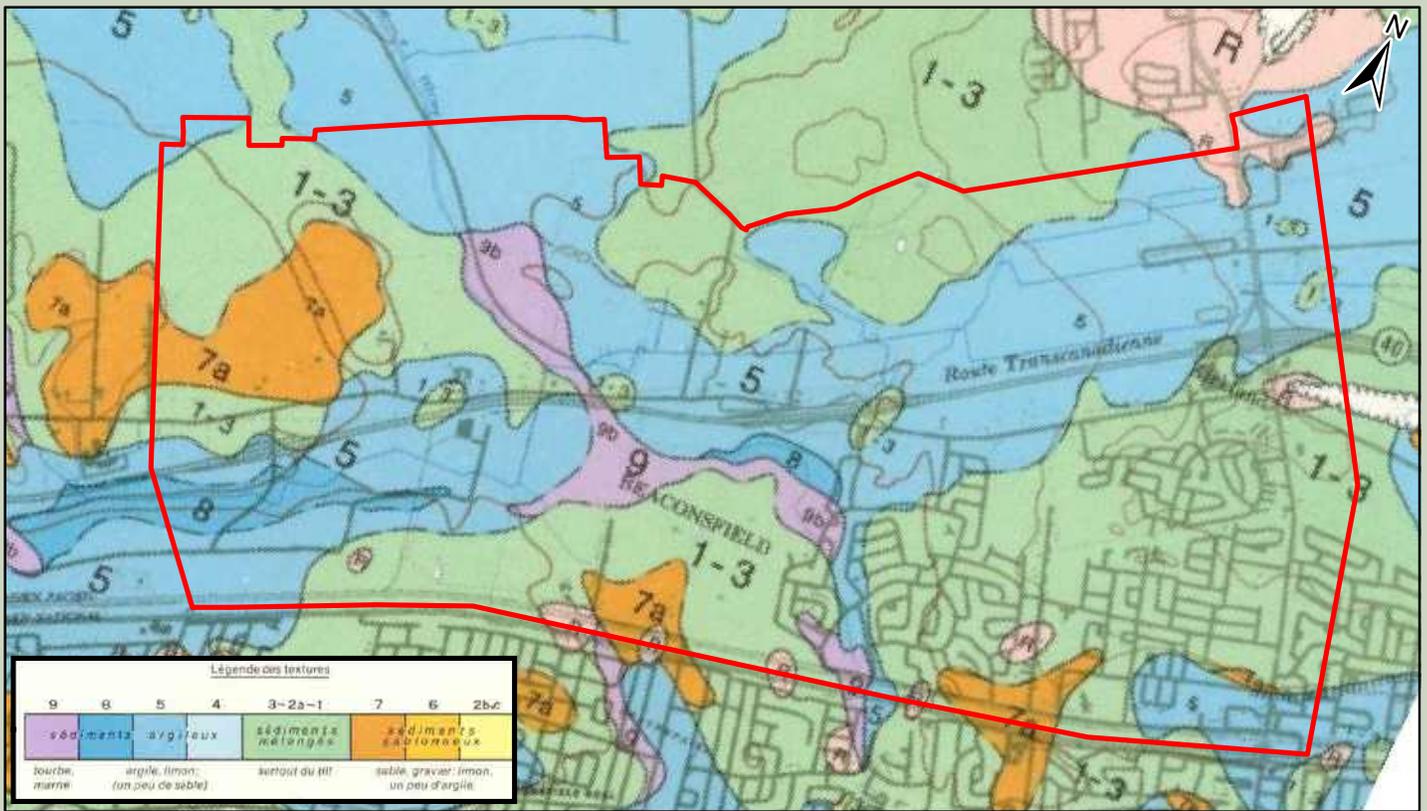
0 500 1 000 2 000
m

Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: Yves Leblanc, ing. géo.
Cartographie: Yves Leblanc, ing. géo.
Jocelyn L'Allier, cart.
Dossier: 12_2459
Date: Avril 2013
Données: SIGEOM, MRN, Biofilia

7284 Boul. Curé-Labelle
Labelle, Qc. J0T 1H0
1-866-688-2228
819-686-2228
www.biofilia.com





 Zone d'étude

- 1-3 : Dépôts de till non-différenciés (épisode glaciaire de Malone et de Fort Covington)
- 5 : Sédiments d'eau profonde – Argile, limon, calcaire avec par endroits des coquillages marins
- 7a : Dépôt de moins de trois pieds d'épaisseur de sable, un peu de gravier et quelques coquillages d'eau douce
- 9b : Tourbe, boue organique, sapropel
- R : Roche en place

Figure 5. Dépôts meubles
Gaz Métro - Relocalisation d'une conduite de gaz naturel, autoroute 40, ouest de l'île de Montréal

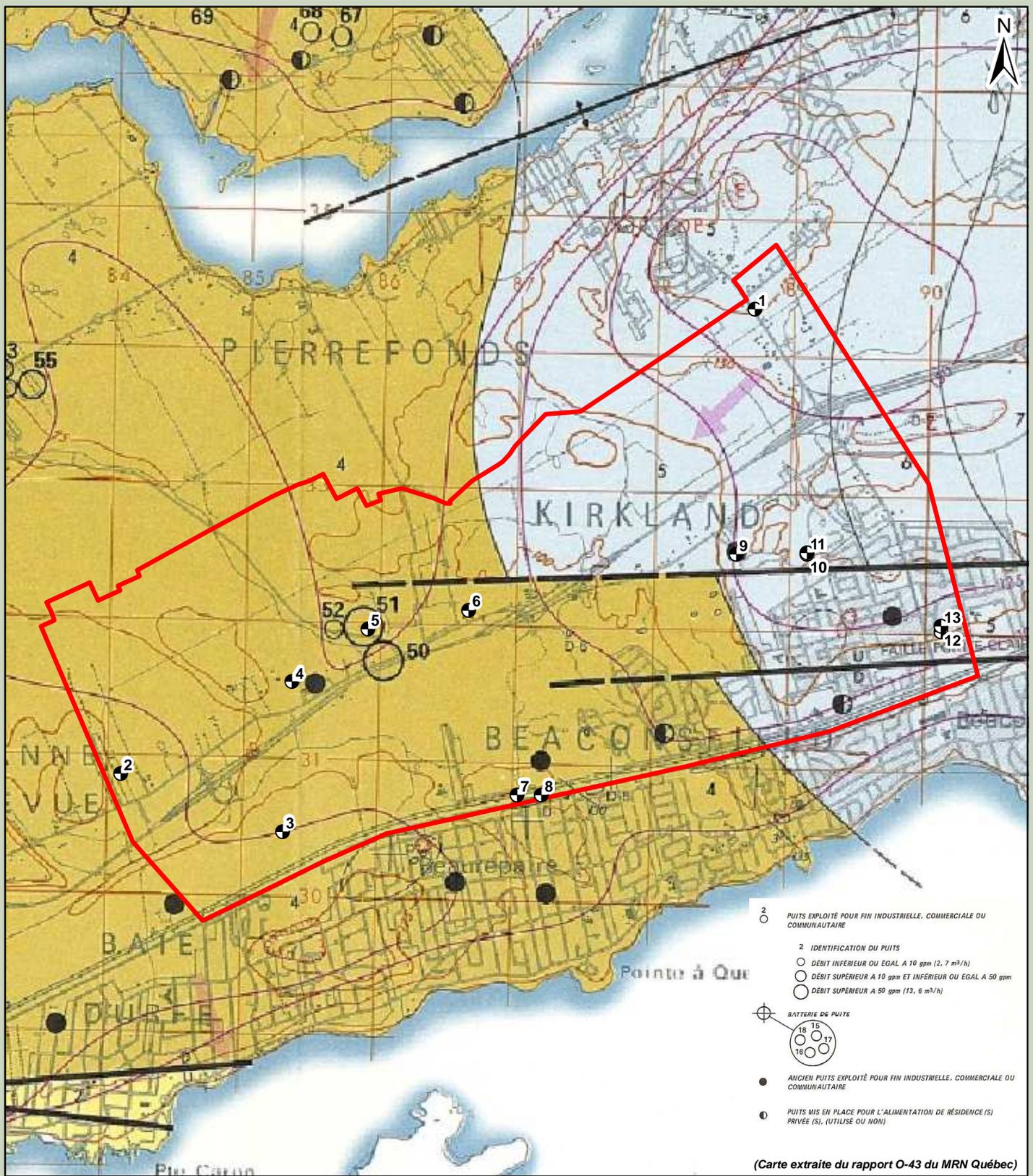
0 270 540 1 080
Mètres

Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: Yves Leblanc, ing. géo.
Cartographie: Yves Leblanc, ing. géo.
Jocelyn L'Allier, cart.
Dossier: 12_2459
Date: Avril 2013
Données: Cartes 1426A et 1427A, Commission Géologique du Canada (1982), Biofilia

7284 Boul. Curé-Labelle
Labelle, Qc, J0T 1H0
1-866-688-2228
819-686-2228
www.biofilia.com

BIOFILIA
CONSULTANTS EN
ENVIRONNEMENT

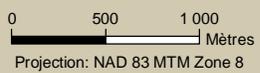


- PUIXS EXPLOITÉS POUR FIN INDUSTRIELLE, COMMERCIALE OU COMMUNAUTAIRE
- IDENTIFICATION DU PUIXS
 - DÉBIT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 10 gpm (2,7 m³/h)
 - DÉBIT SUPÉRIEUR À 10 gpm ET INFÉRIEUR OU ÉGAL À 50 gpm
 - DÉBIT SUPÉRIEUR À 50 gpm (13,6 m³/h)
- ⊕ BATTERIE DE PUIXS
 - 16
 - 17
 - 18
- ANCIEN PUIXS EXPLOITÉ POUR FIN INDUSTRIELLE, COMMERCIALE OU COMMUNAUTAIRE
- ⊙ PUIXS MIS EN PLACE POUR L'ALIMENTATION DE RÉSIDENCE(S) PRIVÉE(S), (UTILISE DU NON)

(Carte extraite du rapport O-43 du MRN Québec)

- 🔴 Zone d'étude
- ⊕ Puits et forages répertoriés
- 1 N° des puits et forages (réf. annexe 2)
- 125 COURBE DE NIVEAU ET COTE EN PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU MOYEN DE LA MER
- ➡ SENS D'ÉCOULEMENT DE LA NAPPE
- 50 COURBE ISOPIÈZE ET COTE EN PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU MOYEN DE LA MER

Figure 6. Contexte hydrogéologique, puits et forages répertoriés au SIH
 Gaz Métro - Relocalisation d'une conduite de gaz naturel, autoroute 40, ouest de l'île de Montréal



Analyse: Yves Leblanc, ing. géo.
 Cartographie: Yves Leblanc, ing. géo.
 Jocelyn L'Allier, cart.
 Dossier: 12_2459
 Date: Avril 2013
 Données: MRN, MDDEFP (SIH), Biofilia

7284 Boul. Curé-Labelle
 Labelle, Qc. J0T 1H0
 1-866-688-2228
 819-686-2228
 www.biofilia.com



Tableau 3: Statistiques sur les puits et forages inventoriés dans le SIH

Caractéristique	Statistique		
	Moyenne	Minimum	Maximum
Nombre de forages	13 (12 terminés dans le socle rocheux)		
Profondeur moyenne	50 m	4 m	121,9 m
Débit moyen	414 L/min	45,4 L/min	1 363,8 L/min
Niveau d'eau (sous le terrain)	3,5 m	1,2 m	7,3 m
Longueur du cuvelage	6,5 m	2,4 m	12,2 m
Épaisseur de dépôts meubles	10 m	0,6 m	66,1 m

La carte hydrogéologique (figure 6) du secteur montre que l'écoulement régional des eaux souterraines s'effectue principalement vers l'ouest (Bériault et Simard, 1978). L'élévation de la nappe varie entre 23 et 46 mètres. Par la suite, l'écoulement s'effectue vers la périphérie de l'île. L'écoulement souterrain est semblable à celui de l'écoulement de surface et de la topographie. Lors de la rédaction de l'étude de Bériault et Simard, des puits actifs étaient en fonction dans le secteur de la rivière à l'Orme. Les roches de ce secteur sont considérées comme de bons aquifères pour l'exploitation des eaux souterraines avec des transmissivités variant entre 1 et 1 200 m²/jour.

La recherche bibliographique effectuée afin d'établir le contexte hydrogéologique régional de la zone d'étude permet donc de constater que la zone des travaux pourrait recouper un aquifère de bon potentiel constitué par le réseau de fissures du socle rocheux sédimentaire dont le sens d'écoulement irait principalement en direction de la pointe ouest de l'île de Montréal. Toutefois, la présence de dépôts faiblement perméables recouvrant le socle rocheux sur une épaisseur variant entre 3 et 12 m de profondeur (mais pourrait atteindre entre moins d'un (1) mètre à plus de 66 mètres, selon l'inventaire des puits du SIH) diminue la vulnérabilité de l'aquifère rocheux vis-à-vis les activités en surface.

2.2 Description du terrain à l'étude

Une visite de terrain a été effectuée le 24 avril 2013 par Caroline L'Heureux, géographe, afin d'inspecter la zone d'étude. Le site à l'étude a été divisé en sept secteurs et chacun fait l'objet d'une description. L'annexe 1 présente les photos prises sur le terrain lors de cette visite.

Secteur du poste de vanne existant V0005 à abandonner

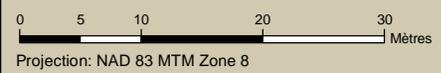
Le poste de vanne existant V0005 est implanté dans un secteur composé d'une friche dominée par les herbacées et arbustes. L'emprise existante du gazoduc est bordée d'un boisé. La figure 7 présente la localisation des éléments observés sur le terrain. La friche est associée à l'entretien de l'emprise existante de Gaz Métro. Aucun bâtiment n'est présent dans ce secteur.

Le site est parsemé de déchets domestiques tels que des pots à fleurs, des sacs de feuilles de thuya, des bouteilles d'eau en plastique, du bois de construction et quelques bouts de bois peints. Un monticule de sol végétalisé est présent à l'ouest du poste. Il ne s'agit pas d'un remblai, mais plutôt d'un sol remanié. La végétation ne présente pas de signe de jaunissement ou de faiblesse et aucun signe de déversement d'huile, de graisse, etc. n'a été observé.



Figure 7 : Localisation des éléments d'intérêt du secteur du poste de vanne existant V0005 à démanteler
Montréal, Qc

- Légende**
- Postes de vanne et de détente existants
 - Poste de vanne ou de détente projeté
 - ▲ Déchet dangereux
 - Déchet domestique
 - ~ Cours d'eau
 - ~ Fossé
 - Ornière



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Poste V0005 existant

Analyse: C. L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: A-M Wagner, biol.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: 2013-2459
 Date: 2013-05-03
 Données: BDTQ, Biofilia, MRN
 Orthophotos: 274-5032, 273-5033, 273-5032, 272-5031, 271-5032

595 rue Principale
 Laval, Qc, H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com



Bien qu'aucun cours d'eau ne soit présent dans ce secteur, certains axes de drainage où l'eau affleure sont existants. Ainsi, en date du 24 avril 2013, nous notons la présence d'eau affleurante peu profonde à l'est, au sud et à l'ouest du poste de vanne. De manière générale, l'eau est stagnante dans ce secteur puisque le terrain ne présente pas de pente visible. Un fossé débute à l'endroit du poste, se dirige vers l'est pour ensuite se diriger vers le nord et se jette dans le fossé situé au sud du chemin Sainte-Marie. Des ornières sont visibles à l'endroit où passe le gazoduc existant de Gaz Métro. L'eau s'accumule dans ces ornières.

Au nord du lot où est implanté le poste de vanne V0005 se trouve le chemin Sainte-Marie. Ce lot contigu, soit le n° 1 559 471, est asphalté et est bordé de part et d'autre de deux fossés de friches arbustives et boisées. En somme, aucun signe de contamination réelle et potentielle n'a été observé dans le secteur du poste de vanne existant V0005.

Tronçon entre le poste de vanne V0005 existant et les postes D0522 et V0005 projetés

Le tronçon entre le poste de vanne V0005 existant et les postes D0522 et V0005 projetés constitue une friche herbacée à prédominance graminéoïde. La figure 8 présente les éléments d'intérêt de cette zone. Dans ce secteur, une zone comportant de remblais est présente (remblais n° R1 à R10). Le tableau 4 présente la composition des remblais rencontrés lors de la visite de terrain.

Dans le remblai n° R6, un contenant d'huile à moteur de marque Shell est retrouvé à l'envers, le goulot ouvert. La cartographie de ce contenant est réalisée sous l'appellation de déchet dangereux n° 1, « DD#1 » (figure 8). Un réservoir d'eau chaude se trouve dans le remblai # R9. Il ne constitue pas un déchet dangereux. Cette zone de remblais spatialement circonscrite se situe à 160 m du site des postes projetés D0522 et V0005.

Un fossé se situe à 20 m à l'est de cette zone ce qui suggère que l'eau percolant à travers ces remblais est orientée vers ce fossé situé à une grande distance des postes projetés. Par ailleurs, ce tronçon n'est pas visé par les travaux de Gaz Métro. En somme, bien que ces remblais soient d'origine inconnue et qu'ils constituent un indice de contamination potentielle, puisqu'aucun travail ne s'effectuera dans ce secteur, ces remblais ne constituent pas une source de contamination potentielle dans le cadre des travaux de Gaz Métro.

Secteur des postes de détente D0522 et de vanne V0005 projetés

Le secteur des postes D0522 et V0005 projetés est caractérisé par une végétation d'herbacées graminéoïdes (Fétuques) dans les endroits ouverts à l'orée d'un boisé. De manière générale, des déchets jonchent le sol, tel que : pancarte, blocs de ciment, bois, parpaings, céramique, vitre, briques, styromousse, plaque de gypse (gyproc), lampe de maison, deux pneus, etc. La présence de débris de construction éparpillés et de déchets domestiques ne suscite pas d'inquiétude particulière comme ces déchets ne sont pas dangereux. Un seul contenant représente un potentiel danger, il s'agit d'un contenant d'huile à moteur fermé nommé déchet dangereux « DD#2 » (figure 9).

Des remblais d'origine inconnue, soit les remblais n° R11 à R15 et R16 dans une moindre mesure, constituent des indices de contamination potentielle. Le tableau 4 présente les principales caractéristiques des remblais alors que la figure 9 localise les déchets et remblais de ce secteur. Bien qu'aucune odeur n'ait été détectée et de déversement observé, ces remblais pourraient constituer une source potentielle de contamination dans ce secteur en raison de leur origine inconnue.

Tableau 4: Caractéristiques physiques des remblais rencontrés lors de la visite de terrain du 24 avril 2013

# Remblai	Lot	Type de remblai	Description matériel	Origine	Dimension (long X larg X haut) (m)	Contaminant observé (visuel, olfactif, texture, etc.)
R1	3 157 713	Matériau de construction	Blocs ciments (0,5 m X 0,3 m) friables et peu de pierres concassées (0-20 mm)	Inconnue	2 X 2 X 2	Non
R2	3 157 713	Matériau de construction	Blocs ciments (0,5 m X 0,3 m) friables et peu de pierres concassées (0-20 mm)	Inconnue	2 X 2 X 2	Non
R3	3 157 713	Matériau de construction	Blocs ciments (0,5 m X 0,3 m) friables et peu de pierres concassées (0-20 mm)	Inconnue	5 X 5 X 5	Non
R4	3 157 713	Matériau de construction	Blocs ciments (0,5 m X 0,3 m) friables et peu de pierres concassées (0-20 mm)	Inconnue	3 X 3 X 3	Non
R5	3 157 713	Matériau de construction	Dépôt d'asphalte	Inconnue	2 X 2 X 0,7	Non
R6	3 157 713	Matériau de construction et déchet	Dépôt d'asphalte et chaudière d'huile à moteur	Inconnue	6 X 3 X 1,5	Difficile de se prononcer, car il s'agit d'asphalte
R7	3 157 713	Tout venant	Dépôt d'asphalte, gravier, terre et pierre	Inconnue	7 X 3 X 1,5	Non
R8	3 157 713	Tout venant	Loam sableux, dépôt d'asphalte, gravier, terre et pierre	Inconnue	3 X 2 X 1,5	Non
R9	3 157 713	Tout venant	Loam sableux, dalle de ciment, terre, asphalte, réservoir d'eau chaude et bouts de bois	Inconnue	5 X 4 X 2	Non
R10	3 157 713	Matériau de construction	Dépôt d'asphalte	Inconnue	2 X 3 X 1,5	Non
R11	1 559 471	Dépôt de terre	Loam sablonneux, terre sur une route de gravelle	Inconnue	3,5 X 5 X 5	Non
R12	3 157 713, 1 558 397	Matériel sec	Loam argileux dénudé, loam sablonneux	Inconnue	5 X 6 X 0,75	Non
R13	3 157 713	Matériel sec	Gravelle et loam sablonneux	Inconnue	1 X 1 x 0,3	Non
R14	3 157 713	Tout venant	Fine gravelle, briques et loam sablonneux	Inconnue	1 X 1 x 0,4	Non
R15	3157713	Tout venant	Dépôt d'asphalte, gravelle, loam sablonneux, ciment et pierre	Inconnue	3 X 2 X 1,5	Non
R16	1 559 471	Matériel sec	Terre, loam sablonneux et gravelle	Inconnue	8 X 8 X 2	Non



Figure 8 : Localisation des éléments d'intérêt du secteur situé entre le poste V0005 existant et les postes D0522 et V0005 projetés
Montréal, Qc

Légende

- ▲ Déchet dangereux
- Déchet domestique
- Remblais Biofilia 2013
- Fossé
- Tracé du gazoduc projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: A-M Wagner, biol.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: 2013-2459
 Date: 2013-05-06
 Données: BDTQ, Biofilia, MRN
 Orthophotos: 274-5032, 273-5033, 273-5032, 272-5031, 271-5032

595 rue Principale
 Laval, Qc. H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

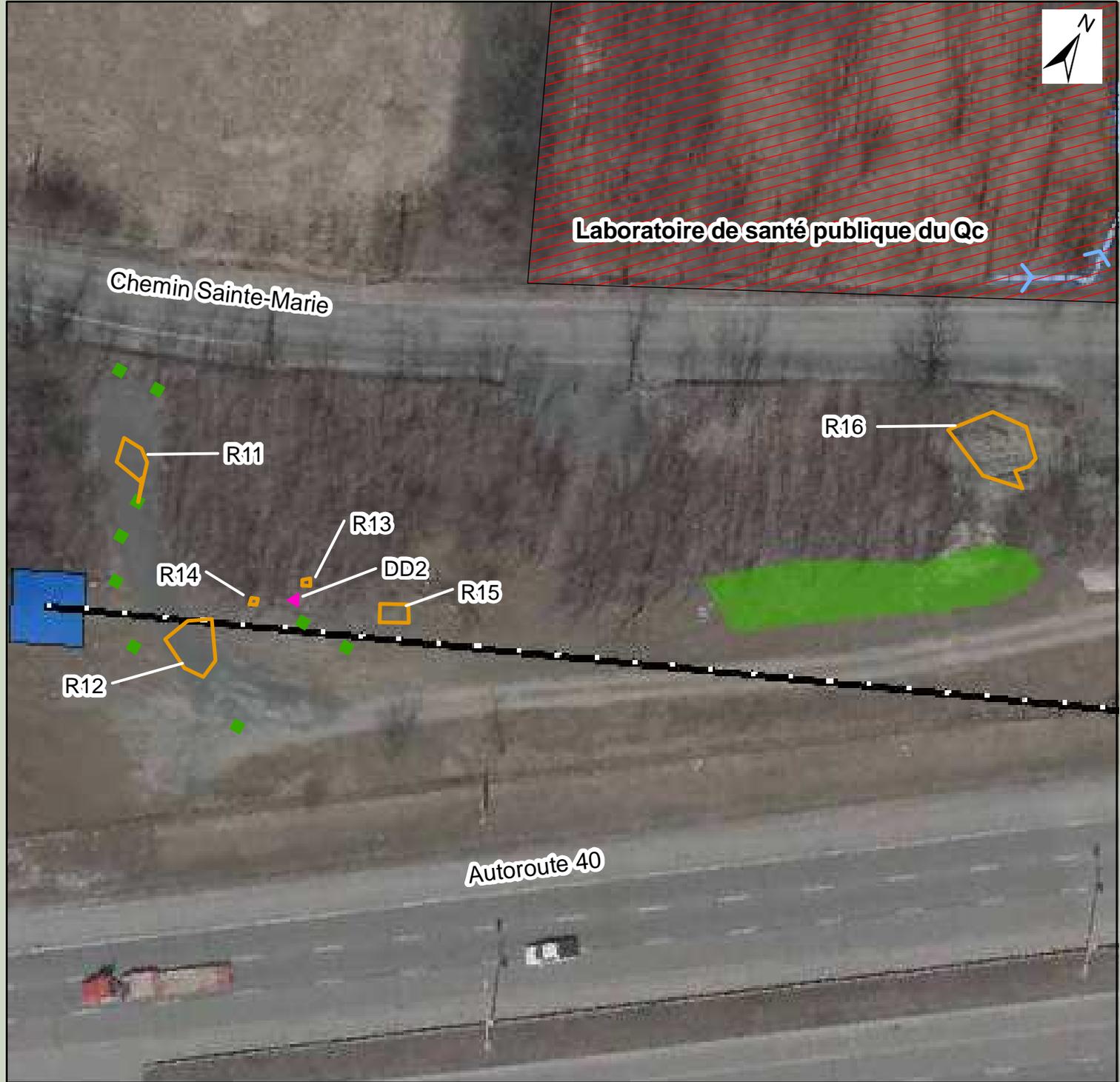


Figure 9 : Localisation des éléments d'intérêt du secteur des postes V0005 et D0522 projetés
Montréal, Qc

Légende

-  Postes de vanne V0005 et de détente D0255 projetés
-  Remblais observés par Biofilia (2013)
-  Déchet dangereux
-  Déchet domestique
-  Secteur à risque selon Groupe SMi (2010)
-  Fossé
-  Tracé du gazoduc projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: A-M Wagner, biol.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: 2013-2459
 Date: 2013-05-06
 Données: BDTQ, Biofilia, MRN
 Orthophotos: 274-5032, 273-5033, 273-5032, 272-5031, 271-5032

595 rue Principale
 Laval, Qc. H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

Tronçon entre le secteur des postes D0522 et V0005 projetés et le poste V00071 projeté

Le terre-plein où sera implantée la nouvelle conduite de gaz est situé entre la desserte de l'autoroute 40 et l'autoroute 40, direction ouest. Ce terre-plein est gazonné et ne présente aucun signe de contamination. Au sud du terre-plein se trouve l'autoroute 40 bordée de commerces et au nord se trouve la desserte également bordée de nombreux commerces. Les commerces au nord sont *DanESCO*, *Zodiac Acrospace*, *Targray*, *Nissan* et *Château électronique*. Aucun signe de contamination, olfactif ou visuel, n'a été observé à l'endroit de ces commerces.

Par ailleurs, un dépotoir municipal de neiges usées est situé à environ 20 mètres au nord de la desserte. Les eaux du dépotoir s'écoulent vers un bassin de rétention des eaux à quelques mètres à l'est. La rivière de l'Anse-à-l'Orme se situe à quelques mètres à l'ouest du dépotoir et s'écoule vers le nord. Ainsi, la situation topographique et le drainage de ce site ne présentent pas de danger de contamination pour la zone des travaux des postes projetés D0522, V0005 et V00071.

Secteur poste V00071 projeté

Le secteur du poste de vanne V00071 projeté se situe à l'extrémité est de la zone des travaux. La figure 10 présente les différents éléments rencontrés dans ce secteur. Au nord de ce site, soit de la desserte de l'autoroute 40 (lot contigu 2 461 131), l'eau d'un fossé se dirige vers le nord dans un cours d'eau qui s'écoule vers l'ouest. Ce secteur est constitué d'un terrain vacant herbacé et arbustif où résidait anciennement un bassin de rétention des eaux pluviales maintenant remblayé (voir section 3.3.1). Il est possible d'observer des formes de remblais entièrement végétalisés dans ce secteur. Les informations sur cette zone remblayée se trouvent à l'annexe 4.

Au sud de ce secteur, le groupe SMi avait identifié, en 2010, deux éléments à risque, soit une propriété de Suncor Energie et une zone industrielle. Lors de la visite de Biofilia, les deux bâtisses situées au sud dans la zone industrielle (lot 1 991 931) possèdent une vocation commerciale : Walmart et Brick. Aucun signe de contamination n'a été observé à ces endroits. L'écoulement des eaux se fait dans des égouts pluviaux dans les stationnements respectifs. Le lot 1 991 920 est constitué d'une station-service Petro Canada. Des réservoirs souterrains sont présents. Aucun signe de contamination n'est observé en surface. Les égouts pluviaux sont présents dans le stationnement.

Secteur de réaménagement des branchements et traverses au poste de détente D1209 existant

Le secteur du poste D1209 est bordé au sud par l'entreprise *Sanofi* et au nord de l'autoroute par l'entreprise *Targray*. La figure 11 présente les éléments d'intérêt dans ce secteur. Le lot contigu où l'entreprise *Sanofi* est implantée, soit le lot 2 460 027, ne présente pas de signe de contamination. Le groupe SMi (2010) avait cartographié ce terrain comme zone industrielle.

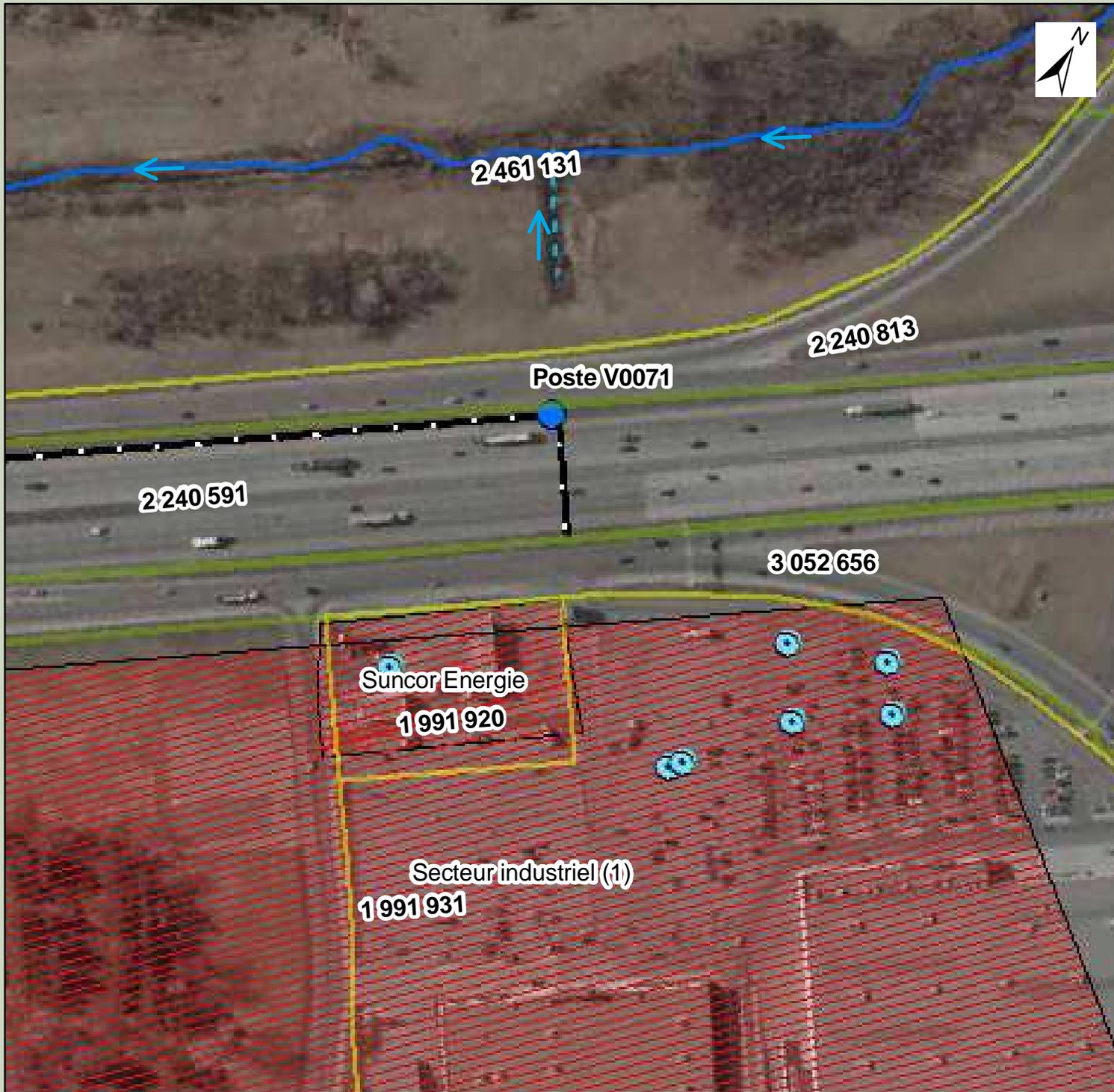


Figure 10 : Localisation des éléments d'intérêt à proximité du secteur du poste de vanne V00071 projeté
Montréal, Qc

Légende

-  Poste de vanne ou de détente projeté
-  Égouts pluviaux
-  Secteur à risque selon Groupe SMi (2010)
-  Fossé identifié par Biofilia (2010)
-  Cours d'eau (BDTQ)
-  Tracé du gazoduc projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: A-M Wagner, biol.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: 2013-2459
 Date: 2013-05-06
 Données: BDTQ, Biofilia, MRN
 Orthophotos: 274-5032, 273-5033, 273-5032, 272-5031, 271-5032

595 rue Principale
 Laval, Qc, H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com



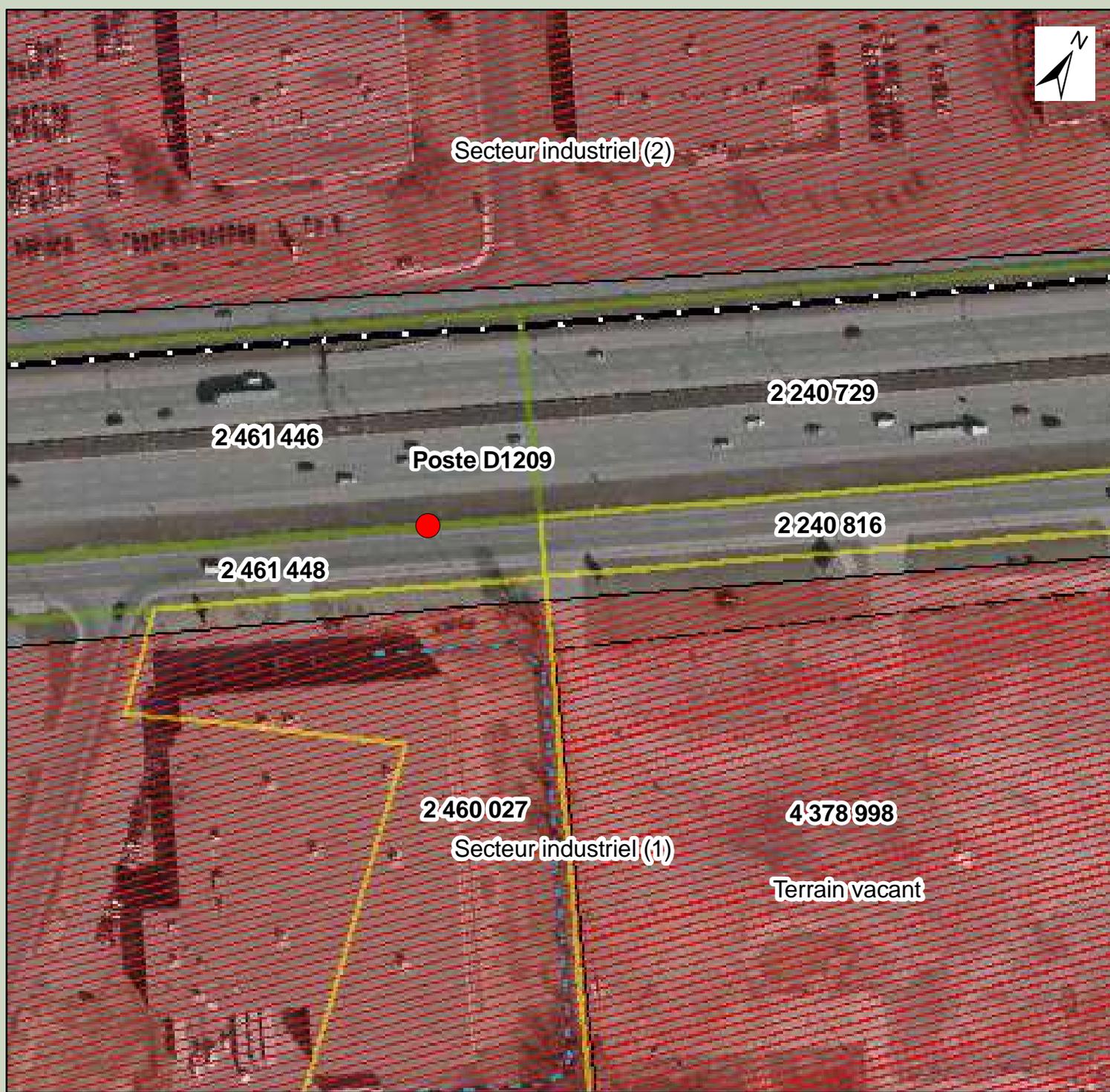


Figure 11 : Localisation des éléments d'intérêt à proximité du secteur du poste de détente D1209 existant
Montréal, Qc

Légende

- Poste existant
- Lot adjacent
- Lot touché
- Secteur à risque selon Groupe SMi (2010)
- Fossé identifié par Biofilia (2013)
- Tracé du gazoduc projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: A-M Wagner, biol.
 Vérifiée par: J.-S., Bernier, biol. T.P.
 Dossier: 2013-2459
 Date: 2013-05-06
 Données: BDTQ, Biofilia, MRN
 Orthophotos: 274-5032, 273-5033, 273-5032, 272-5031, 271-5032

595 rue Principale
 Laval, Qc, H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

Le lot contigu à l'est, soit le lot 4 378 998, constitue un terrain vacant où plus d'une quinzaine de puits d'observation sont implantés. Le sol à nu représente environ 70 % du terrain et le reste est asphalté. Les plantes adventices sont prédominantes. Sur ce site, on retrouve un étalement de débris de construction tels que du béton concassé et de l'asphalte et d'autre matériel tel que des barils de métal vides ou remplis de sol. Ce site représente un potentiel de contamination qui avait été détecté par le Groupe SMi (2010) dans leur ÉES phase – I. En apparence, l'eau de surface de ce site ne converge pas vers la zone des travaux et une route est située entre ces deux éléments. Le lot contigu 2 240 816 est composé d'un terre-plein et de la route. Aucun signe de contamination n'est observé.

Secteur du poste D0522 à abandonner

Le poste est situé à une distance de 5 m de la chaussée de l'autoroute 40. Au sud du poste de détente existant se trouvent une clôture, une zone de sol remanié végétalisé, puis un marécage de grande superficie situé dans le Bois Angell. L'eau affleure dans ce marécage. Quelques déchets domestiques jonchent le sol. Aucun signe de contamination n'est observé à proximité.

3. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le but de la recherche documentaire est d'établir l'occupation du site à travers les années précédentes pour en dégager les éléments ou les activités pouvant présenter des sources potentielles de contamination.

Cette recherche est basée sur un examen de la documentation existante, notamment : les photographies aériennes et les répertoires de terrains contaminés du MDDEFP. De plus, des demandes d'accès à l'information ont été effectuées auprès du MDDEFP et des municipalités concernées afin de déterminer s'ils possèdent des dossiers relatifs au secteur à l'étude.

3.1 Recherche de titres

La recherche de titres permet d'identifier les propriétaires passés et de cibler ceux qui, par leurs activités, auraient pu contaminer le site. Cette recherche a été effectuée du 11 mars au 4 mai 2013 via *Internet* sur le site du *Registre foncier du Québec* du MRNF. Nos recherches montrent que les lots à l'étude ont majoritairement été acquis par le Ministère du Transport du Québec dans les années 1950 afin d'y construire l'autoroute 40. Les acquisitions se sont réalisées par un acte de Loi, soit l'expropriation, ou par jugement lorsqu'il y avait une contestation. Avant 1950, la majorité des terrains étaient soit boisés ou agricoles ce qui ne représente pas de risque important de contamination.

3.2 Étude des photographies aériennes et cartes topographiques

La consultation des documents photographiques permet d'observer, au fil du temps, les changements d'occupation du sol du site à l'étude et de ses environs. Étant donné que Groupe SMi a déjà effectué ce travail dans le cadre d'une ÉES – phase I sommaire (SMi, 2010), seulement un résumé de ces informations est exposé dans cette section.

Années 1930 à 1950

Photographies aériennes : A2254 n° 49 à 52 et 65 à 75 (échelle 1 : 18 000); A12012 n° 365 à 372 (échelle 1 : 22 000)

L'examen de la série de photographies aériennes de 1930 et 1950 a permis de constater que les lots à l'étude sont essentiellement situés dans une zone à vocation agricole peu développée. L'autoroute 40 est inexistante, mais le chemin Sainte-Marie est présent. Il représente le seul accès à ce secteur.

Années 1962 à 1990

Photographies aériennes : CUM n° 835, 765, 701, 767, 703 à 705 (échelle 1 : 48 000); CUM n° 412, 392, 370 à 372, 349, 350 (échelle 1 : 4 800); CUM n° 214, 215, 204, 205, 195, 196, 197, 186, 198 (échelle 1 : 4 800); CUM n° 263, 254, 255, 242, 243, 221, 222, 223, 199 (échelle 1 : 4 800); CUM n° 320, 308, 309, 284, 285, 260, 261, 262, 236 (échelle 1 : 4 800); CUM n° 223, 213, 214, 202, 203, 191, 204, 192 (échelle 1 : 5 000); CUM n° 323, 310, 311, 296 à 298, 283, 284, 258, 259 (échelle 1 : 5 000); CUM n° 324, 325, 312, 313, 299, 300, 286, 301, 287, 262, 263 (échelle 1 : 5 000); CUM n° 300, 284, 270, 256, 257, 241, 242, 227 (échelle 1 : 5 000)

L'analyse de la série de photographies aériennes de 1962, 1966, 1969, 1973, 1975, 1977, 1981, 1986 et 1990 permet d'observer les changements globaux du paysage de la zone d'étude. Deux carrières sont présentes à l'est du secteur à l'étude en 1962. La construction

de l'autoroute 40 est visualisée entre les photographies de 1962 et 1966. Le pont de l'île-aux-Tourtes est construit en 1966.

Aussi, la construction de l'autoroute 40 a modifié le drainage du secteur est de la zone d'étude. En effet, des cours d'eau présents sur les photographies dans les années 1960 n'existent plus dans les années 1970.

Les secteurs résidentiels situés à l'est de la zone d'étude ont commencé à se développer plus rapidement entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970.

En 1975, du remblai est entreposé à l'intersection de chemin de l'Anse à l'Orme et la zone d'étude.

De plus, les photographies de 1986 ont permis de cibler une importante zone remblayée située à 500 m de la zone d'étude, au niveau du chemin des Pins.

Sur les photographies aériennes de 1990, il est possible de constater que les secteurs industriels situés dans la zone d'étude sont presque qu'aussi développés qu'aujourd'hui. Il s'agit des secteurs industriels bordant le nord et le sud de l'autoroute 40 entre le boulevard Saint-Charles et l'intersection entre l'autoroute 40 et le chemin Sainte-Marie et le secteur situé au sud de l'autoroute 40, entre le chemin de l'Anse à l'Orme et le boulevard Morgan. Essentiellement, ces secteurs se sont développés entre les années 1970 et 1980.

Années 2002 à 2009

Photographies aériennes : HMQ2002-CAN-4001 n° 145, 185, 214, 174, 65, 79, 401 (échelle 1 : 8 000); Google Earth

La visualisation des photographies aériennes a permis de relever le remblayage complet de la carrière située à moins de 100 m de la zone d'étude, au sud-est.

À l'exception de la construction du pont Morgan et d'un secteur résidentiel, localisés au sud de l'autoroute 40, à l'intersection de la rue Gérard Guindon, peu de changements ont été observés dans la zone d'étude entre les années 2003 à 2009.

3.3 Demandes d'accès à l'information

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels autorise, entre autres, la consultation d'archives du MDDEFP et de la municipalité concernée.

Le MDDEFP enregistre les informations et les incidents à caractère environnemental tels les déversements, les sites contaminés, les plaintes, les infractions aux lois et règlements en vigueur relatifs aux installations, aux procédés et aux rejets. Le MDDEFP émet également des certificats d'autorisation pour les activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

Dans le cadre de cette étude, des demandes d'accès à l'information ont été acheminées pour les 19 lots touchés par les travaux ainsi que pour les 9 lots adjacents à ces derniers. Le tableau 5 présente l'état d'avancement des requêtes d'accès à l'information envoyées aux différentes instances par Biofilia. La section qui suit présente l'essentiel du contenu des documents reçus.

Tableau 5: Statut des réponses aux demandes d'accès à l'information auprès des organismes concernés

Lot actuel	Statut selon travaux	Municipalité	Ville			MDDEFP		
			Réponse accès information	Sans document	Avec document	Réponse accès information	Sans document	Avec document
1 558 397	Touché	Sainte-Anne-de-Bellevue	Reçu	X	-	Non reçu	-	-
1 559 738	Touché	Sainte-Anne-de-Bellevue	Reçu	X	-	Reçu	X	-
1 559 739	Touché	Baie-D'Urfé	Non reçu	-	-	Reçu	X	-
2 240 591	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	-	X
2 240 728	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	-	X
2 240 729	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	-	X
2 240 813	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Non reçu	-	X
2 240 814	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Non reçu	-	X
2 458 055	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 325	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 446	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 448	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 449	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	-	X
2 461 452	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 456	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 458	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
2 461 574	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Non reçu	-	-
3 052 656	Touché	Kirkland	Reçu	X	-	Reçu	X	-
3 157 713	Touché	Sainte-Anne-de-Bellevue	Reçu	X	-	Reçu	X	-
ÉTAT D'AVANCEMENT DES LOTS TOUCHÉS			95%	95%	0%	79%	58%	32%
1 416 953	Adjacent	Beaconsfield	Non reçu	-	-	Non reçu	-	-
1 559 471	Adjacent	Sainte-Anne-de-Bellevue	Reçu	X	-	Reçu	X	-
1 559 484	Adjacent	Sainte-Anne-de-Bellevue	Non reçu	-	-	Reçu	X	-
1 991 920	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	-	X
1 991 931	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	-	X
2 240 816	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	-	X
2 460 027	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	X	-
2 461 131	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	-	X
4 378 998	Adjacent	Kirkland	Non reçu	-	-	Reçu	-	X
ÉTAT D'AVANCEMENT DES LOTS ADJACENTS			11%	11%	0%	89%	33%	56%
ÉTAT D'AVANCEMENT TOTAL			68%	68%	0%	82%	50%	39%

3.3.1 Demande pour les 19 lots touchés par les travaux

Des demandes d'accès à l'information pour les lots touchés par les travaux ont été acheminées par courriel entre les 2 et 11 avril 2013 au MDDEFP, plus précisément à Mme Josée Longpré, répondante de la Loi sur l'accès aux documents pour la région de Montréal. Les réponses de Mme Longpré ont été obtenues entre les 2 et 30 avril 2013 par courriel et la poste, affirmant que le MDDEFP ne détient aucun document pour la majorité des lots alors qu'ils en possèdent pour les lots 2 461 449 et 2 461 574 et les lots 2 240 728, 2 240 729, 2 240 591, 2 240 813 et 2 240 814. Les réponses à ces demandes d'accès à l'information sont présentées à l'annexe 3. Voici un résumé des informations reçues pour ces lots.

Lots 2 461 449 et 2 461 574

Ces deux lots sont limitrophes et se localisent dans la partie centre-ouest de la zone des travaux projetés dans la ville de Kirkland. Les documents reçus par le MDDEFP sont :

1) Un **rapport d'inspection** daté du 11 juillet 2003 dont l'inspection a été réalisée les 5 mai 2003 et 12 juin 2003 concernant précisément un terrain vacant de l'ancien lot 175 du cadastre de Point-Claire sur la rue James-Shaw appartenant à la compagnie 9023 5300 Québec inc. L'objectif de l'inspection consistait à vérifier le bien-fondé de la plainte. L'inspection du 5 mai 2003 a permis de constater le remblai, composé de terre et de pierres, réalisé dans le cours d'eau à l'exutoire du marécage alors que celle du 12 juin 2003 a permis de constater le tracé du cours d'eau et la limite du remblai. Le rapport conclut en une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, articles 20 et 22. Une rencontre avec l'inspecteur de l'arrondissement a permis d'acquiescer l'identité du propriétaire du lot;

2) Un **avis d'infraction** du Ministère de l'Environnement à la compagnie 9023 5300 Québec inc. daté du 14 juillet 2003 ayant comme objet : « Remblai dans un marécage et cours d'eau sur le lot : 175 cadastre Point-Claire (p) Ville de Montréal, arrondissement Kirkland ». Ce rapport constate deux infractions (faisant suite au rapport d'inspection précédent) :

- 1) Travaux réalisés sans certificat d'autorisation selon la Loi sur la qualité de l'environnement article 22 et la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- 2) Préjudice à la qualité du sol, à la végétation et à la faune selon la Loi sur la qualité de l'environnement article 20.

L'avis d'infraction comprend les deux demandes suivantes :

- 1) Cessation immédiate de remblayer le marécage et cours d'eau;
- 2) Fournir d'ici le 11 août 2003 un plan des correctifs.

3) Un rapport d'inspection, daté du 30 octobre 2003 dont l'inspection a été réalisée le 30 octobre 2003 et dont le but consiste à faire un suivi sur l'avis d'infraction du 14 juillet 2003. Le rapport conclut que le remblai réalisé est identique à celui du 12 juin 2003 et il est recommandé de transférer le dossier à l'enquêteur;

4) Un rapport d'enquête du Ministère de l'Environnement du Québec daté du 7 mai 2004 ayant comme objet « 9023-5300 Québec inc. Remblai dans un marécage et cours d'eau ». Ce rapport d'enquête conclue qu'étant donné qu'aucun témoin ne peut donner d'information

sur la période et sur l'identité des personnes ou des compagnies ayant effectué des dépôts sur le terrain impliqué, qu'aucune autorisation n'a été donnée par le représentant de la compagnie 9023-5300 Québec inc. à quiconque de remblayer le terrain impliqué et que la responsabilité de la compagnie 9023-5300 Québec inc. ne peut être démontrée, le dossier est clos.

La figure 12 permet de localiser approximativement le remblai dans l'ancien lot 175 et les lots du cadastre rénové 2 461 449 et lot 2 461 574. Bien que le remblai d'origine inconnue qui a fait l'objet de cet avis d'infraction se situe à proximité de la zone des travaux, l'écoulement des eaux à cet endroit se fait vers l'ouest et non vers le nord. En effet, le marécage constitue une aire d'eau stagnante ou presque et l'écoulement général des eaux souterraines est orienté vers l'ouest. Ce remblai ne constitue pas un risque de contamination pour la zone des travaux comme il se situe en aval hydraulique de la zone d'étude.

Lots 2 240 728, 2 240 729, 2 240 591, 2 240 813 et 2 240 814

Ces lots sont limitrophes et se localisent dans la partie est de la zone des travaux du gazoduc projeté et dans la ville de Kirkland. Les documents reçus par le MDDEFP sont :

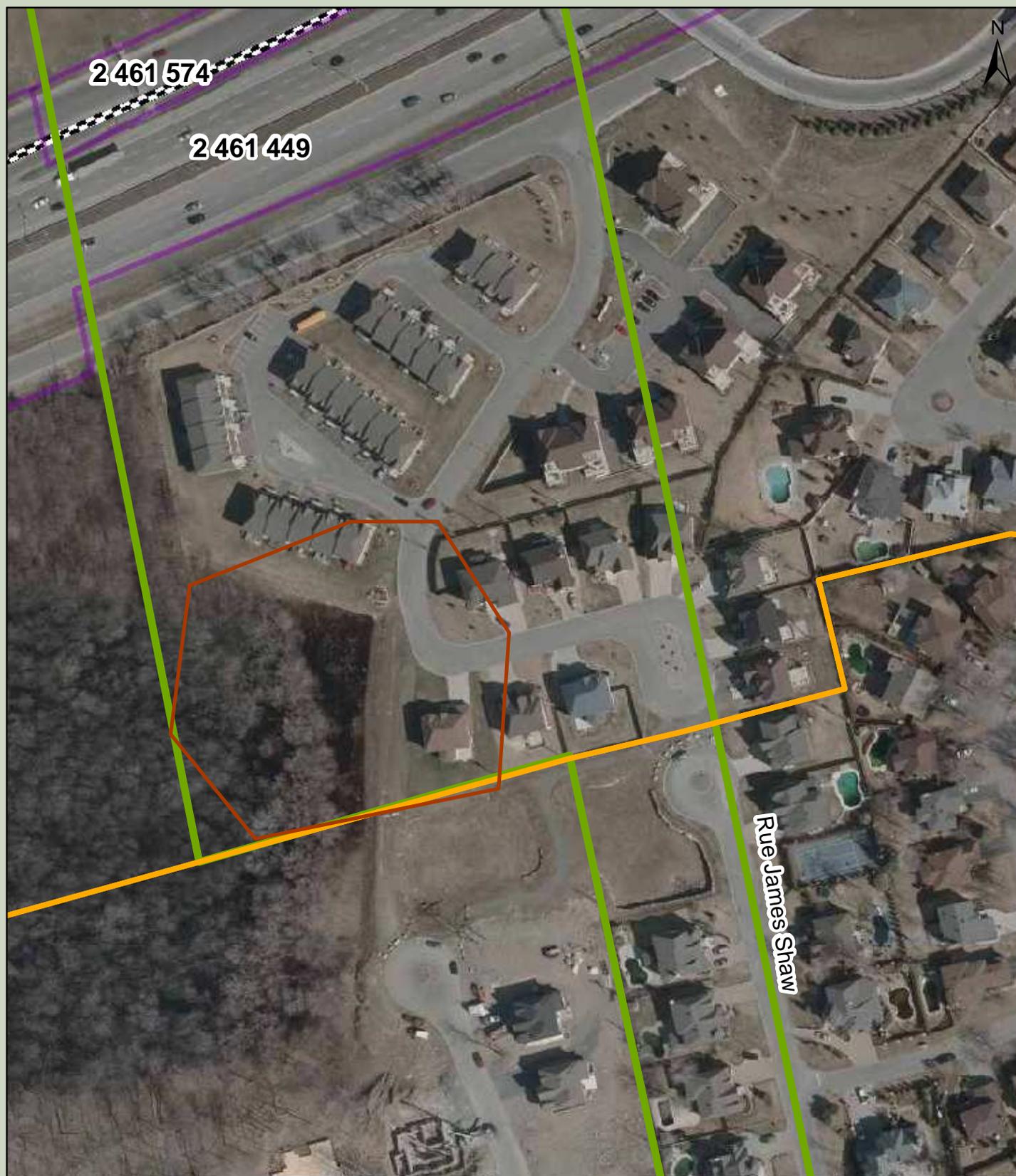
1) Un certificat d'autorisation pour un projet d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de rétention d'eau pluviale en date du 23 août 1991 ;

2) Un rapport de caractérisation des sédiments dans le bassin de rétention émis en septembre 1997. Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet de délocalisation et d'agrandissement du bassin de rétention des eaux pluviales qui comprend le remplissage de la partie ouest du bassin existant et l'agrandissement du bassin du côté « est ». Puisque la section ouest du bassin existant a déjà été remblayée, les sédiments ne sont plus accessibles. Selon M. Massabni du Service technique de la ville de Kirkland, très peu de sédiments (< 10 cm d'épaisseur) étaient présents au fond du bassin antérieurement au remblaiement. En conséquence, la section la plus rapprochée de la partie de l'ancien bassin remblayé a été échantillonnée en supposant que les sédiments qui s'accumulent au fond d'un bassin sont relativement homogènes sur toute la surface. Les variables analysées sont :

- Hydrocarbures pétroliers (HP) C₁₀-C₅₀ ;
- Métaux (Cd, Cr, Cu, Pb, Ni, Zn) ;
- Hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) ;
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Un total de six échantillons a été prélevé et le matériel prélevé était principalement de nature argileuse et aucun indice olfactif ou visuel de contamination n'a été détecté. La majorité des résultats sont inférieurs au critère A à l'exception des concentrations en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ dans quatre échantillons et en zinc dans deux échantillons qui correspondent au critère B.

La figure 13 permet de localiser les deux anciens lots 157-21 et 159-2 et les lots du cadastre rénové 2 240 728, 2 240 591, 2 240 729, 2 240 814 et 2 240 813. Ainsi, les eaux s'écoulent vers le nord et vers l'ouest. Or, l'autoroute 40, où auront lieu les travaux de Gaz Métro, se trouve en amont hydraulique, de ce bassin de rétention remblayé.

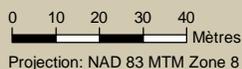


Légende

-  Zone approximative du remblai
-  Limites municipalités
-  Lot 175 (lot ancien)
-  Lots (cadastre renové)
-  Gazoduc projeté

Figure 12: Localisation d'un remblai dans un marécage et un cours d'eau ayant fait l'objet d'un avis d'infraction

Kirkland, Lots 2 461 449 et 2 461 574
anciennement le lot 175



Analyse: C. L'Heureux, géog.
Cartographie: C. L'Heureux, géog.
Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
Dossier: 2012-2459
Date: 2013-05-06
Données: BDTQ, Biofilia, Registre foncier
Orthophotos: 274-5032, 274-5033

595 Principale
Laval, Qc. H7X 1C7
1-866-689-7610
450-689-7610
www.biofilia.com

BIOFILIA
CONSULTANTS EN
ENVIRONNEMENT

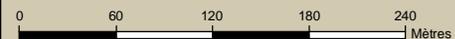


**Figure 13 : Plan de localisation
du bassin de rétention**

Kirkland, ancien no. lot 175-21 et 159-2

Légende

-  Anciens lots
-  Lots (cadastre renové)
-  Cours d'eau (BDTQ)
-  Fossé identifié par Biofilia
-  Tracé du gazoduc projeté



Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C.L'Heureux, géog.
Cartographie: C.L'Heureux, géog., A-M
Wagner, biol.
Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
Dossier: 2012-2459
Date: 2013-06-07
Données: Biofilia, BDTQ, Registre foncier QC
Orthophotos: 275-5034, 276-5034

595 rue Principale
Laval, Qc. H7X 1C7
1-866-689-7610
450-689-7610
www.biofilia.com

BIOFILIA
CONSULTANTS EN
ENVIRONNEMENT

Des demandes d'accès à l'information pour les lots touchés par les travaux ont été acheminées par courriel entre le 2 et le 26 avril 2013 aux municipalités de Baie-D'Urfé, Kirkland et Sainte-Anne-de-Bellevue, respectivement à Mme Nathalie Hadida, greffière, M. Tim Seah, avocat greffier et directeur des affaires juridiques et Mme Lucie Gendron, directrice des affaires juridiques, greffe. Les réponses des villes ont été obtenues entre les 12 et 18 avril 2013 par courriel et la poste, affirmant que les municipalités ne détiennent aucun document pour la majorité des lots ou des documents non pertinents dans le cadre de cette évaluation. Les réponses à ces demandes d'accès à l'information sont présentées à l'annexe 5.

Ainsi, les renseignements obtenus dans le cadre de ces demandes d'accès à l'information ne comportent pas des informations suggérant la présence d'un risque de contamination réelle ou potentielle pour les 19 lots touchés par les travaux.

3.3.2 Demande pour les neuf lots contigus aux lots touchés par les travaux

Des demandes d'accès à l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les travaux ont été acheminées par courriel entre le 26 avril 2013 et le 8 mai 2012 au MDDEFP, plus précisément à Mme Josée Longpré, répondante de la Loi sur l'accès aux documents pour la région de Montréal. Les réponses de Mme Longpré ont été obtenues entre le 30 avril 2013 et le 7 mai 2013 par courriel, affirmant que le MDDEFP ne détient aucun document pour la majorité des lots, alors qu'ils en possèdent pour les lots 1 991 920, 1 991 931, 2 240 816 et 4 378 998. Les réponses à ces demandes d'accès à l'information sont présentées à l'annexe 4. Voici les informations reçues pour ces lots.

Lots 1 991 920, 1 991 931, 2 240 816 et 4 378 998

Les lots 1 991 920 et 1 991 931 sont limitrophes et se situent dans la partie complètement à l'est de la zone de travaux du gazoduc projeté, dans la ville de Kirkland. Les lots 2 240 816 et 4 378 998 sont également limitrophes et se situent également dans la section est de la zone de travaux, juste au sud du poste D1209, à Kirkland. Le document reçu par le MDDEFP est :

1) Un certificat d'autorisation pour un projet d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de rétention d'eau pluviale en date du 23 août 1991.

Des demandes d'accès à l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les travaux ont été acheminées par courriel le 26 avril 2013 aux municipalités de Kirkland, Sainte-Anne-de-Bellevue et Beaconsfield, respectivement à M. Tim Seah, avocat greffier et directeur des affaires juridiques, Mme Lucie Gendron, directrice des affaires juridiques, greffe et Mme Nathalie Libersan-Laniel, greffière. Les réponses des villes n'ont pas été reçues en date du 8 mai 2013. Les réponses à ces demandes d'accès à l'information sont présentées à l'annexe 6.

Lot 2 461 131

Le lot 2 461 131 se situe dans la section est de la zone de travaux du gazoduc projeté, au nord de l'autoroute 40, dans la ville de Kirkland. Les documents reçus par le MDDEFP sont :

- 1) Une **caractérisation des sédiments du bassin de rétention** datant de 1997. Ce document est le même que celui reçu pour les lots touchés 2 240 728, 2 240 729, 2 240 591, 2 240 813 et 2 240 814, mentionné ci-haut ;
- 2) Un **certificat d'autorisation** pour la construction de conduites d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire daté du 25 mai 2001;
- 3) Un **extrait de procès-verbal** qui présente une résolution confirmant que la ville ne s'oppose pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation requis pour la réalisation d'un projet domiciliaire par le ministère de l'Environnement et de la Faune.

Ainsi, les renseignements obtenus en date du 8 mai 2013 ne comportent pas d'information suggérant la présence d'un risque de contamination réelle ou potentielle pour les huit lots touchés par les travaux.

3.4 Registre des sites pétroliers à risque élevé et titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

La RBQ compile une liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé en vertu du *chapitre VIII – Installation d'équipement pétrolier* incorporé au *Code de Construction (c. B-1.1, r.0.01.01)* et du *chapitre VI – Installation d'équipement pétrolier* incorporé au *Code de sécurité (c. B-1.1, r.0.01.01.1)* de la *Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1)*. La RBQ compile aussi un registre des sites d'équipements pétroliers. L'annexe 7 présente les sites pétroliers à risque élevé et les titulaires d'un permis d'utilisation pour les équipements pétroliers à risque élevé.

Il en ressort que douze (12) sites pétroliers ont été détectés dans la ville de Kirkland, onze (11) à Beaconsfield, huit (8) à Baie-D'Urfé et six (6) pour la ville de Kirkland, pour un total de 37 sites pétroliers. De ce nombre, 25 propriétaires de ces sites sont titulaires d'un permis actif. Huit sites pétroliers sont situés à moins de 300 m d'un lot touché par les travaux. L'ensemble des sites pétroliers se localise entre 0 et 3,9 km d'un lot touché. Un des sites pétroliers se trouve directement sur un lot touché par les travaux, cependant il se situe à 340 m à l'est de la conduite projetée (Figure 14).

3.5 Répertoire municipal des sites contaminés

La Direction du greffe de la Ville de Montréal tient à jour une liste des terrains contaminés (Ville de Montréal, 2013). Cette dernière répertorie des terrains qui ont été caractérisés et dont les activités polluantes qu'ils supportaient l'ont contaminé au-delà des valeurs règlementaires. Cette liste, présentée par arrondissements, est accessible sur le site internet de la Ville de Montréal.

Une recherche a été effectuée le 19 avril 2013 pour les arrondissements de Beaconsfield, Sainte-Anne-de-Bellevue et Kirkland. Pour ces arrondissements, seules les données répertoriées entre 2002 et 2005 sont disponibles. La recherche n'a fait ressortir aucun site contaminé répertorié ni dans la zone des travaux, ni sur les lots adjacents.

Section est



Section ouest

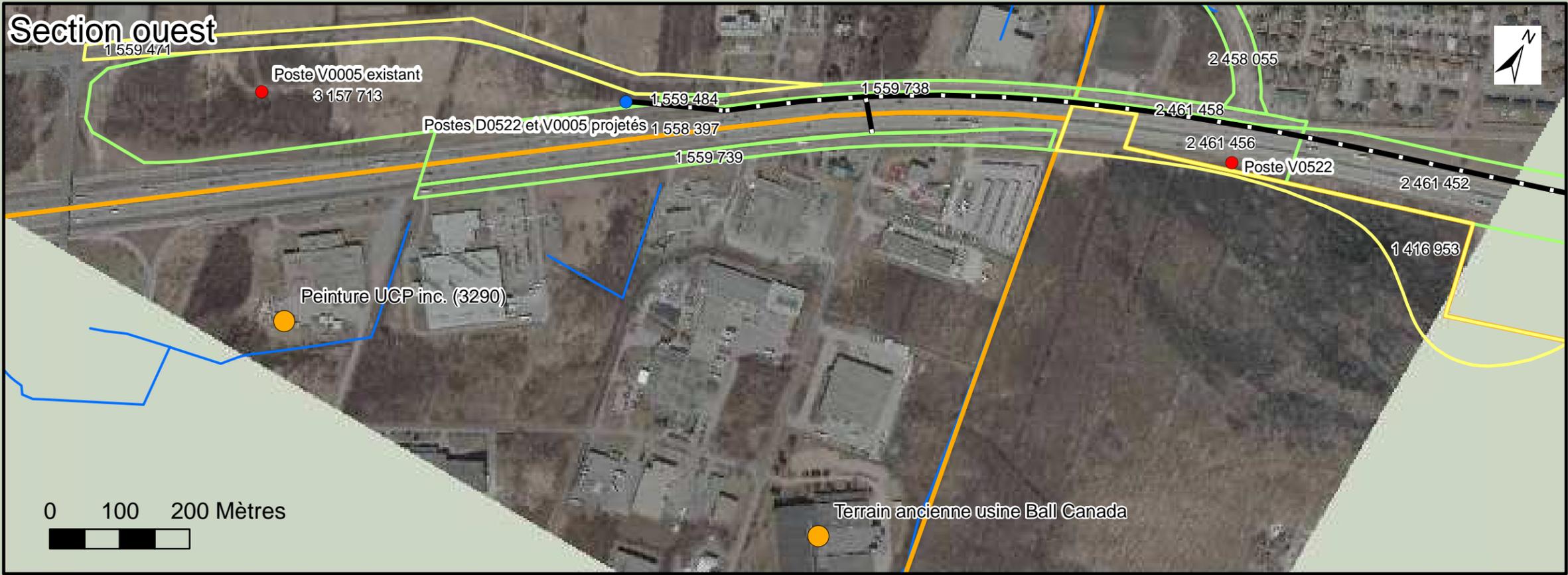


Figure 14 : Localisation des sites contaminés du répertoire du MDDEFP et d'un site pétrolier du répertoire RBQ
Montréal, Qc

Légende

- Site contaminé du répertoire MDDEFP situé à moins de 500 m d'un lot touché par les travaux
- Site pétrolier situé dans un lot à l'étude
- Poste de vanne ou de détente existant
- Poste de vanne ou de détente projeté
- Tracé du gazoduc projeté
- Lot touché
- Lot adjacent
- Limites des municipalités
- Cours d'eau

Projection: NAD 83 MTM Zone 8

Analyse: C. L'Heureux, géog., C. Moisan, biol.
 Cartographie: C. L'Heureux, géog.
 Vérifiée par: J.-S. Bernier, biol. T.P.
 Dossier: M2012-2459
 Date: 2013-05-07
 Données: BDTQ, Biofilia, GazMétro
 Orthophotos : 275-5033, 271-5031, 271-5032, 272-5031, 272-532, 273-5032, 273-5033, 274-5032, 274-5033, 275-5034, 276-5033, 276-5034

595 rue Principale
 Laval, Qc. H7X 1C7
 1-866-689-7610
 450-689-7610
 www.biofilia.com

BIOFILIA
 CONSULTANTS EN
 ENVIRONNEMENT

3.6 Répertoire provincial des sites contaminés

Le MDDEFP tient un répertoire compilant les renseignements généraux et techniques portant sur les dossiers de terrains contaminés par des activités industrielles et commerciales ou par des déversements accidentels. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une compilation des cas portés à l'attention du Ministère. Ce répertoire accessible sur le site Internet du Ministère n'inclut toutefois pas les lieux anciens ou actifs d'élimination de matières résiduelles ou de matières dangereuses.

Une recherche a été effectuée les 10 et 11 avril 2013 pour les municipalités de Baie-D'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland et Beaconsfield. Dans l'ensemble, des nombres de trois, trois, cinq et sept terrains sont listés dans ce répertoire respectivement pour chaque municipalité. Il est à noter que le terrain « Rivière l'Anse à l'Orme (2888) » est listé pour chaque municipalité. L'annexe 8 présente les résultats complets des recherches dans ce répertoire alors que le tableau 6 affiche les terrains contaminés situés à moins de 500 m d'un lot touché par les travaux (Figure 17). La réhabilitation des sites est terminée à l'exception d'un terrain résidentiel contaminé aux hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀ situé à 200 m du lot 2 461 448. La qualité des sols résiduels varie entre les critères A à C.

Ainsi, dans la zone des travaux, un total de cinq lots sont situés à moins de 500 m d'un terrain contaminé et/ou réhabilité à la suite d'une contamination (figure 14). Le rapport de *Groupe SMi* (2010) présentait les mêmes résultats.

Quant au *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels* du MDDEFP, il diffuse certains renseignements sur les dépôts de sols et de résidus industriels inventoriés par le Ministère depuis 1984. Une recherche a été effectuée le 10 avril 2013 pour les municipalités de Baie-D'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland et Beaconsfield. Aucun site n'est listé pour ces municipalités. Ainsi, ni les lots à l'étude, ni aucun autre site contaminé situé dans un rayon de plus d'un (1) kilomètre autour du site à l'étude ne sont listés dans le répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels en date du 10 février 2013.

3.7 Répertoire fédéral des sites contaminés et décharges de déchets solides

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada répertorie et publie le répertoire fédéral des sites contaminés et des décharges de déchets solides. L'inventaire fait état de tous les sites contaminés fédéraux connus sous la responsabilité des ministères et des organismes. L'inventaire tient également compte des sites contaminés non fédéraux pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté d'assumer la responsabilité financière, partiellement ou totalement.

À la suite de vérifications, ce répertoire indique la présence d'un site contaminé pour la municipalité de Baie-D'Urfé. Il se situe à 2,5 km en aval du point le plus à l'ouest de notre site d'étude et en aval hydraulique, et conséquemment, il ne représente aucun risque de contamination pour notre site à l'étude.

Il existe trois sites pour Sainte-Anne-de-Bellevue, soit l'hôpital Sainte-Anne situé à 3 km en aval hydraulique du site à l'étude et deux autres sites situés à 4,5 km en aval hydraulique du site à l'étude. Il existe deux sites pour Beaconsfield situés à 3,8 km et 2,6 km en aval hydraulique de la zone d'étude. Aucun site pour la ville de Kirkland n'a été détecté.

Tableau 6: Terrains contaminés du répertoire du MDDEFP situés à moins de 500 m d'un lot touché par les travaux.

Nom du dossier ¹	Adresse et coordonnées géographiques	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus près	Nature des contaminants dans l'eau souterraine	Nature des contaminants dans les sols	État de réhabilitation (R) et qualité (Q) des sols résiduels post-réhabilitation
Peinture UCP inc. (3290)	19 500, route Trans-Canada, Baie-D'Urfé	0,2	3 157 713	Xylènes (o,m,p)	Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1996 Q : Plage B-C
	45,4278038096 - 73,9117824649					
Terrain ancienne usine Société de produits d'emballage Ball Canada (7479)	555, avenue Lee, Baie-d'Urfé	0,5	1 559 739	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : <= B
	45,4288888889 - 73,9013888889					
Hewlett-Packard (Canada) ltée (3438)	17500, autoroute Transcanadienne Kirkland	0,1	2 240 729	-	Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B
	45,4457659416 -73,8693693043					
Kirkland - Lot 1 992 9578 (454)	45,4472222222 -73,8541666667	0,5	3 052 656	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C
Terrain résidentiel (2695)	86, rue de St-Tropez Kirkland	0,2	2 461 448	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
	45,4402709512 -73,876683305					

1 Source: <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/resultats.asp>

Ainsi, nos recherches dans le répertoire des sites contaminés et décharges de déchets solides en date du 31 janvier 2013, confirment qu'aucun site contaminé n'est répertorié à proximité de notre site à l'étude.

3.8 Études antérieures

Trois études antérieures ont été consultées dans le cadre de cette ÉES – phase I. Une évaluation environnementale de site (Phase I) sommaire a été réalisée par le Groupe SMi (SMi, 2010) dans le cadre de travaux de réfection de l'autoroute 40. Les auteurs identifient 28 éléments à risque, dont 14 qui sont situés à moins de 300 mètres de la zone des travaux de Gaz Métro. Les conclusions de cette étude suggéraient la réalisation d'une caractérisation des sols (phase II).

Par la suite, la firme a produit une ÉES –Phase II ainsi qu'une ÉES – Phase III en 2012 couvrant presque toute la zone des travaux projetés par Gaz Métro. Les résultats des ÉES – Phase II et III (Groupe SMi 2012) démontrent que dans la zone d'étude, l'emprise de l'autoroute comporte majoritairement des sols de classe A-B avec quelques sites de classe B-C, mais aucun sol supérieur au critère C en vertu du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT). Les variables étudiées étaient les suivantes : HP C₁₀ à C₅₀; HAP; COV; métaux (14).

3.9 Autres documents

Aucun autre document n'a été consulté pour la réalisation de cette ÉES – Phase I.

4. ENTREVUE

Dans le cadre des entrevues effectuées auprès des propriétaires de lots touchés par les travaux, le formulaire d'entrevue comportait les questions suivantes :

1. Quand la propriété a-t-elle été acquise par le propriétaire actuel ?
2. De qui avez-vous acquis cette propriété ?
3. Quel est le titre de l'acte lors de l'acquisition de la propriété (ex. vente, déclaration, cession, etc.)?
4. Avez-vous un certificat de localisation du lot à l'étude ? Si oui, le joindre à cette lettre s.v.p.
5. Que retrouvait-on sur la propriété avant ? Est-ce que le site a toujours conservé la même vocation?
6. Y a-t-il un/des bâtiments sur la propriété?
7. Quel type de chauffage est utilisé? Y a-t-il une chaudière à huile/mazout?
8. Si bâtiment industriel/commercial, quelles activités ont lieu dans le bâtiment? Est-ce que les procédés nécessitent l'utilisation de produits chimiques, produits dangereux et/ou produits pétroliers? Si oui, veuillez demander une description du ou des produits utilisés.
9. À votre connaissance, y a-t-il sur le site actuellement ou par le passé :
 - a. Entreposage de déchets dangereux?
 - b. Eau souterraine contaminée?
 - c. Puits d'eau potable?
 - d. Présence de radon?
 - e. Culture intensive, usage de pesticide/herbicide?
 - f. Présence d'appareils contenant des BPC?
 - g. Fuites de produits pétroliers?
 - h. Usage d'amiante, de mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF), peinture au plomb?
 - i. Incendies?
 - j. Contamination des sols?
 - k. Réservoirs souterrains ou hors terre?
 - l. Plaintes environnementales?
10. Y a-t-il eu des études géotechniques relatives à la propriété ou d'autres études environnementales? Si oui, lesquelles?
11. Les activités sur les propriétés adjacentes peuvent-elles poser des risques environnementaux ou des risques de contamination pour votre propriété (ex. industrie, commerce, activités)?
12. Y a-t-il des éléments non énoncés précédemment, mais présents sur la propriété qui pourraient causer des risques de contamination sur votre propriété?

Une entrevue officielle par écrit avec la Ville de Kirkland, propriétaire des lots 2 240 813 et 2 240 814 selon le registre foncier et le registre Infolot, a été réalisée le 26 avril 2013. Puisque ces lots se trouvent sur le territoire de la ville de Kirkland, la ville a répondu aux questions bien qu'elle affirme que le MTQ en est le propriétaire. La Ville de Kirkland a répondu par la négative à toutes les questions, sauf une, dont la réponse apporte les informations suivantes :

- Sur la propriété se trouvait, avant, une ferme non exploitée;

Cette entrevue suggère qu'aucune contamination ne s'est produite sur les lots à l'étude. L'entrevue officielle par écrit avec le MTQ n'a pas été reçue en date de la publication du présent rapport.

Pour les lots appartenant à la ville de Montréal, à Mme Barbara Bruton et à la Société immobilière du Québec (Tableau 1), aucune entrevue n'a été réalisée en raison des informations suffisamment étayées fournies par les recherches de ce rapport et par les études phases II et III du Groupe SMi (SMi, 2012a, b).

5. ANALYSE DES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

5.1 Secteur des postes V0005 et D0522 projetés: remblais R10 à R16

Dans le secteur des postes V0005 et D0522 projetés, des remblais d'origine inconnue ont été détectés par Biofilia. Aucune analyse de la qualité des sols n'a été effectuée pour ce secteur dans les phases II et III du Groupe SMi (2012a, b). Ces remblais représentent un indice de contamination potentielle ou réelle du site à l'étude. Il s'avère donc nécessaire d'effectuer une ÉES phase II afin d'évaluer la qualité des sols qui seront excavés dans ce secteur.

5.2 Éléments à risque de part et d'autre de l'autoroute 40

À la lumière des informations récoltées lors des recherches de la présente ÉES – Phase I, plusieurs éléments à risque se situent de part et d'autre de l'autoroute 40, tels que le site d'entreposage de neiges usées (Lot 2 461 458) et le terrain vacant avec des puits d'observation (Lot 4 378 998). Les phases I et II du Groupe SMi ont détecté des sols dont les concentrations pour différents paramètres se situent à l'intérieur des plages A-B et B-C mais sont inférieures au critère C, pour le secteur précis de l'autoroute 40.

Ainsi, le long du tracé projeté dans le terre-plein et les traverses sous la chaussée, la qualité des sols n'est pas préoccupante considérant que les déblais en surplus seront soit acheminés vers un centre d'enfouissement autorisé par le MDDEFP, soit utilisés comme matériaux de remblayage sur le terrain d'origine pourvu que leur utilisation n'ait pas pour effet d'augmenter la contamination. Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de potentiel de contaminations autres que celles détectées par SMi (2012a, b) pour ces différentes raisons :

1. La tranchée d'excavation sera de faible profondeur (1,8 m);
2. Dans l'emprise de l'autoroute, la zone des travaux (terre-plein) est surélevée par rapport aux terrains adjacents et le drainage des terrains voisins ne converge pas vers cette zone;
3. Il n'existe pas de lien de surface où le ruissellement de contaminants pourrait atteindre la zone des travaux grâce à la présence des égouts pluviaux, rues, trottoirs, autres terre-pleins, etc.;
4. L'autoroute est une infrastructure très bien drainée sans résurgence ou nappe phréatique prévisible dans la zone des travaux.

6. CONCLUSION

Au terme de notre ÉES – Phase I, certaines activités potentiellement contaminantes ont été détectées dans le milieu périphérique de la zone d'étude. Nos résultats sont concordants avec ceux du rapport phase I sommaire du Groupe SMi (Groupe SMi, 2010). Aussi, il a été possible de confirmer ou d'infirmer la présence de contaminants dans la zone des travaux projetés par Gaz Métro le long de l'autoroute 40 grâce aux études de phase II et III réalisées par Groupe SMi en 2012 (Groupe SMi, 2012a, 2012b). Ainsi, certains sols ont des concentrations se situant sous le critère A des critères du MDDEFP, d'autres dans les plages A-B et B-C des critères; et aucun supérieur au critère C.

Par ailleurs, le lot 3 157 713 où la construction des postes de détente D0522 et de vanne V0005 est prévue, comportent des remblais d'origine inconnue révélant des signes de contamination réelle ou potentielle.

À la suite de l'inspection du site et à la revue des documents disponibles, il apparaît requis de procéder à une évaluation environnementale de site, phase II seulement pour la zone où seront implantés les postes D0522 et V0005 projetés de Gaz Métro.

7. LIMITES ET VALIDITÉ DE L'ÉTUDE

7.1 Limitation de l'étude

Cette étude environnementale est basée sur les résultats obtenus en utilisant la méthodologie décrite dans ce rapport et les renseignements fournis par le propriétaire ou son représentant (renseignements que nous supposons être exacts). Les opinions énoncées dans ce rapport ont été obtenues en utilisant les règles, les méthodes et les jugements scientifiques généralement reconnus. Cependant, compte tenu de l'incertitude inhérente à cette procédure scientifique, les conclusions de ce rapport ne sont pas et ne peuvent être garanties. Les résultats et les conclusions énoncés dans ce rapport sont basés sur les faits et le contexte qui prévalaient lors de la réalisation de la présente étude et selon les renseignements disponibles dans la limite d'un accord mutuel sur le mandat, l'envergure du travail, le budget et l'échéancier. Le rapport n'est pas exhaustif en terme d'étendue. Tout changement dans les faits ou le contexte sur lesquels ce rapport est basé pourrait compromettre l'exactitude des résultats et des conclusions.

7.2 Utilisation par une tierce personne

Toute utilisation qu'une tierce partie pourrait faire de ce rapport ou toute décision prise sur les bases de ce rapport sont la responsabilité de cette tierce partie. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient être encourus par une tierce partie résultant de décisions prises sur les bases de ce rapport.

8. RÉFÉRENCES

► Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs <http://www.mddep.gouv.qc.ca/>

- MDDEP 2003. *Guide de caractérisation des terrains*, Les Publications du Québec, Sainte-Foy, 111 pages.
- *Répertoire des terrains contaminés*
Consulté 10 et 11 avril 2013. Mise à jour 8 avril 2013.
<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/resultats.asp>
- *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels*
Consulté 10 et 11 avril 2013. Mise à jour 10 février 2013.
http://www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/resultats.asp
- MDDEFP, 2013. Aires protégées au Québec : Les provinces naturelles. Niveau I du cadre écologique de référence du Québec. Description des provinces naturelles : Province B – Basses-terres du Saint-Laurent. Dernière mise à jour : 2002. Consulté le 3 mai 2013.
http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm

► Régie du bâtiment du Québec

<http://www.rbq.gouv.qc.ca/>

- Répertoire des titulaires de permis pour équipements pétroliers de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Région de Montréal. Consulté le 19 avril 2013. Dernière mise à jour 2013.
https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/equipements-petroliers/UEPTIT_Region_06.pdf
- Registre des sites d'équipement pétroliers de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Région Chaudière-Appalaches. Consulté le 19 avril 2013. Dernière mise à jour 2013.
<https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/equipements-petroliers/sites-equipements-petroliers-region-06.pdf>

► Hydrogéologie

- Bériault, A. et Simard, G., 1978. Carte hydrogéologique de l'île de Montréal et des îles Perrot et Bizard, Rapport O-43. Ministère des Richesses Naturelles du Québec, service des eaux souterraines.
- Brisebois, D., 2003. Ressources minérales de la grande région de Montréal, DV 2001-09. Gouvernement du Québec, Géologie Québec.
- GéoBase 2005-2010. Orthoimage S5_07340_4536_20070918. www.geobase.ca.
- GESTIM, février 2013. Carte des titres miniers, 31H05. Ressources naturelles, Québec.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Réserves naturelles, Région administrative de Montréal.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/naturelle/region06.htm#angell>
- Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec, 2004, *Système* d'information hydrogéologique.
- Prest, V.K. et Hode-Keyser, J., 1982. Caractéristiques géologiques et géotechniques des dépôts meubles de l'île de Montréal et des environs, Québec. 75-27, incluant carte 1426A et 1427A. Commission Géologique du Canada.

- Système d'information géominière du Québec – SIGÉOM, 2009. Compilation géologique – Lachine – 31H05 (1/50 000). Gouvernement du Québec, Géologie Québec.

► **Autres documents consultés**

- Registre de foncier du Québec (RFQ) : www.registrefoncier.gouv.qc.ca. Consulté entre le 11 mars 2013 au 3 mai 2013. Mise à jour en 2013.
- Norme CSA Z768-01 (2006). Évaluation environnementale de site, phase 1, 24 pages.
- Répertoire fédéral des sites contaminés
<http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/searchby-recherche-par-fra.aspx>
Consulté le 19 avril 2013. Mise à jour : 2013-01-31.
- Biofilia, 14 février 2013. Avis de projet remis à la direction générale de l'évaluation environnementale du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec.
- SM Aménatech inc. Septembre 2010. Évaluation environnementale de site (Phase 1) sommaire – Autoroute 40. V/Réf. : 8505-09-AC01. N/Réf. : F101236-001. Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec. 23 pages et 3 annexes.
- SMi. Mai 2012a. Caractérisation environnementale des sols. Tronçon de l'autoroute 40, situé entre le boulevard St-Charles et Des-Anciens-Combattants à Montréal (Québec). Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec – Montréal. N/Réf. : F099828-007.
- SMi. Août 2012b. Caractérisation environnementale complémentaire des sols. Tronçon de l'autoroute 40, situé entre le boulevard St-Charles et Des-Anciens-Combattants à Montréal (Québec). Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec – Montréal. N/Réf. : F099828-009.
- Ville de Montréal. Liste des terrains contaminés. En ligne. Consulté le 19 avril 2013.
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74643772&_dad=portal&_schema=PORTAL

ANNEXE 1

Photographies de la visite de terrain

Photographies prises par Caroline L'Heureux le 24 avril 2013

Secteur du poste de vanne V0005 à démanteler

Vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Tronçon entre le poste de vanne V0005 à démanteler et les postes D0522 et V0005 projetés

Vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



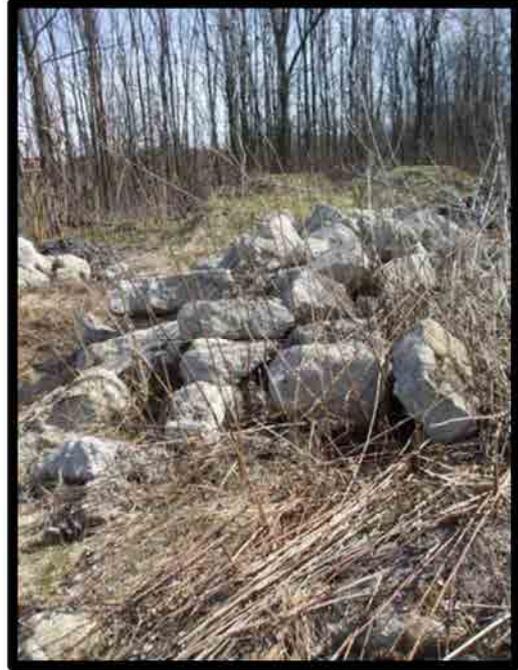
Vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



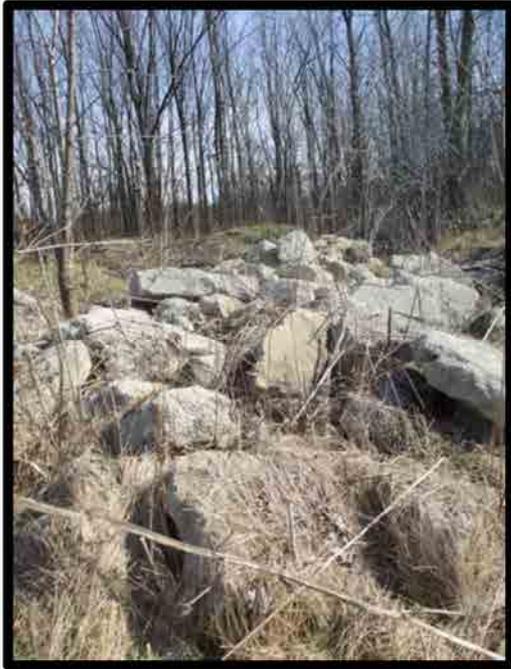
Remblai # R1. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R3. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R2. Par CLH. 2013-04-24



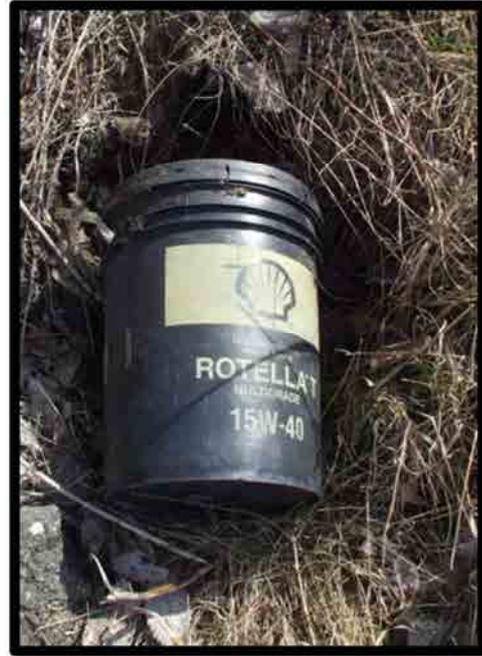
Remblai # R4. Par CLH. 2013-04-24



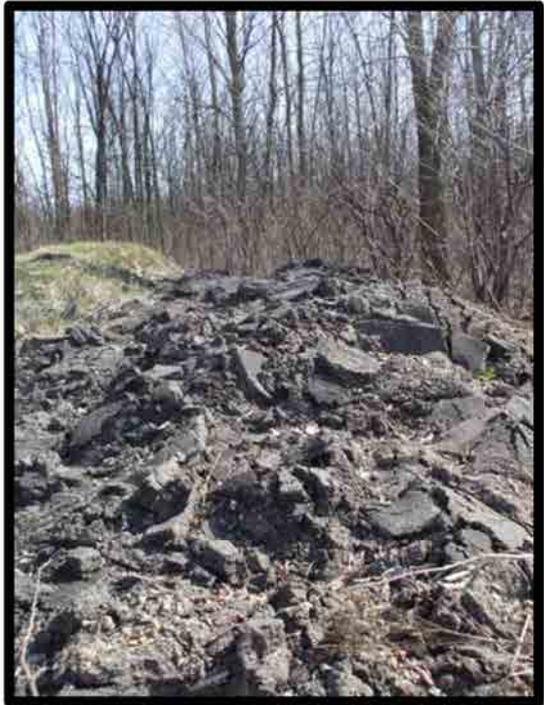
Remblai # R5. Par CLH. 2013-04-24



Déchet dangereux # DD1 dans remblai # R6. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R6. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R7. Par CLH. 2013-04-24



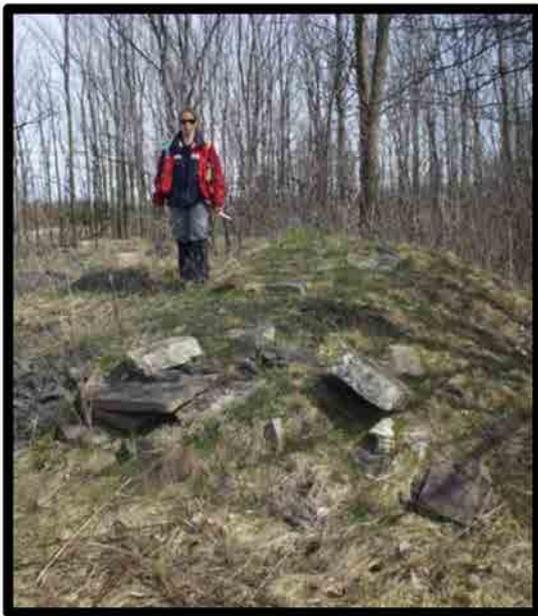
Remblai # R8. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R9. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R9. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R10. Par CLH. 2013-04-24



Remblais # R9. Par CLH. 2013-04-24



Déchet dangereux # DD2. Par CLH. 2013-04-24



Pneus # P1. Par CLH. 2013-04-24



Secteur du poste de détente D0522 et vanne V0005 à construire

Vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R11. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R14. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R12. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R15. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R13. Par CLH. 2013-04-24



Remblai # R16. Par CLH. 2013-04-24



Secteur poste V00071 à construire

Nord de l'autoroute 40, vue vers l'est.
Par CLH. 2013-04-24



Nord de l'autoroute 40, vue vers le nord.
Par CLH. 2013-04-24



Nord de l'autoroute 40, vue vers l'ouest.
Par CLH. 2013-04-24



Nord de l'autoroute 40, vue vers le sud
(Pétro Canada, Suncor Energie). Par
CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, vue vers le sud,
Péto Canada, Suncor Energie. Par
CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel,
vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, vue vers l'est,
Péto Canada, Suncor Energie. Par
CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel,
vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, égouts pluviaux,
Péto Canada, Suncor Energie. Par
CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel,
Brick, vue vers le sud. Par CLH. 2013-
04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel, Wal Mart, vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel, entre Brick et Wal Mart, vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, secteur industriel, égouts pluviaux. Par CLH. 2013-04-24



**Secteur de réaménagement des branchements et traverses au
poste D1209**

Sud de l'autoroute 40, lot 2 460 027,
vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, lot 2 460 027,
vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, lot 2 460 027,
vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, lot 2 460 027,
vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, fossé. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, terrain vacant, vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, terrain vacant, vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, terrain vacant, vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, terrain vacant, vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Sud de l'autoroute 40, terrain vacant, éléments d'intérêt. Par CLH. 2013-04-24



Secteur poste D0522 à abandonner

Vue vers le nord. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers l'est. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers le sud. Par CLH. 2013-04-24



Vue vers l'ouest. Par CLH. 2013-04-24



ANNEXE 2

***Inventaire des puits et forages du système d'information
hydrogéologique (SIH)***

Puits et forages répertoriés par le SIH dans la zone d'étude

#	Coordonnées (m) MTM, Nad 83		Adresse	Profondeur (m)	Longueur cuvelage (m)	Niveau fin travaux (m)	Date pompage	Débit (L/min)	Stratigraphie (épaisseur de la couche et sa description)									
1	276253	5035570	8 Beaubois, Kirkland	23,5	6,1	-5,18	1989-06-29	90,9	1,8	ARGL/BLO_Inconnu	1,8	ROCH_Inconnu	11	CALC_Inconnu	9,1	ROCH_Inconnu		
2	271581	5032160	Inconnu	24,4	5,8	-7,32	1983-04-17	46,8	5,8	ARGL_Inconnu	18,6	ROCH_Inconnu						
3	272773	5031730	Inconnu	37,2	Inconnu	-1,49	1967-07-01	1363,8	0,6	TERR_Inconnu	10,7	ARGL_À_ARGL/BLO	26	GRES_Inconnu				
4	272844	5032830	Inconnu	45,7	Inconnu	-4,57	1964-09-22	363,7	6,1	ARGL_Inconnu	39,6	CALC_Inconnu						
5	273401	5033220	Inconnu	32	Inconnu	-3,05	1963-06-19	1818,4	1,8	ARGL_Inconnu	2,1	ARGL/BLO_Inconnu	25	CALC_Inconnu	3	ARGL_Inconnu		
6	274144	5033360	Inconnu	5,5	4	Inconnu	Inconnu	Inconnu	2,4	SABL/ARG_Inconnu	1,5	SILT/GRA_Inconnu	15	ROCH_Inconnu				
7	274499	5032000	Inconnu	4	2,4	Inconnu	Inconnu	Inconnu	2,4	SABL/SIL_Inconnu	1,5	MARB_Inconnu						
8	274679	5032000	Inconnu	10,1	Inconnu	-2,13	1985-06-26	Inconnu	0,6	REMB_Inconnu	9,4	ROCH_Inconnu						
9	276113	5033770	Inconnu	121,9	Inconnu	-3,96	1963-05-18	163,7	0,3	TERR_Inconnu	2,4	ARGL_Inconnu	63	ARGL_Inconnu	47	CALC_Inconnu	9	ROCH_Inconnu
10	276637	5033770	23 South Ridge Kirkland H9E1B3	91,5	12,2	Inconnu	2004-12-17	90,9	1,2	SABL_À_GRAV	9,1	TILL_Inconnu	81	CALC_Inconnu				
11	276637	5033780	21 South Ridge Kirkland H9E1B3	103,7	10,1	Inconnu	2004-11-15	90,9	5,5	ARGL_AVEC_GRAV	98,2	CALC_Inconnu						
12	277621	5033200	Inconnu	94,5	4,6	-2,44	1991-05-24	45,4	4,6	ARGL/BLO_Inconnu	89,9	ROCH_Inconnu						
13	277621	5033240	Inconnu	57,9	6,4	-1,22	1991-05-25	68,1	6,4	ARGL/BLO_Inconnu	51,5	ROCH_Inconnu						

ANNEXE 3

***Réponses du MDDEFP aux demandes formelles d'accès à
l'information pour les lots touchés par les travaux***

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'évaluation
de Montréal, Laval, Longueuil et Laurentides

Le 2 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) :
Lot : 1 559 738, Cadastre du Québec. Lots : 58, 58-1, 62, Paroisse de Sainte-Anne, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du jour, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M. Chagnon

Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j

Bureau de Montréal
515, rue Sherbrooke Est, Bureau 3850
Montréal (Québec) H1T 2K0
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0876
Internet : www.mdtelq.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
540, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2206
Télécopieur : 450 661-2237

Bureau de Longueuil
390, boulevard Industriel
Longueuil (Québec) J6H 4K6
Téléphone : 450 854-4335
Télécopieur : 450 852-2331

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, Bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7B 3K5
Téléphone : 450 431-2220
Télécopieur : 450 432-1815

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lévis/Québec et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantal Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 1 559 739, Cadastre du Québec. Lots : 58, 58-1, 62, 324, 325, 326, 327, 329, 343, 371, 376, Paroisse de Sainte-Anne, Montréal (Québec)

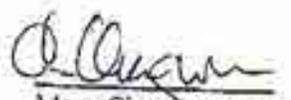
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

P.-j.

Bureau de Montréal
6176, rue J.-H. Trépanier Est, bureau 3880
Montréal (Québec) H1T 3K8
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 854-0658
Internet : www.mddpfa.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vallier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 681-2000
Télécopieur : 450 681-2217

Bureau de Lévis/Québec
100, boulevard Industriel
Rivière-du-Québec (Québec) J6A 4K6
Téléphone : 450 656-4355
Télécopieur : 450 656-6121

Bureau des Laurentides
400, rue Sicaud, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7T 2K5
Téléphone : 450 431-2120
Télécopieur : 450 431-3515

PAR COURRIEL

Montréal, le 11 avril 2013

Madame Chantale Moisan

Biofilia inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

**Objet : Demande d'accès aux documents pour le lot : 2 240 728, 2 240 591, 2 240 7
2 240 814, 2 240 813 cadastre du Québec
Paroisse de Pointe-Claire, Montréal**

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à vos demandes d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Ce sont :

1. Certificat d'autorisation, daté du 23 août 1991; 2 pages
2. Caractérisation des sédiments, bassin de rétention ville de Kirkland par Laboratoire de Béton ltée, daté Septembre 1997; 25 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23, 24, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9
4X6

Téléphone : 514 873-3636

Télécopieur : 514 873-5662

Courriel : josee.longpre@mddefp.gouv.qc.ca

Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Bureau de Laval

bureau 3860

300, rue Sicard, bureau 80

Laval (Québec) H7C 2M7

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : 450 661-2008

Téléphone : 450 433-2220

Télécopieur : 450 661-2217

Télécopieur : 450 433-1315

Bureau de Lanaudière

850, boulevard Vanier

Bureau des Laurentides

100, boulevard Industriel

Repentigny (Québec) J6A

Téléphone : 450 654-4355

Télécopieur : 450 654-6131

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JL/jl

Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

p.j.



Montréal, le 23 août 1991

Corporation municipale de la
ville de Kirkland
17000, boul. Hymus
Kirkland (Québec)
H9J 2N2

À l'attention de Madame Lise Labrosse, greffière

Objet: Certificat d'autorisation
Projet d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial
et de rétention d'eau pluviale
Lots 141, 142, 143, 144, 159, 160 et 161
N/dossier numéro: 65600-14

Madame,

Pour faire suite à la demande d'autorisation soumise au ministère de l'Environnement en date du 7 décembre 1990, par monsieur Jean-Luc Durocher, ing., de la firme Arsenault, Garneau, Villeneuve experts-conseils conformément à la résolution du conseil municipal numéro 19-5-91 en date du 8 mars 1991, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous, lesquels ont été approuvés par la résolution numéro 91-74 du comité exécutif de la CUM en date du 7 février 1991.

Les travaux autorisés par la présente consistent en :

- l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pluvial sous la rue Edmond (lots 141 à 144).
- l'installation de conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sous le boulevard et la servitude projetée sur les lots 141 à 144.
- l'installation d'une conduite d'égout pluvial sous les lots 160 et 161.
- le creusement d'un fossé de drainage pluvial et en l'agrandissement d'un bassin de rétention d'eau pluviale dans la servitude du lot 159.

AQUEDUC

- 1959 m de conduite en fonte ductile, classe 51, BNQ 3623-085, 300 mm dia;
- 12 bornes d'incendie, BNQ 3638-100;

ÉGOUT SANITAIRE

- 441 m de conduite en P.V.C., DR-35, BNQ 3624-135, 250 mm dia;
- 939 m de conduite en P.V.C., DR-35, BNQ 3624-135, 300 mm dia;
- 17 regards préfabriqués en béton armé, BNQ 2622-400, joints étanches;

ÉGOUT PLUVIAL

- 134 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 300 mm dia;
- 188 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 525 mm dia;
- 313 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 600 mm dia;

- 71 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 750 mm dia;
- 1711 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 900 mm dia;
- 25 regards préfabriqués en béton armé, BNQ 2622-400;
- 70 puisards de rue préfabriqués en béton, BNQ 2622-410;

le tout tel que représenté aux plans numéros TM-1128 à TM-1135 et TM-1138 à TM-1141 préparés par Arsenault, Garneau, Villeneuve experts-conseils en date de septembre 1990. Le coût des travaux a été estimé comme suit:

13-24

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date de la présente et après avoir obtenu toute approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par la soussignée avant que les travaux ne soient exécutés.

Ces essais d'étanchéité des réseaux d'égouts seront effectués conformément à la norme NQ 1809-300, chapitre 10. La chargée de projets du Service municipal de la Direction régionale du ministère, Madame Suzel Bourdeau, ing., Tél.: (514) 873-9179, devra être avisée de la date du début des travaux et lorsque les essais seront réalisés, une copie des résultats devra lui être transmise dans les meilleurs délais.

Une attestation de conformité certifiant que les travaux ont été exécutés selon la présente autorisation devra être produite par l'ingénieur responsable du projet après l'acceptation finale des travaux.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement et vous engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont, dans la mesure du possible, fabriqués au Québec de même qu'à appliquer la politique d'achat du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le ministre de l'Environnement

Kathleen Cartière
Directrice régionale

SB/lb

c.c. Jean-Luc Durocher, ing.
Arsenault, Garneau, Villeneuve inc.
Jacques Simon, ing. Assainissement urbain



LABORATOIRE DE BÉTON LTÉE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SÉCURÉ

30 SEP. 1997

DIRECTION RÉGIONALE
DE MONTRÉAL

CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS

BASSIN DE RÉTENTION

VILLE DE KIRKLAND

VILLE DE KIRKLAND
17000, BOULEVARD HYMUS
KIRKLAND (QUÉBEC)
H9J 2W2

Dossier n° : B14051 (E10643)
Rapport n° : 02B (0997)

Septembre 1997

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. INTRODUCTION	1
2. PROBLÉMATIQUE	2
3. MÉTHODOLOGIE	3
3.1 Échantillonnage	3
3.2 Méthodes d'analyses chimiques	3
4. RÉSULTATS	6
4.1 Description des sédiments	6
4.2 Résultats analytiques	6
5. CONCLUSION	8

LISTE DES ANNEXES

	<u>Nombre de</u> <u>PAGES</u>
Annexe 1 - Résumé de la politique du MEF	2
Annexe 2 - Conditions générales et limites	1
Annexe 3 - Certificats d'analyses chimiques	9

1. INTRODUCTION

La ville de Kirkland, division des travaux publics, a mandaté la firme Laboratoire de Béton ltée pour effectuer une caractérisation des sédiments d'une partie du bassin de rétention situé au nord de l'autoroute 40, entre les rues Berne et Houde à Kirkland. Ce bassin est localisé sur les lots 157-21 et 159-2.

La qualité des sédiments a été établie selon la grille des critères indicatifs de contamination de la *Politique de réhabilitation des terrains contaminés* du MEF. Un résumé de cette politique est fourni à l'annexe 1.

Le présent rapport présente d'abord le contexte de l'étude, la méthodologie employée, les résultats obtenus et les conclusions tirées. Le rapport est soumis aux conditions générales et limites énoncées à l'annexe 2.

2. PROBLÉMATIQUE

L'étude a été réalisée à la demande du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF)¹ dans le cadre du projet de relocalisation et d'agrandissement du bassin de rétention d'eaux pluviales. Ce projet comprend le remplissage de la partie ouest du bassin existant et l'agrandissement du bassin du côté «est».

Afin de compléter son dossier, le MEF désire établir la qualité environnementale des sédiments de la section du bassin à remblayer, soit la section ouest. Or, cette caractérisation n'a pas été réalisée en temps et lieux. La section concernée a été remblayée et réaménagée et les sédiments concernés ne sont plus accessibles directement.

Selon Monsieur Massabni du Service techniques de la ville de Kirkland, très peu de sédiments (<10 cm d'épaisseur) étaient présents au fond du bassin avant d'être remblayés. Afin de procéder à la caractérisation de ce matériel malgré tout, la ville de Kirkland a mandaté la firme Laboratoire de Béton ltée afin de prélever des échantillons de sédiments à l'extrémité ouest du bassin actuel, dans la section la plus rapprochée de la partie de l'ancien bassin maintenant remblayé. En supposant que les sédiments qui s'accumulent au fond d'un bassin sont relativement homogènes sur toute la surface, ces sédiments sont représentatifs des sédiments remblayés.

¹ Lettre datée du 25 août 1997 et adressée à Monsieur Jean Auclair, ingénieur de SNC-Lavalin.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Échantillonnage

Jeudi le 4 septembre 1997, un représentant de la firme Laboratoire de Béton liée a procédé au prélèvement de six échantillons de sédiments au fond de la section ouest du bassin actuel. La localisation du sondage est montrée sur le schéma ci-après.

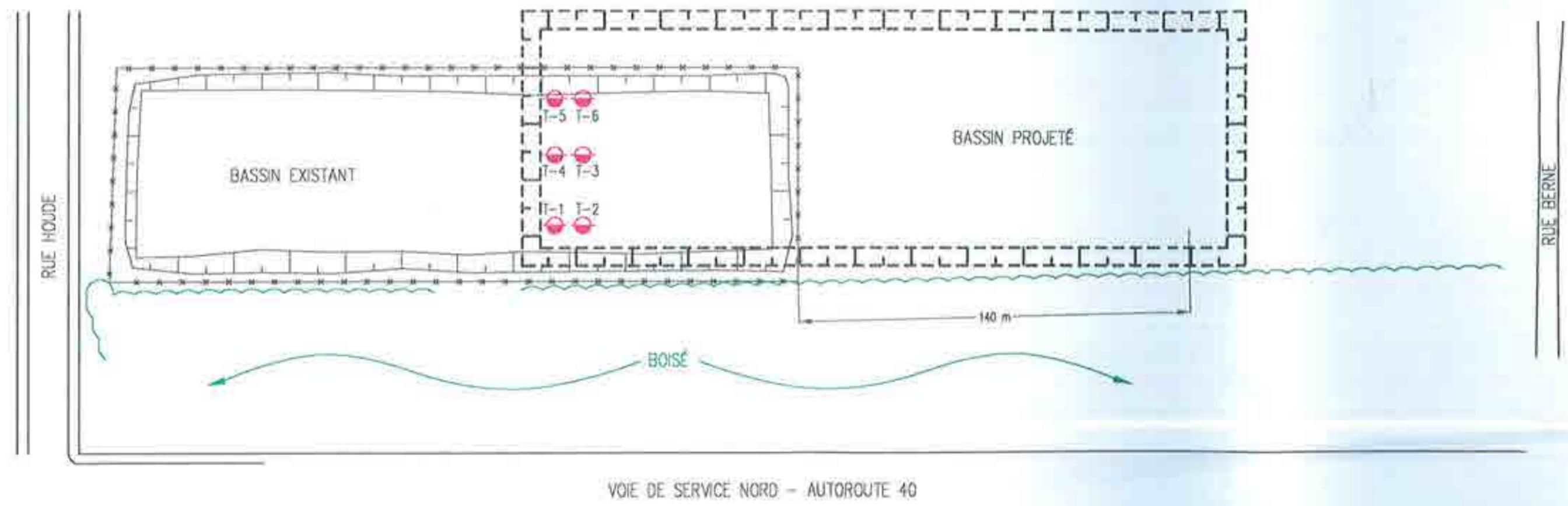
Les prélèvements ont été effectués à l'aide d'une tarière manuelle. Chaque sondage a atteint une profondeur de 15 cm. Entre chaque prélèvement, la tarière manuelle a été nettoyée et rincée à l'hexane, à l'acétone et à l'eau distillée, et ce, conformément au *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*, cahier 1 à 5 du MEF. Les échantillons prélevés ont été directement déposés dans des pots en verre préparés par le laboratoire d'analyses.

Les pots utilisés pour la conservation des échantillons étaient pourvus d'une protection en aluminium incorporée au couvercle afin d'empêcher tout contact entre l'échantillon et le couvercle de plastique. Les échantillons ainsi prélevés ont fait l'objet d'une description visuelle et olfactive. Les échantillons ont été conservés dans une glacière et acheminés lors de la même journée au laboratoire d'analyse

3.2 Méthodes d'analyses chimiques

Dans le cadre de ce projet, le laboratoire Technitrol-Eco a été retenu pour la réalisation des analyses chimiques. Ce laboratoire est indépendant et accrédité par le MEF.

Les paramètres et les méthodes d'analyse utilisés par le laboratoire pour la réalisation du mandat sont présentés ci-après :



LÉGENDE:

-  Sondage par tarière manuelle
-  Clôture

NOTES:

Ce plan a été tracé à partir des renseignements apparus sur un plan d'implantation intitulé *Relocalisation de bassin de rétention* portant le numéro 601000, plan no TM-1187, daté d'avril 1997. Le plan a été préparé par SNC-Lavalin.

Les élévations du terrain aux emplacements des sondages sont celles indiquées sur le plan d'implantation.



LABORATOIRE DE BÉTON LIÉE

date : septembre 1997

CLIENT : Ville de Kirkland

PROJET : Bassin de rétention entre les rues Houde et Berne
Caractérisation des sédiments

TITRE : Plan de localisation des sondages

dessiné : D. Schmidt

approuvé : A. Thivierge, ing.

échelle : 

dossier : B14051 (E10643) 1/1

HP C ₁₀ -C ₅₀ ¹	: Chromatographie en phase gazeuse avec ionisation à la flamme (GC/FID)
Métaux ² (Cd, Cr, Cu, Pb, Ni, Zn)	: Absorption atomique (ICP)
HAM ³	: Chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (GC/MS)
HAP ⁴	: Chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (GC/MS)

Il est important de noter que les analyses ont été effectuées sur des échantillons composés, constitués de deux sous échantillons. Trois échantillons composés ont ainsi été analysés. En considérant la superficie caractérisée, environ 1 200 m², l'analyse de trois échantillons représente une grille d'échantillonnage de l'ordre de 20 m X 20 m, ce qui correspond aux grilles de 15 m X 15 m à 25 m X 25 m recommandées par le MEF.

¹ Hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀.

² Cadmium (Cd), chrome (Cr), cuivre (Cu), nickel (Ni), plomb (Pb) et zinc (Zn).

³ Hydrocarbures aromatiques monocycliques.

⁴ Hydrocarbures aromatiques polycycliques.

4. RÉSULTATS

4.1 Description des sédiments

Les six sondages réalisés n'ont intercepté que quelques centimètres (<10 cm) de sédiments. Le matériel prélevé était principalement de nature argileuse et aucun indice olfactif ou visuel de contamination n'a été détecté.

4.2 Résultats analytiques

Les résultats des analyses effectuées sont présentés au tableau 1 ci-après. Les certificats d'analyses correspondant sont fournis à l'annexe 3.

Les résultats obtenus ne démontrent aucune concentration supérieure au critère «B» et «C». En fait, tous les résultats sont inférieurs à la limite de détection (critère «A») à l'exception de la concentration en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ dans les composés T1 + T2 et T3 - T4 et la concentration en zinc dans le composé T5 + T6 qui dépassent légèrement le critère «A».

TABLEAU I
RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES
 (concentration en ppm (mg/kg))

PARAMÈTRES	COMPOSÉS			CRITÈRES		
	T1+T2	T3+T4	T5+T6	A	B	C
HP C ₁₀ C ₅₀	130	110	<100	<100	700	3500
HAM total	ND	ND	ND	<0,1	*	*
HAP total	ND	ND	ND	<1	20	200
MÉTAUX						
Cadmium	<1	ND	<1	<1,5	5	20
Chrome	53	59	56	<75	250	800
Cuivre	34	33	37	<50	100	500
Nickel	37	39	39	<50	100	500
Plomb	<10	<10	<10	<50	500	1000
Zinc	92	93	109	<100	500	1500

ND : Non détecté

* : Aucun critère n'existe pour la sommation des HAM mais étant donné qu'aucune concentration n'a été détectée, il n'y a pas lieu de présenter dans ce tableau chacun des composés individuellement et leurs critères respectifs. Ces données peuvent par contre être consultées aux annexes 1 et 3.

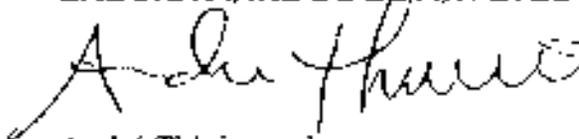
5. CONCLUSION

Les travaux de caractérisation des sédiments effectués au bassin de rétention situé entre les rues Berne et Houde à Kirkland ont permis d'établir les points suivants :

- moins de 10 cm de sédiments de nature argileuse sont présents au fond du bassin;
- tous les résultats obtenus présentent des concentrations en hydrocarbures pétroliers $C_{10}C_{30}$, en métaux, en hydrocarbures aromatiques polycycliques et en hydrocarbures aromatiques monocycliques inférieures au critère «B» du MEF.

L'échantillonnage des sédiments a été réalisé à l'extrémité ouest du bassin actuel, dans la section la plus rapprochée du secteur maintenant remblayée de l'ancien bassin. En fonction des résultats obtenus et en considérant que les caractéristiques étaient homogènes sur toute la surface, il appert que les conditions environnementales des sédiments de l'ancien bassin respectent les exigences du MEF pour un site à vocation résidentielle, industrielle et commerciale.

LABORATOIRE DE BÉTON LTÉE



André Thivierge, ing.
AT/jl



ANNEXE 1

RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE DU MEF

POLITIQUE DE CARACTÉRISATION DU MEF

1 CRITÈRES INDICATIFS DE CONTAMINATION

L'évaluation de la contamination des sols et de l'eau souterraine d'un site est basée sur les critères du MEF (ministère de l'Environnement et de la Faune). Le ministère a élaboré des valeurs seuils pour divers paramètres et ce, en fonction du type de site (résidentiel ou commercial/industriel). Ces critères présentés au tableau suivant, sont inclus dans la «Politique de réhabilitation des terrains contaminés» publiée en février 1988 par le MENVIQ (ministère de l'Environnement du Québec) et mis à jour en juillet 1996.

CRITÈRES INDICATIFS DE LA CONTAMINATION DES SOLS ET DE L'EAU SOUTERRAINE

PARAMÈTRES	CRITÈRES A, B ET C					
	SOLS (ppm)			EAU (ppb)		
	A	B	C	A	B	C
Huiles et graisses minérales (HGM)				<100	1000	5000
Hydrocarbures pétroliers (C ₁₀ à C ₄₀)*	<100	700	3 500	<100	700	3 500
Hydrocarbures aromatiques monocycliques (HMA) :						
- benzène	<0,1	0,5	5	<0,5	5	300
- éthylbenzène	<0,1	5	50	<0,5	2,4	700
- toluène	<0,1	3	30	<0,5	24	300
- chlorobenzène (mono)	<0,1	1	10	<0,1	2	5
- 1,2 dichlorobenzène	<0,1	1	10	<0,1	2	5
- 1,3 dichlorobenzène	<0,1	1	10	<0,1	2	5
- 1,4 dichlorobenzène	<0,1	1	10	<0,1	2	5
- xylènes totaux	<0,1	5	50	<0,5	300	-
- styrène	<0,1	5	50	<0,5	40	120
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), sommation	1	20	200	0,2	10	50
Composés phénoliques par colorimétrie	<0,1	-	10	1,0	2	5
Biphényles polychlorés (BPC)	<0,1	-	10	<1,0	0,2	1
Métaux						
- cadmium (Cd)	1,5	5	20	1	5	20
- chrome (Cr)	75	250	800	15	40	500
- cuivre (Cu)	50	100	500	25	500	1 000
- mercure (Hg)	0,2	2	10	0,1	0,5	1,0
- nickel (Ni)	50	100	500	10	250	1 000
- plomb (Pb)	50	500	1 000	10	50	100
- zinc (Zn)	100	500	1 500	50	5 000	10 000

Critère A : bruit de fond moyen en ce qui concerne les contaminants se trouvant de façon naturelle dans le milieu

Critère B : concentration maximale à respecter dans le cas d'un site à vocation résidentielle

Critère C : concentration maximale à respecter dans le cas d'un site à vocation commerciale ou industrielle

- : pas de critère actuellement (juillet 1996)

* : remplace la méthode d'analyse des huiles et graisses minérales à partir du 1^{er} janvier 1998

2. POLITIQUE DE RESTAURATION DES SOLS CONTAMINÉS NON EXCAVÉS

Le tableau suivant présente les actions recommandées par le MEF lors de la présence de sols contaminés :

POLITIQUE DE RÉHABILITATION

CLASSIFICATION	UTILISATION DU TERRAIN	ACTIONS
Critère C et +	Commerciale / Industrielle	Décontamination recommandée
	Résidentielle	Décontamination recommandée
Plage B-C (>B <C)	Commerciale / Industrielle	Aucune action nécessaire
	Résidentielle	Décontamination recommandée
Plage A-B	Commerciale / Industrielle	Aucune action nécessaire
	Résidentielle	Aucune action nécessaire

3. GESTION DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS

Les lignes directrices pour la gestion des sols excavés établies par la Direction des politiques du secteur industriel, service des lieux contaminés est la suivante :

- plage A et moins : - utilisation sans restriction
- plage A-B : - utilisation comme matériaux de remblayage sur tout terrain à vocation industrielle ou commerciale à la condition que leur utilisation n'ait pas pour effet d'augmenter le niveau de contamination du terrain récepteur et que les sols n'émettent pas d'odeurs d'hydrocarbures perceptibles;
- utilisation comme matériaux de recouvrement journalier dans un lieu d'enfouissement sanitaire (LES).
- plage B-C : - décontamination dans un lieu de traitement autorisé,
- utilisation comme matériaux de remblayage sur le terrain d'origine à la condition que leur utilisation n'augmente pas le niveau de contamination du terrain et que l'usage de ce terrain soit à vocation industrielle ou commerciale;
- si les options précédentes sont impraticables, dépôt dans un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) comme matériaux acceptables.
- plage C et plus : - décontamination dans un lieu de traitement autorisé,
- si l'option précédente est impraticable, dépôt définitif dans un lieu d'enfouissement sanitaire autorisé

ANNEXE 3

CERTIFICATS D'ANALYSES CHIMIQUES



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de A. THIVIERGE
Client ENVIROCONSEIL DR INC.
3420 BOUL. ST-JOSEPH EST
MONTREAL, QUÉ.
H1X 1W6

No de certificat 97-25930
Date d'émission 10-sep-97
Date de réception 06-sep-97
No. projet 814051
Bon de commande 1989

Identification Identification (suite) Matrice Date de prélèvement Lieu ou prélèvement Prélevé par No de laboratoire		T1 + T2	T3 + T4	T5 + T6
		Sol	Sol	Sol
		04/09/97	04/09/97	04/09/97
		nd	nd	nd
		J. Caissie	J. Caissie	J. Caissie
		120356	120357	120368
Paramètres	Date préparation / d'analyse	Résultats (mg/kg sec)*	Résultats (mg/kg sec)*	Résultats (mg/kg sec)*
Cadmium	8-10/9/97	<1	<1	<1
Chrome	8-10/9/97	53	69	56
Cuivre	8-10/9/97	34	33	37
Nickel	8-10/9/97	37	39	39
Plomb	8-10/9/97	<10	<10	<10
Zinc	8-10/9/97	92	93	109

Non-conformité:

Commentaires:

Méthodes d'analyse : Annexe I

Contrôle de qualité: Annexe II

Chimiste


Micheline Gagnon
03/09/97
03/09/97

*Seul indicateur contrôlé.

Note : Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de A. TRIVIERGE
Client ENVIROCONSEIL DR INC.
3420 BOUL. ST-JOSEPH EST
MONTREAL, QUÉ.
H1X 1W8

No de certificat 97-26030
Date d'émission 10-sep-97
Date de réception 06-sep-97
No. projet B14051
Bon de commande 1889

Annexe I-Méthodes d'analyse.

Paramètres	No de méthode ou Référence	Instrument ou Technique
Cadmium	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon
Chrome	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon
Cuivre	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon
Nickel	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon
Plomb	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon
Zinc	12-063-97	Émission atomique à plasma d'argon

Ce certificat d'analyse ne représente, sous aucun aspect, une certification et ne doit être considéré comme un document officiel. Il n'est valide que pour le client et ne doit pas être réutilisé sans l'autorisation écrite du laboratoire.

This certificate does not constitute an endorsement, without the written agreement of the laboratory, samples pending or this report will be kept for at least until the date of the report unless otherwise indicated in writing by the client.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de A. THIVIERGE
 Client ENVIROCONSEIL DA INC.
 3420 BOUL. ST-JOSEPH EST
 MONTREAL, QUÉ.
 H1X 1W8

No de certificat 97-25920
 Date d'émission 10-sep-97
 Date de réception 06-sep-97
 No. projet 314051
 Bon de commande 1989

Annexe II - Contrôle de qualité.

Paramètres	Blanc mg/kg*	Duplicata		Matériaux de référence certifiés			Ajouts %	
		# Lab	Valeur 1	Valeur 2	MRC	MRC		MRC
			mg/kg*	mg/kg*	Identifi- fication	Attendus (Écart)		Résultat mg/kg*
Cadmium	< 1				CLP-234 -Cd	59(45-73)	59	
Chrome	< 1				CLP-234 -Cr	90(72-108)	93	
Cuivre	< 1				CLP-234 -Cu	178(143-213)	169	
Nickel	< 1				CLP-234 -Ni	74(57-90)	69	
Plomb	< 10				CLP-234 -Pb	143(108-177)	140	
Zinc	< 1				CLP-234 -Zn	91(70-112)	88	

*Sauf indication contraire.

Chimère



Certificat d'analyse qui peut être reproduit, copié ou échangé sans autorisation écrite de Laboratoires ECO. Toute réimpression ou utilisation sans leur consentement préalable est punie à partir de la date de signature de ce document par les lois en vigueur.

This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Any reuse, printing or distribution of this report will be kept for. Please inform the state of the report unless otherwise instructed or verified by this level.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thivierge
Client ENVIROCONSEIL DR INC
3420 Boul St Joseph Est
Montréal, Qc
H1X 1W8

No de certificat 97-26930
Date d'émission 11-09-97
Date de réception 05-09-97
No. dossier Non mentionné
Bon de commande 1989

Paramètres:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50		Méthode: 13.003-87		Instrument: CE-DIE
Identification	T1 + T2	T3 + T4	T5 + T6	
Identification (suite)				
Matrice	Sol	Sol	Sol	
Date de prélèvement	04/09/97	04/09/97	04/09/97	
Lieu du prélèvement	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné	
Prélevé par	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné	
Date de préparation	08/09/97	08/09/97	08/09/97	
Date d'analyse	08/09/97	08/09/97	08/09/97	
No de laboratoire	120356	120357	120358	
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	mg/kg 130	mg/kg 110	mg/kg < 100	

Vérifié *Sylvain Laporte*
Sylvain Laporte

Chimiste *Martin Brunet*
Martin Brunet

Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

This certificate cannot be reprinted, copied or used in any way without the written approval of the laboratory. Any unauthorized use or reproduction of this report without the written consent of the laboratory is prohibited. Toute réimpression, copie ou utilisation de ce rapport sans la permission écrite de ce laboratoire est formellement interdite.

This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Any unauthorized use or reproduction of this report will be held for 30 days after the date of the report and is otherwise strictly prohibited, in writing, by this lab.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thivierge

Client: ENVIROCONSEIL DR INC
3420 Boul St Joseph Est
Montréal, Qc
H1X 1W6

No de certificat: 87-26930
Date d'émission: 11-09-97
Date de réception: 05-08-97
No. de projet: Non mentionné
Bon de commande: 1889

Paramètre:

Hydrocarbures pétroliers C10-C60	Matrice: Sol				Méthode: 13-003-87		
	Blanc	No. Lab	Exp.	Ealon 2 ^e source		No lot: hr-261	
	mg/kg	mg/kg		Obtenu	Attendu	M/R- obtenu	
				mg/L	mg/L	M/R- attendu	
						mg/kg	
						mg/kg	
Hydrocarbures pétroliers C10-C60	< 100	130		83	100	2100	1370-2930
Non-conformité: Commentaires:							

Véniifié

Sylvain Laporte
Sylvain Laporte

Chimiste

Martin Brunel
Martin Brunel

Ce certificat ne doit pas être réutilisé, soit en totalité, soit en partie, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans le consentement préalable du laboratoire peut constituer un acte de contrefaçon et être poursuivie en justice.

This report may not be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the written approval of the laboratory. Any unauthorized use of this report will be kept for 30 days after the date of the report and will otherwise be destroyed, at will, by the client.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thavergo
Client ENVIROCONSEIL DR INC
3420 Boul St Joseph Est
Montréal, Qc
H1X 1W6

No de certificat 97-25930
Date d'émission 11-08-97
Date de réception 06-08-97
No. dossier Non mentionné
Bon de commande 1889

Paramètre:

Hydrocarbures Monocycliques Aromatiques	Méthode: 19-012-97			Instrument: CG SM
Identification	T1 + T2	T3 + T4	T5 + T6	
Identification (autre)				
Matrice	Sol	Sol	Sol	
Date de prélèvement	04/08/97	04/08/97	04/09/97	
Lieu du prélèvement	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné	
Prélevé par	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné	
Date de préparation	08/08/97	08/08/97	08/08/97	
Date d'analyse	09/09/97	08/08/97	08/08/97	
No de laboratoire	120356	120357	120358	
	mg/kg	mg/kg	mg/kg	
Benzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Toluène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Chlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Éthylbenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Xylène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Styrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
1,3-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
1,4-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
1,2-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Total	ND	ND	ND	
Ajust de recouvrement (%)				
Dibromofluoranthène	91	98	97	
DB-Fluoré	102	95	97	
1-Bromo-4-fluorobenzène	98	95	94	

Vérifié Sylvain Laporte
Sylvain Laporte

Chimiste [Signature]
Sylvain Laporte

Note : Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

This certificate is not to be used as evidence without the written approval of the Laboratory. Any use of this certificate for other purposes is prohibited. Ce rapport n'est pas à être utilisé comme preuve sans l'approbation écrite du Laboratoire. Toute utilisation de ce rapport à d'autres fins est interdite.

This certificate may not be reproduced, stored, or transmitted, without the written approval of the Laboratory. Any use of this certificate for other purposes is prohibited. Ce rapport n'est pas à être utilisé comme preuve sans l'approbation écrite du Laboratoire. Toute utilisation de ce rapport à d'autres fins est interdite.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thivierge

Client: ENVIROCONSEIL DR INC
 3420 Boul St Joseph Est
 Montréal, Qc
 H1X 1W6

No de certificat: 87-25930
Date d'émission: 11-09-97
Date de réception: 06-09-97
No. de projet: Non mentionné
Bon de commande: 1989

Paramètres:

Hydrocarbures Monocycliques Aromatiques	Matrice: Sol			Méthode: 13-012-87	
					No lot: nr-235
	Blanc	No. Lab	Duo.	Etalon 2 ^e source	
		120358	120358	Obtenu	Attendu
	mg/kg	mg/kg	mg/kg	obtenu	attendu
				ng	ng
Benzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	538	369.600
Toluène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	329	227.346
Chlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	361	290.436
Éthylbenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	156	112.181
Xylènes	< 0.1	< 0.1	< 0.1	199	145.237
Styrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1
1,3-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	276	217.373
1,4-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	342	282.468
1,2-Dichlorobenzène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	818	660.105
Total	ND	ND	ND		
% Récupération de Blanc					
Dibromodiméthane	108				
DB Toluène	118				
1-Bromo-4-fluorobenzène	123				
Non-conformité:					
Commentaires:					

Vérité

Sylvain Laporte
 Sylvain Laporte

Chimiste

Martin Brisset
 Martin Brisset

Ce certificat ne doit pas être reproduit, copié ou remis sans l'approbation écrite de l'émission. Les résultats ne sont valables que pour le seul échantillon analysé. Si vous le jugez de la bonne façon, nous sommes à votre disposition pour vous en parler.

This certificate may not be reproduced, copied or reissued without the written approval of the laboratory. Such results are only valid for the specific sample analyzed. If you feel that this is a fair and reasonable way to proceed, we are at your disposal to discuss this with you.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thivierge
 Client ENVIROCONSEIL DR INC
 3420 Boul St Joseph Est
 Montréal, Qc
 H1X 1W8

No de certificat 97-26830
 Date d'émission 11-09-97
 Date de réception 06-09-97
 No. dossier Non mentionné
 Bon de commande 1989

Paramètre:

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	Méthode: 13-011-98			Instrument: CG-SM
Identification	T1 + T2	T3 - T4	T6 + T8	
Identification (suite)				
Matrice	Sol			Sol
Date de prélèvement	04/09/97	04/09/97	04/09/97	
Lieu du prélèvement	Non mentionné			Non mentionné
Prélevé par	Non mentionné			Non mentionné
Date de préparation	08/09/97	08/09/97	08/09/97	
Date d'analyse	08/09/97	08/09/97	09/09/97	
No de laboratoire	120356	120357	120358	
	mg/kg	mg/kg	mg/kg	
Naphthalène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Acénaphtylène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Acénaphthène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Fluorène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Phénanthrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Anthracène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Fluoranthène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Pyrene	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Benzo(ghi)perylène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Benzo(c)phénanthrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Chrysène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Benzo(a)anthracène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Benz(a,b)-k(1)fluoranthènes	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Benzo(a)pyrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
3-Méthylcholanthrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Indène(1,2,3-cd)pyrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Dibenzo(ghi)anthracène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Dibenzo(a,h)pyrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Dibenzo(a,i)pyrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Dibenzo(a,j)pyrène	< 0.1	< 0.1	< 0.1	
Total	ND	ND	ND	
Ajour de recouvrement (%)				
D10-Fluorène	86	85	85	
D10-Pyrène	88	88	78	
D12-Benzo(a)pyrène	110	100	100	

Vérifié *Sylvain Laporte*
 Sylvain Laporte

Chimiste *Marie-Françoise Gagnon*
 Marie-Françoise Gagnon

Note : Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

This certificate is not valid if printed, photocopied, or reproduced in any form without the written approval of the laboratory. Any use of this certificate without the written approval of the laboratory is prohibited. The user is responsible for the accuracy of the data reported in this report and for the accuracy of the data reported in this report.

This certificate may not be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the written approval of the laboratory. Any use of this certificate without the written approval of the laboratory is prohibited. The user is responsible for the accuracy of the data reported in this report and for the accuracy of the data reported in this report.



Certificat d'analyse • Certificate of Analysis

À l'attention de M. André Thivierge

Client ENVIROCONSEIL DR INC
3420 Boul St-Joseph Est
Montréal, Qc
H1X 1W8

No de certificat 97-25833
Date d'émission 11-08-97
Date de réception 06-08-97
No. de projet Non mentionné
Bon de commande 1889

Paramètre:

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	Matrice: Sol				Méthode: 13-011-96	
	Blanc	No. Lab	Dup.	Etalon 2 ^e source	MR- obtenu	MR- attendu
	mg/kg	mg/kg		Obtenu Attendu	mg/kg	mg/kg
					No lot: mr-256	
Naphtalène	< 0.1	< 0.1			5.9	3.0-9.7
Acénaphthylène	< 0.1	< 0.1			3.5	2.8-7.7
Acénaphthène	< 0.1	< 0.1			----	----
Fluorène	< 0.1	< 0.1			----	----
Phénanthrène	< 0.1	< 0.1			----	----
Anthracène	< 0.1	< 0.1			2.3	0.54-5.0
Fluoranthène	< 0.1	< 0.1			----	----
Pyrène	< 0.1	< 0.1			2.3	1.1-4.3
7,12-Diméthylbenzofluranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Benzofluranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Benzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Chrysène	< 0.1	< 0.1			1.5	0.82-2.6
Benzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			2.2	0.86-3.1
Benzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			2.0	0.68-1.9
Benzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
3-Méthylcholanthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Indène(1,2,3-cd)pyrène	< 0.1	< 0.1			----	----
Dibenzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			4.0	1.3-5.0
Dibenzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Dibenzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Dibenzofluoranthracène	< 0.1	< 0.1			----	----
Total	ND	ND				
% Récupération du Blanc						
D10-Fluorène	80					
D10-Pyrène	75					
D12-Benzofluoranthracène	110					
Non-conformité:						
Commentaires:						

Vendé

Sylvain Laporte

Chémiste

Martin Boudet

Le client, en acceptant les présentes conditions, reconnaît avoir lu et compris le contenu de la présente. Les conditions de vente et les modalités de paiement sont indiquées sur le verso de la présente. Le client s'engage à respecter les conditions de vente et les modalités de paiement.

This certificate is not to be reproduced, in whole or in part, without the written approval of the laboratory. Any reproduction without the written approval of the laboratory is prohibited. The client agrees to indemnify the laboratory for any damages or losses resulting from the use of this certificate.

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de rapports
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 458 055, Cadastre du Québec. Lots : 179, 180, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

P.J.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 3450
Montréal (Québec) H2T 3R9
Téléphone : 514 973-3630
Télécopieur : 514 964-0856
Internet : www.mddelc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanoy
Laval (Québec) H7C 2S1P
Téléphone : 450 654-7008
Télécopieur : 450 681-7717

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J8A 6K5
Téléphone : 450 654-4332
Télécopieur : 450 654-6133

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, Bureau 05
Sainte-Thérèse (Québec) J7K 3K3
Téléphone : 450 423-2220
Télécopieur : 450 433-1215

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 325, Cadastre du Québec. Lots : 170, 171, 172, 173, en tout ou en partie, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

P.j.

Bureau de Montréal
1195, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3V8
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 854-0858
Internet : www.mil.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
250, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 683-2008
Télécopieur : 450 681-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Roussigny (Québec) J8A 4K8
Téléphone : 450 684-4335
Télécopieur : 450 684-6135

Bureau des Laurentides
300, rue Félix, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7K 8K5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-3335

Laval, le 11 avril 2013

Madame Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès aux documents
Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Objet : Demande d'accès à l'information concernant des redivisions de l'ancien lot 170-2, soit les anciens lots 170-122 à 170-123, 170-242 à 170-251 et 170-168 à 170-169, concordant avec les anciens lots 170-236 à 170-242 et 170-259, concordant avec les anciens lots 170-267 et 170-285 de la circonscription foncière de Montréal de la Paroisse de Pointe-Claire.

Madame,

En vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, je désire recevoir les documents concernant des redivisions de l'ancien lot 170-2 établi en 1953, soit les anciens lots 170-122 à 170-123, 170-242 à 170-251 et 170-168 à 170-169 établis en 1980, concordant avec les anciens lots 170-236 à 170-242 et 170-259 établis en 1983, concordant avec les anciens lots 170-267 et 170-285 établis en 1986 de la circonscription foncière de Montréal de la Paroisse de Pointe-Claire. Cette demande est réalisée dans le cadre d'une évaluation environnementale de site, phase 1.

Ces anciens lots concordent avec le lot rénové 2 461 325, dont le propriétaire actuel est le Gouvernement du Québec, Ministère des Transports. Le lot se situe dans le feuillet cartographique 31H05-010-3110.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Chantale Moisan, M. Sc. biol.
Biofilia Inc., région de Montréal
595, rue Principale
Laval (Qc) H7X 1C7
Tél. : 450-689-7610, poste 222
Fax : 450-689-8343
cmois@biofilia.com

RÉGION DE MONTRÉAL
595, PRINCIPALE, LAVAL (QC) H7X 1C7
TEL : (450) 689-7610 FAX : (450) 689-8343

RÉGION DES LAURENTIDES
7284, CURÉ LABELLE, LABELLE (QC) J0T 1H0
TEL: (819) 686-2228 FAX : (819) 686-3790

PAR COURRIEL

Montréal, le 11 avril 2013

Madame Chantale Moisan

Biofilia inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Objet : Demande d'accès aux documents pour les anciens lots : 170-122, 170-123, 170-242 à 170-251 et 170-168 à 170-169, concordant avec les anciens lots 170-236 à 170-242 et 170-259, concordant avec les anciens lots 170-267 et 170-285 de la circonscription foncière de la Paroisse de Pointe-Claire, Montréal

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à vos demandes d'accès de ce jour, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous sommes informés que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès

JL/jl

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9
4X6

Téléphone : 514 873-3636

Télécopieur : 514 873-5662

Courriel : josee.longpre@mddefp.gouv.qc.ca

Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Bureau de Laval

300, rue Sicard, bureau 80
Laval (Québec) H7C 2M7

Téléphone : 450 661-2008

Télécopieur : 450 661-2217

Téléphone : 450 433-2220

Télécopieur : 450 433-1315

Bureau de Lanaudière

850, boulevard Vanier

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : 450 433-2220

Télécopieur : 450 433-1315

Bureau des Laurentides

100, boulevard Industriel

Repentigny (Québec) J6A

Téléphone : 450 654-4355

Télécopieur : 450 654-6131

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 446, Cadastre du Québec. Lots : 165, 167, 168, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

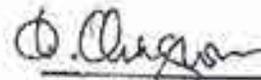
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 2600
Montréal (Québec) J1E 3X5
Téléphone : 514 873-3626
Télécopieur : 514 844-0858
Internet : www.mf.mpa.gov.qc.ca

Bureau de Laval
890, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 641-7008
Télécopieur : 450 661-7217

Bureau de Lévelure
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4K6
Téléphone : 550 656-4355
Télécopieur : 550 650-6131

Bureau des Laurentides
890, rue St-Jean, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-7770
Télécopieur : 450 433-1315

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 448, Cadastre du Québec, Lots : 165, 167, 168, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

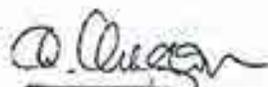
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5155, rue Sherbrooke Est, bureau 3880
Montréal (Québec) H1T 2K9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 854-0856
Internet : www.mdeq.ca/0201/06_02

Bureau de Laval
850, Boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 501-7008
Télécopieur : 450 661-9917

Bureau de Lanaudière
100, Boulevard Industriel
Repassey (Québec) J5A 4X6
Téléphone : 450 554-4256
Télécopieur : 450 654-6181

Bureau des Laurentides
300, rue St-Jean, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7P 2T3
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1215

PAR TÉLÉCOPIEUR : 450-689-8343

Montréal, le 8 avril 2013

Madame Chantale Moisan
Biofilia inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

**Objet : Demande d'accès aux documents pour le lot : 2 461 449, cadastre du Québec
Lots : 173, 174, 175, 176, 322 et lot : 2 461 574, cadastre du Québec,
lots : 173, 174, 175, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)**

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente.

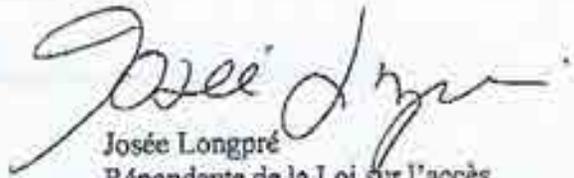
1. Rapport d'inspection, daté du 11 juillet 2003; 3 pages
2. Avis d'infraction, daté du 14 juillet 2003; 2 pages
3. Rapport d'inspection, daté du 30 octobre 2003; 3 pages
4. Rapport d'enquête, daté du 7 mai 2004; 3 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

JL/jl

pj.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Arnab Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre A-2.1

À jour au 1er juin 2011

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CHAPITRE III
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**SECTION I
CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants :

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

L.R.Q., chapitre A-2.1

À jour au 1er juin 2011

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS**

**SECTION II
RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS**

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Gouvernement du Québec Ministère de l'Environnement Direction régionale de Montréal Service Municipal Hydraulique Agricole <u>RAPPORT D'INSPECTION</u>	
N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00	DATE DE RÉDACTION : 03-07-11
I. IDENTIFICATION	
DATE D'INSPECTION : 03-05-05 et 03-06-12	
INSPECTEUR Jean-Pierre Filiatrault	
ACCOMPAGNÉ DE :	
LIEU INSPECTÉ Terrain vacant Lot : 175 cadastre de Pointe-Claire (p) Rue James-Shaw Montréal (Kirkland)	ADRESSE POSTALE (si différente) 9023-5300 Québec inc. 17295 Chemin Ste-Marie Montréal arrondissement Kirkland
PLAIGNANT(E) : N/A () Rencontré oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM / ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :	
NOM / FONCTION	TÉLÉPHONE
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :	
PHOTO(S) (x) Nombre : (15) CROQUIS (2) PLAN(S) () CARTE(S) ()	
AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()	
1. 2.	
BUT(S) : Vérifier le bien fondé de la plainte	

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00

DATE DE RÉDACTION 03-07-11

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

L'inspection du 5 mai 2003 nous a permis de constater le remblai réalisé dans le cours d'eau à l'exutoire du marécage (photos # 1 à 7). Le remblai est constitué de terre et de pierres.

L'inspection du 12 juin 2003 nous a permis de constater le tracé du cours d'eau et la limite du remblai (photos # 8 à 15)

À la suite de cette inspection j'ai rencontré M. ——— Inspecteur à l'arrondissement Kirkland/Dollard-des-Ormeaux celui-ci m'a confirmé l'identité du propriétaire du lot et m'a remis une copie de la photo aérienne numérisée 2002 du secteur.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00

DATE DE RÉDACTION :03-07-11

3. CONCLUSION

Il y a infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement articles 20 et 22.

4. RECOMMANDATION(S)

Émettre un avis d'infraction.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Pierre Filatrault

Jean-Pierre Filatrault 02/07/11

- VÉRIFIÉ PAR :

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de Montréal

RAPPORT D'ENQUÊTE

DATE : Le 7 mai 2004

OBJET : 9023-5300 Québec Inc.
Remblai dans un marécage et cours d'eau

DOSSIER : N/D : 7324-06-03-000020
Rég : 7450-06-01-2006900

DEMANDE D'ENQUÊTE

Le 5 novembre 2003, la Direction régionale de Montréal demande d'effectuer une enquête concernant un remblai dans un marécage et un cours d'eau sur le lot 175 du cadastre de Pointe-Claire à Montréal, et ce, sans certificat d'autorisation.

SOMMAIRE

Entre le 5 mai et le 30 octobre 2003, trois (3) inspections ont permis de constater le remblai réalisé à l'exutoire d'un marécage et dans le cours d'eau situés sur le lot 175 du cadastre de Pointe-Claire à Montréal, propriété de la compagnie 9023-5300 Québec Inc. Le 14 juillet 2003, un avis d'infraction est envoyé à la compagnie 9023-5300 Québec Inc. et est demeuré sans réponse.

ENQUÊTE

57-34
Arrondissement de Kirkland
Ville de Montréal
17200 boul. Hymus
Kirkland (Québec) H9J 3Y8 Tél : (514) 630-2724

Le 9 janvier 2004, M. — informe que :

- possiblement, les dépôts proviennent de contracteurs qui ont travaillé à la construction du développement domiciliaire sur la rue James Shaw dans le secteur Beaconsfield;
- il a eu beaucoup de plaintes de résidents habitant dans les environs du site;
- M. Grilli, de la compagnie 9023-5300 Québec Inc. lui a demandé de jeter un coup d'œil afin d'essayer de prendre sur le fait les contrevenants;
- il a effectué quelques surveillances du site, sans y constater de dépôt;
- la compagnie 9023-5300 Québec Inc. a fait une demande à la municipalité pour louer le terrain;
- cette demande sera acceptée;
- il n'a jamais eu de demande de remblayage du terrain.

N/D : 7124-05-03-0000020

inspecteur municipal
 Arrondissement Beaconsfield/Baie d'Urfé
 303 boul Beaconsfield
 Beaconsfield (Québec) H9W 4A7 Tél : (514) 428-4400

Le 29 janvier 2004, M. — m'informe que les constructions sur la rue James Shaw dans le secteur de Beaconsfield ont été effectuées en partie par M. Jean Houde, président de la compagnie 9023-5300 Québec inc. Cependant, certaines constructions ont été faites par des particuliers.

À cette date, une rencontre des résidents, voisins du site, a été effectuée

- James Shaw : dit avoir vu, à l'été 2002, des camions dix (10) roues déverser sur le terrain de Grilli et un « bulldozer » niveler, mais rien à l'été 2003;
- James Shaw : a vu des camions mais pas de remblayage;
- James Shaw : dit avoir vu, l'été dernier, des véhicules de type « pick up » déposer sur le terrain de Grilli. N'a jamais vu des camions dix (10) roues;
- James Shaw : n'a rien remarqué.

Groupe immobilier Grilli inc.
 57-54 — directrice
 3535 St-Charles, suite 200
 Kirkland (Québec) H9H 5B9 Tél : (514) 694-0463 poste

Le 25 février 2004, Mme — m'informe que :

- il s'agit d'un développement d'un projet domiciliaire;
- la compagnie 9023-5300 Québec inc. a déposé une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement concernant l'installation des aqueducs et égout au ministère de l'Environnement;
- suite à l'émission des autorisations et lors des travaux, la compagnie 9023-5300 Québec inc. enlèvera les remblais dans le marécage et le cours d'eau.

9023-5300 Québec inc.
 M. Paolo Grilli, secrétaire
 3535 St-Charles, suite 200
 Kirkland (Québec) H9H 5B9 Tél : (514) 694-0463 poste 266

Le 11 mars 2004, M. Paolo Grilli m'informe que :

- le projet de ce développement domiciliaire est fait conjointement avec M. 22-34
- il a donné 18% de terrain à —
- il obtiendra l'autorisation de l'arrondissement vers juin 2004;
- selon lui, les dépôts ont eu lieu pendant les vacances de la construction 2003;
- il n'a donné aucune autorisation de déposer sur ce terrain.

N/D : 7124-06-03-000020

CONCLUSION

Compte tenu qu'aucun témoin ne peut donner d'informations sur la période et sur l'identité des personnes ou des compagnies ayant effectué des dépôts sur le terrain impliqué;

Compte tenu qu'aucune autorisation n'a été donnée, par les représentants de la compagnie 9023-5300 Québec inc., à quiconque de remblayer le terrain impliqué;

Compte tenu que la responsabilité de la compagnie 9023-5300 Québec inc. ne peut être démontrée;

Je clos ce dossier.



Josée L'Heureux
Enquêteuse

IL/jl

CERTIFIÉ

AVIS D'INFRACTION

Le 14 juillet 2003

9023-5300 Québec inc.
17295 Chemin Ste -Marie
Kirkland Québec H9J 2L1

N/Réf. : 7450-06-01-20069-00

Objet : Remblai dans un marécage et cours d'eau sur le lot :175 cadastre
Pointe-Claire (p)
Ville de Montréal, arrondissement Kirkland

Mesdames,
Messieurs,

À la suite des inspections effectuées les 5 mai et 12 juin 2003 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la Loi et à la Politique :

1. Travaux réalisés sans certificat d'autorisation
 - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c.Q-2) ;
article 22
 - Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
2. Préjudice à la qualité du sol, à la végétation et à la faune
 - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ,c.Q-2) ;
article 20.

Direction régionale de Montréal
Service municipal, agricole et hydrique
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662
Télécopieur du Service : (514) 864-1990

AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf. : 7450-06-01-20069-00

Le 14 juillet 2003

Nous vous demandons donc de :

- Cesser immédiatement de remblayer le marécage et cours d'eau
- Fournir d'ici le 11 août 2003 un plan des correctifs
-

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec monsieur Jean-Pierre Filiatrault au (514) 873-3636, poste 276.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

SH/JPF


Sylvie Houde
Chef d'équipe

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement
 Direction régionale de Montréal
 Service Municipal Hydraulique Agricole

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00

DATE DE RÉDACTION : 03-10-31

I. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 03-10-30

INSPECTEUR :
 Jean-Pierre Filiatrault

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ
 Terrain vacant
 Lot : 175 cadastre de Pointe-Claire (p)
 Rue James-Shaw
 Montréal (Kirkland)

ADRESSE POSTALE (si différente)
 9023-5300 Québec inc.
 17295 Chemin Ste-Marie
 Montréal arrondissement Kirkland

PLAIGNANT(E) : N/A () Rencontré oui non

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x) Nombre : (2) CROQUIS (1) PLAN(S) () CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

Suivi de l'avis d'infraction du 14 juillet 2003.

BUT(S) :

page 1 de 3

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00

DATE DE RÉDACTION 03-10-31

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

L'inspection du 30 octobre 2003 nous a permis de constater que le remblai réalisé est identique à celui du 12 juin 2003.(photos# 1,2)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-06-01-20069-00

DATE DE RÉDACTION :03-10-31

3. CONCLUSION

Aucune correction n'a été apportée.

4. RECOMMANDATION(S)

Transféré à l'enquêteur.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Pierre Filiatrault

Jean-Pierre Filiatrault 02/10/31

- VÉRIFIÉ PAR :

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec



Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lasauvère et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 452, Cadastre du Québec. Lots : 177, 178, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

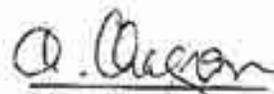
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
3159, rue Sherbrooke Est, Bureau 2880
Montréal (Québec) H1F 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 881-0858
Internet : www.mddelc.ql.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2009
Télécopieur : 450 661 2257

Bureau de Lasauvère
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J5P 3K6
Téléphone : 450 634-1335
Télécopieur : 450 634-8131

Bureau des Laurentides
100, rue Simard, Bureau #0
Sainte-Thérèse (Québec) J7F 3R3
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1215

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 456, Cadastre du Québec, Lots : 179, 180, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5195, rue Sherbrooke Est, bureau 3850
Montréal (Québec) H1T 2K2
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-8856
Internet : www.milieu.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Varier
Laval (Québec) H7C 2M1
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2212

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Rimouski (Québec) J6A 4X8
Téléphone : 450 696-4355
Télécopieur : 450 694-6131

Bureau des Laurentides
305, rue St-Jacques, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7C 2K5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-3325

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec 

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 3 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 461 458, Cadastre du Québec. Lots : 179, 180, Paroisse de Pointe-Claire, Montréal (Québec)

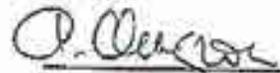
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sheppard Est, bureau 3840
Montréal (Québec) H1T 3V9
Téléphone : 514 873-8536
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.mildepq.quebec.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H1C 2S7
Téléphone : 450 661-2000
Télécopieur : 450 661-2777

Bureau de Lanaudière
509, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J5A 4X6
Téléphone : 450 631-4355
Télécopieur : 450 684-8133

Bureau des Laurentides
500, rue Sicré, Bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2250
Télécopieur : 450 433-1219

From: josee.longpre@mddefp.gouv.qc.ca
To: [Chantale Moisan](#)
Subject: réponse à votre demande d'accès à l'information - lot 3 052 656
Date: 9 avril 2013 10:18:58
Attachments: [bio-moisan- lot 3 052 656 et 3 052 606.doc](#)
[Avis de recours .pdf](#)

Josée Longpré

Répondante de la Loi sur l'accès aux documents,
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
5199 rue Sherbrooke Est bur. 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél : (514) 873-3636 poste 241
Fax: (514) 864-0856
Courriel : josee.longpre@mddefp.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Chantale Moisan [<mailto:cmoisan@biofilia.com>]
Envoyé : 2 avril 2013 09:49
À : Longpré, Josée
Objet : Demande d'accès à l'information – lot 3 052 656

Bonjour Madame Longpré,

J'aimerais formuler une demande d'accès à l'information concernant le lot 3 052 656. Vous trouverez tous les détails dans la lettre ci-jointe.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information,

Merci et bonne journée!

Chantale Moisan
Biologiste, M. Sc. Biol.
(450) 689-7610, poste 222
cmoisan@biofilia.com

BIOFILIA
CONSULTANTS EN
ENVIRONNEMENT

RÉGION DE MONTRÉAL
595, RUE PRINCIPALE, LAVAL, QC H7X 1C7
Tél.: 450 689-7610 Téléc.: 450 689-8343 Sans frais : 866 688-2228

PAR COURRIEL

Montréal, le 9 avril 2013

Madame Chantale Moisan

Biofilia inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

**Objet : Demande d'accès aux documents pour le lot : 3 052 656, cadastre du Québec
et anciennement une partie du lot : 3 052 606 du cadastre du Québec
Lots : 160, 161 Paroisse de Pointe-Claire, Montréal**

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous sommes informés que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JL/jl

Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

p.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
4X6
Téléphone : 514 873-3636

Bureau de Laval
300, rue Sicard, bureau 80
Laval (Québec) H7C 2M7
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 661-2008
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 661-2217
Télécopieur : 450 433-1315

Bureau de Lanaudière
850, boulevard Vanier

Bureau des Laurentides
100, boulevard Industriel

Repentigny (Québec) J6A

Téléphone : 450 654-4355

Télécopieur : 450 654-6131

Courriel : josee.longpre@mddefp.gouv.qc.ca
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 2 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lots : 1 559 645, 3 157 713, Cadastre du Québec. Lots : 50, 51, 52, 53, 55, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 354, 355, 356, Paroisse de Sainte-Anne, Montréal (Québec)

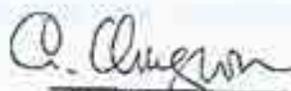
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du jour, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

P.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 2880
Montréal (Québec) H1T 3K9
Téléphone : 514 973-2636
Télécopieur : 514 864-8856
Internet : www.mddelc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vallée
Laval (Québec) H7C 7M7
Téléphone : 450 681-3008
Télécopieur : 450 681-2237

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Masselin
Rivière-du-Québec (Québec) J6A 4R3
Téléphone : 450 696-1255
Télécopieur : 450 694-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Ste-É, Bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7C 1K6
Téléphone : 450 433-2770
Télécopieur : 450 433-1315

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 30 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 1 559 484, Cadastre du Québec, Lot : 56, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Anne, Montréal (Québec)

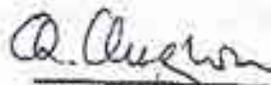
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 26 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 1860
Montréal (Québec) H1Y 8X0
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.mddefo.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2009
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 6X0
Téléphone : 450 654-4389
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Tincré, Bureau 80
Saint-Théodore (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 432-2110
Télécopieur : 450 432-1315

ANNEXE 4

***Réponses du MDDEFP aux demandes formelles d'accès à
l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les
travaux***

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Forêt et des Parcs

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Longueuil et Laurentides

Le 30 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 1 559 471, Cadastre du Québec. Lots : 50 à 53, 55 à 57, 58-1, 324, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Anne, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 26 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

p.j.

Bureau de Montréal
5193, rue Sherbrooke Est, bureau 8860
Montréal (Québec) H1T 3A9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 884-0850
Internet : www.mddelcfc.gc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vallée
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 514 651-3009
Télécopieur : 450 561-0217

Bureau de Longueuil
100, boulevard Industriel
Longueuil (Québec) J6A 4K6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
800, rue Sicard, bureau 90
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2K5
Téléphone : 450 437-2210
Télécopieur : 450 437-1315

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Forêts

Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Le 30 avril 2013

Madame Chantale Moisan
BIOFILIA inc.
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Par télécopieur : 450 689-8343

Objet : Demande d'accès aux documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2, 1) :
Lot : 2 460 027, Cadastre du Québec. Lots : 165-15 à 165-18, Cadastre de la Paroisse de Pointe-Claire, Pointe-Claire (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 26 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 221

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Chagnon pour :

Josée Longpré
Responsable
Loi d'accès aux
documents

P.j.:

Bureau de Montréal
5195, rue Sherbrooke Est, bureau 8060
Montréal (Québec) H1T 3A9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 861-0858
Internet : www.mddelc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2A7
Téléphone : 450 561-1000
Télécopieur : 450 561-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 8W6
Téléphone : 450 654-6355
Télécopieur : 450 654-6133

Bureau des Laurentides
320, rue Dorval, bureau 811
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X3
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

PAR COURRIEL

Montréal, le 7 mai 2013

Madame Chantale Moisan

Biofilia inc.
595, rue principale
Laval (Québec) H1T 3X9

**Objet : Demande d'accès aux documents pour le lot : 2 461 131 cadastre du Québec,
lot 157, Paroisse de Pointe-Claire (Pointe-Claire)**

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 26 avril dernier, concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Ce sont :

1. Caractérisation des sédiments Bassin de rétention fait par Laboratoire de Béton Itée, daté septembre 1997; 25 pages
2. Extrait de procès verbal de la ville de Kirkland, daté du 2 avril 2001; 1 page
3. Autorisation, daté du 25 mai 2001; 2 pages

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JL/jl

Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
4X6
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : josee.longpre@mddep.gouv.qc.ca
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
300, rue Sicard, bureau 80
Laval (Québec) H7C 2M7
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 661-2008
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 661-2217
Télécopieur : 450 433-1315

Bureau de Lanaudière
850, boulevard Vanier
Bureau des Laurentides
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

pj.



LABORATOIRE DE BÉTON LTÉE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SAÛRÉ

30 SEP. 1997

DIRECTION RÉGIONALE
DE MONTRÉAL

CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS

BASSIN DE RÉTENTION

VILLE DE KIRKLAND

VILLE DE KIRKLAND
17000, BOULEVARD HYMUS
KIRKLAND (QUÉBEC)
H9J 2W2

Dossier n° : B14051 (E10643)
Rapport n° : 02B (0997)

Septembre 1997

Montréal, le 25 mai 2001

AUTORISATION

Les Constructions GRILLI inc.
4523, boulevard St-Charles
Pierrefonds Québec H9H 3C7

N/Réf. : 7311-06-01-65600-51

Objet : Construction de conduites d'aqueduc et d'égouts pluvial et
sanitaire sous diverses rues du lot 157 à Kirkland

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 4 avril 2001, reçue le 10 avril 2001 et complétée le 23 mai 2001, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'une conduite d'aqueduc et d'une conduite d'égout sanitaire dans la rue 157-21, 157-226 et 157-192, entre la rue Berne et la rue Houde.

Installation d'une conduite d'égout pluvial dans la rue 157-21, 157-226 et 157-192, de la rue Berne à un point situé à environ 190 mètres à l'Est de la rue Houde.

Installation de conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial :

- ✓ Place 157-228, de la rue 157-21, 157-226 et 157-192 en boucle vers le Nord.
- ✓ Place 157-227, de la rue 157-21, 157-226 et 157-192 en boucle vers le Sud.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 4 avril 2001, signée par Normand Héroux, ing. concernant une demande d'autorisation pour des travaux de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et d'égout sanitaire sur le lot 157, une page.
- « *Formulaire de présentation des demandes d'autorisation au ministère de l'Environnement des projets d'aqueduc et d'égouts* »

signé par Normand Héroux, ing. de Triax Société d'ingénierie, le 4 avril 2001, 7 pages.

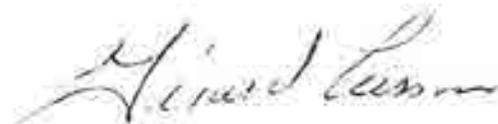
- Estimation du coût des travaux préparée par Normand Héroux, ing., de Triax Société d'ingénierie, le 18 avril 2001, 5 pages.
- Lettre au ministère de l'Environnement signée par Normand Héroux, ing., datée du 23 avril 2001 concernant la demande d'autorisation et la transmission de documents relatifs au projet du lot 157, 2 pages et 3 documents annexés dont un rapport technique préparé et signé par Normand Héroux, ing. de Triax Société d'ingénierie, 3 pages.
- Plan n° 12027 feuillet 1, intitulé « Rue 157-21 et 157-226 Égouts, aqueduc, pavage, bordure et infrastructure », préparé par Triax Société d'ingénierie, signé et scellé par Normand Héroux, ing., en avril 2001.
- Plan n° 12027 feuillet 2, intitulé « Suite de la rue 157-192 Place 157-228 et place 157-227 Égouts, aqueduc, pavage, bordure et infrastructure de rue », préparé par Triax Société d'ingénierie, signé et scellé par Normand Héroux, ing., en avril 2001.
- Lettre au ministère de l'Environnement signée par Normand Héroux, ing., datée du 22 mai 2001 concernant la transmission de documents additionnels relatifs au projet du lot 157 et des correctifs aux plans, une page et un document d'appel d'offres dossier 120-27 intitulé « Égout, aqueduc et fondation de rue Kirkland Ouest », préparé par Triax Société d'ingénierie, signé par Normand Héroux, en avril 2001, 8 sections.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Gérard Cusson
Directeur régional de Montréal
par intérim

GC/DN/nb



KIRKLAND

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

EXTRACT FROM MINUTES

ASSEMBLÉE ORDINAIRE du Conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville, 17 200 boulevard Hymus, Kirkland, Québec, le LUNDI 2 AVRIL 2001.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

Son Honneur le Maire J.W. Meaney, qui préside et

Les Conseillers A. Allard, M. Gibson, B. MacDonald, J. Morson, J. Pasquini et B. Swinburne

REGULAR MEETING of the Municipal Council held at the Town Hall, 17,200 Hymus Boulevard, Kirkland, Quebec on MONDAY, APRIL 2nd, 2001

AT WHICH ARE PRESENT:

His Worship the Mayor J.W. Meaney, presiding and

Councillors A. Allard, M. Gibson, B. MacDonald, J. Morson, J. Pasquini and B. Swinburne

RÉSOLUTION NO 11-5-2001
LOTS 157-21, 157-192, 157-226,
157-227 ET 157-228

RESOLUTION NO. 11-5-2001
LOTS 157-21, 157-192, 157-226,
157-227 AND 157-228

Il est

Proposé par le Conseiller J. Pasquini
Appuyé par le Conseiller M. Gibson

Et résolu :

"QUE le Conseil municipal de la Ville de Kirkland confirme par les présentes ne pas s'objecter à la délivrance par le ministère de l'Environnement et de la Faune d'un certificat d'autorisation émis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, requis pour la réalisation d'un projet domiciliaire dans le secteur Brunswick (rues - lots 157-21, 157-192, 157-226, 157-227 et 157-228 / dossier 120-27, plan I et II) et accepte de prendre possession des travaux une fois achevés et acceptés et confirme que ces travaux ne contreviennent à aucun règlement municipal;

QUE la firme TRIAX, Société d'ingénierie, soit et est par les présentes autorisée à soumettre les plans et devis précités à l'approbation du ministère de l'Environnement et la Faune et de la Communauté urbaine de Montréal."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It is

Moved by Councillor J. Pasquini
Seconded by Councillor M. Gibson

And resolved :

"THAT the municipal Council of the Town of Kirkland hereby confirms that it does not object to the issuance by the Environment and Wildlife Ministry of a certificate of authorization in conformity with the Environment Quality Act, required for the realization of a residential project in the Brunswick area (streets - lots 157-21, 157-192, 157-226, 157-227 and 157-228 / dossier 120-27, plan I and II) and agrees to take possession of the works once achieved and accepted and confirms that these works do not contravene any municipal by-law;

THAT TRIAX, Société d'ingénierie, be and are hereby authorized to submit the above-mentioned plans and specifications to the approval of the Environment and Wildlife Ministry and of the Montreal Urban Community."

CARRIED UNANIMOUSLY

Vraie copie certifiée / Certified copy


Greffière / Town Clerk

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA FAUNE

26 AVR. 2001

DIRECTION RÉGIONALE
DE MONTRÉAL

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

PAR COURRIEL

Montréal, le 7 mai 2013

Madame Chantale Moisan

Biofilia inc.

595, rue principale

Laval (Québec) H1T 3X9

**Objet : Demande d'accès aux documents
pour les lots suivants :**

cadastre du Québec

1 991 920

1 991 931

2 240 816

4 378 998 anciennement 1 991 114

Ancienne lots

160-2 et 160-12

**160-7, 160-8, 161-27 et 161-28, 161-
161-33**

160

160-15 et 161-38

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à vos demandes d'accès du 26 avril dernier, concernant l'objet précité.

Le document suivant est accessible et joint à la présente.

1. Certificat d'autorisation, daté du 23 août 1991, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
4X6
Téléphone : 514 873-3636

Télécopieur : 514 873-5662

Courriel : josee.longpre@mddep.gouv.qc.ca

Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Bureau de Laval

Bureau 3860
300, rue Sicard, bureau 80
Laval (Québec) H7C 2M7
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 661-2008
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 661-2217
Télécopieur : 450 433-1315

Bureau de Lanaudière

850, boulevard Vanier
Bureau 80

Bureau des Laurentides

100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A

Téléphone : 450 654-4355

Télécopieur : 450 654-6131

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Josée Longpré". The signature is fluid and cursive, with a large initial "J" and "L".

JL/jl

Josée Longpré
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

p.j.



Montréal, le 23 août 1991

Corporation municipale de la
ville de Kirkland
17000, boul. Hymus
Kirkland (Québec)
H9J 2W2

À l'attention de Madame Lise Labrosse, greffière

Objet: Certificat d'autorisation
Projet d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial
et de rétention d'eau pluviale
Lots 141, 142, 143, 144, 159, 160 et 161
N/dossier numéro: 65600-14

Madame,

Pour faire suite à la demande d'autorisation soumise au ministère de l'Environnement en date du 7 décembre 1990, par monsieur Jean-Luc Durocher, ing., de la firme Arsenault, Garneau, Villeneuve experts-conseils conformément à la résolution du conseil municipal numéro 19-5-91 en date du 8 mars 1991, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plan et devis mentionnés ci-dessous, lesquels ont été approuvés par la résolution numéro 91-74 du comité exécutif de la CUM en date du 7 février 1991.

Les travaux autorisés par la présente consistent en :

- l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pluvial sous la rue Edmond (lots 141 à 144).
- l'installation de conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sous le boulevard et la servitude projetée sur les lots 141 à 144.
- l'installation d'une conduite d'égout pluvial sous les lots 160 et 161.
- le creusage d'un fossé de drainage pluvial et en l'agrandissement d'un bassin de rétention d'eau pluviale dans la servitude du lot 159.

AQUEDUC

- 1959 m de conduite en fonte ductile, classe 51, BNQ 3623-085, 300 mm dia;
- 12 bornes d'incendie, BNQ 3638-100;

ÉGOUT SANITAIRE

- 441 m de conduite en P.V.C., DR-35, BNQ 3624-135, 250 mm dia;
- 939 m de conduite en P.V.C., DR-35, BNQ 3624-135, 300 mm dia;
- 17 regards préfabriqués en béton armé, BNQ 2622-400, joints étanches;

ÉGOUT PLUVIAL

- 134 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 300 mm dia;
- 188 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 525 mm dia;
- 313 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 600 mm dia;

- 71 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 750 mm dia;
- 1711 m de conduite en béton armé, classe 4, BNQ 2622-120, 900 mm dia;
- 25 regards préfabriqués en béton armé, BNQ 2622-400;
- 70 puisards de rue préfabriqués en béton, BNQ 2622-410;

Le tout tel que représenté aux plans numéros TM-1128 à TM-1136 et TM-1138 à TM-1141 préparés par Arsenault, Garneau, Villeneuve experts-conseils en date de septembre 1990. Le coût des travaux a été estimé comme suit:

23-24

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date de la présente et après avoir obtenu toute approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par la soussignée avant que les travaux ne soient exécutés.

Des essais d'étanchéité des réseaux d'égouts seront effectués conformément à la norme NQ 1809-300, chapitre 10. La chargée de projets du Service municipal de la Direction régionale du ministère, madame Suzel Bourdeau, ing., tél.: (514) 873-9179, devra être avisée de la date du début des travaux et lorsque les essais seront réalisés, une copie des résultats devra lui être transmise dans les meilleurs délais.

Une attestation de conformité certifiant que les travaux ont été exécutés selon la présente autorisation devra être produite par l'ingénieur responsable du projet après l'acceptation finale des travaux.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement et vous engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont, dans la mesure du possible, fabriqués au Québec de même qu'à appliquer la politique d'achat du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le ministre de l'Environnement

Kathleen Carrière
Directrice régionale

SB/lb

c.c. Jean-Luc Durocher, ing.
Arsenault, Garneau, Villeneuve inc.
Jacques Simon, ing. Assainissement urbain

L.R.Q., chapitre A-2.1

À jour au 1er juin 2011

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS**

**SECTION II
RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS**

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

ANNEXE 5

***Réponses des municipalités aux demandes formelles d'accès à
l'information pour les lots touchés par les travaux***

Le 8 avril 2013

Madame Chantale Moisan, M. Sc. biol.
Biofilia Inc., région de Montréal
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Objet : **Réponse à votre demande d'accès à l'information concernant le lot 1 558 397 du cadastre du Québec anciennement les lots 55, 56 et 57, comprenant anciennement le lot 377 et anciennement le lot 54 de la circonscription foncière de Montréal de la paroisse de Sainte-Anne**

Notre ☎ 0250 7997

Madame,

Après vérification dans nos dossiers, nous n'avons aucune information de nature environnementale relativement au lot 1 558 397.

À titre informatif, et de manière à nous conformer aux exigences de la loi, nous reproduisons ci-dessous les articles 52 et 135 de la loi :

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section I du chapitre V, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions de recevoir nos distinguées salutations.

La responsable de l'accès à l'information,



Lucie Gendron, avocate,
LG/

Le 2 avril 2013

Madame Chantale Moisan, M. Sc. biol.
Biofilia Inc., région de Montréal
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Objet : **Réponse à votre demande d'accès à l'information concernant le lot 1 559 738 du cadastre du Québec anciennement les lots 58, 58-1 et 62, de la circonscription foncière de Montréal de la paroisse de Sainte-Anne**

Notre ☎ 0250 7994

Madame,

Après vérification de nos dossiers, le lot 1 559 738 correspond à l'emprise du chemin Sainte-Marie à la limite de la ville. Nous n'avons dans nos dossiers que des plans techniques d'infrastructure pour ce lot, ce qui laisse supposer qu'il est possible que la Ville de Montréal ait fait effectuer des études environnementales à cet endroit. Je vous suggère d'entrer en contact avec ces derniers afin de vérifier s'ils ont des documents pertinents pour vous.

À titre informatif, et de manière à nous conformer aux exigences de la loi, nous reproduisons ci-dessous les articles 52 et 135 de la loi :

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section I du chapitre V, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une

demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions de recevoir nos distinguées salutations.

La responsable de l'accès à l'information,



Lucie Gendron, avocate.

LG/

Z:\200 GC\0250 AccèsInfo\Biofilia (1 559 738)\R_lot 1 559 738.docx

Le 8 avril 2013

Madame Chantale Moisan, M. Sc. biol.
Biofilia Inc., région de Montréal
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Objet : **Réponse à votre demande d'accès à l'information concernant le lot 3 157 713 du cadastre du Québec anciennement le lot 1 559 645 du cadastre du Québec et anciennement les lots 320, 321, 322, 323, 324, 325, 354, 50, 51, 52, 53, 55, 355 et 356 de la circonscription foncière de Montréal de la paroisse de Sainte-Anne**

Notre ☎ 0250 7992

Madame,

Le lot 3 157 713 correspond à un terrain se trouvant entre la voie de desserte de l'autoroute 40 et du chemin Sainte-Marie. Nous n'avons trouvé aucun document de nature environnementale pour ce terrain.

Nous vous transmettons, à la suggestion de notre urbaniste et à la suite d'une conversation téléphonique que vous avez eu avec lui, une carte du territoire écoforestier de la Rivière à l'Orme à Sainte-Anne-de-Bellevue.

À titre informatif, et de manière à nous conformer aux exigences de la loi, nous reproduisons ci-dessous les articles 52 et 135 de la loi :

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section I du chapitre V, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

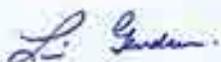
Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions de recevoir nos distinguées salutations.

La responsable de l'accès à l'information,



Lucie Gendron, avocate.

LGI:

PJ:

Z:\200 GC\0250 AccèsInfo\Biofilia (lot 3 157 713)\R_ lot 3 157 713.docx

EUX NATURELS

Commune de Sainte-Anne-de-Bellevue



PIERREFRANÇOIS-BOURGOIS

KARAKLASH

Service de développement culturel
de la qualité du milieu de vie et de
la diversité communautaire
Direction des projets spéciaux



ANNEXE 6

***Réponses des municipalités aux demandes formelles d'accès à
l'information pour les lots contigus aux lots touchés par les
travaux***

Le 2 mai 2013

Madame Chantale Moisan, M. Sc. biol.
Biofilia Inc., région de Montréal
595, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C7

Objet : Réponse à votre demande d'accès à l'information concernant le lot 1 559 471 du cadastre du Québec anciennement une partie des lots 50 à 53, 55 à 57, 58-1 et 324 de la circonscription foncière de Montréal de la Paroisse de Sainte-Anne

Notre ☎ 0250 8111

Madame,

Après vérification dans nos archives, nous n'avons aucun document associé au lot 1 559 471. D'après les informations qui m'ont été transmises, le lot en question constituerait l'emprise du chemin Sainte-Marie.

À titre informatif, et de manière à nous conformer aux exigences de la loi, nous reproduisons ci-dessous les articles 52 et 135 de la loi :

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section I du chapitre V, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions de recevoir nos distinguées salutations.

La responsable de l'accès à l'information,



Lucie Gendron, avocate.

LG/

Z:\200 GC\0250 AccèsInfo\Biofilia (1 559 471)\R_lot 1 559 471.docx

ANNEXE 7

***Registre des sites d'équipements pétroliers et liste des titulaires
de permis, RBQ***

No. de dossier RBQ	Titulaire permis	Site - Adresse	Capacité autorisée (litres)	Nombre de réservoirs autorisés	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche
8664	Station-service Allancroft inc.	149, avenue Elm Beaconsfield (Québec) H9W 2E1	35 000	1	1,877	2 240 729
18416	Aucun	100, promenade Beaurepaire Beaconsfield (Québec) H9W 3B5	Inconnue	Inconnu	1,981	1 991 931
22756	2743-5767 Québec inc.	Garage et réparation Victor 3055, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B8	120 200	6	0,164	3 052 656
27847	Sobeys Québec Secteur pétrole	Station de Service ELM Ltée 2950, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B7	100 900	3	0,395	3 052 656
31930	Aucun	667, place Surrey Baie-D'Urfé (Québec) H9X 2E8	Inconnue	Inconnu	1,277	3 157 713
34561	La compagnie pétrolière impériale ltée	PBL #302681 3035, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B5	99 920	3	0,183	3 052 656
39404	Dépanneur Montrose Kaura inc.	550, rue Montrose Beaconsfield (Québec) H9W 1H9	75 000	2	0,2	2 461 448
43901	Couche-Tard inc.	Couche-Tard #1074 99, avenue Elm Beaconsfield (Québec) H9W 2C7	85 000	3	1,858	3 052 656

No. de dossier RBQ	Titulaire permis	Site - Adresse	Capacité autorisée (litres)	Nombre de réservoirs autorisés	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche
46771	Service de marine Ste-Anne ltée	46, rue Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1L6	4 546	2	3,815	3 157 713
52407	La compagnie pétrolière impériale ltée	PBL #302679 3562, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3C3	131 630	4	0,252	2 240 813
55855	Produits Suncor Énergie, s.e.n.c.	#1299417 100, route TranscanadienneKirkland(Québec) H9J 1H3	136 350	6	0,085	2 240 591
57380	Aucun	260, boulevard Beaconsfield Beaconsfield (Québec) H9W 4A4	Inconnue	Inconnu	2,095	4 378 998
61051	Beaconsfield Yacht Club	26, chemin Lakeshore Beaconsfield (Québec) H9W 4H3	6 600	1	3,156	3 052 656
65839	Aucun	460, boulevard Beaconsfield Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	Inconnue	Inconnu	1,942	1 416 953
100099	Aucun	45, rue Christie Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1X4	Inconnue	Inconnu	3,728	3 157 713
112631	Aucun	459, boulevard Beaconsfield Beaconsfield (Québec) H9W 4C2	Inconnue	Inconnu	1,926	1 416 953
196394	Ultramar ltée	Ultramar ltée #132 3671, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 4M2	155 560	5	0,476	2 240 813

No. de dossier RBQ	Titulaire permis	Site - Adresse	Capacité autorisée (litres)	Nombre de réservoirs autorisés	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche
300946	Camionnage C.P. inc.	550, avenue Firing Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3T2	59 100	2	0,366	1 559 739
402013	Merck Canada inc.	16711, route Transcanadienne Kirkland (Québec) H9H 3L1	180 000	1	0,896	3 052 656
402147	Ville de Kirkland	Ateliers municipaux 25, rue Claude Jodoin Kirkland (Québec) H9H 5E6	40 000	2	0,988	3 052 656
402356	Aucun	305, rue Saint-Pierre Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1Y9	Inconnue	Inconnu	3,074	3 157 713
402576	Bell Canada	Bell Canada (locatif 213245)16, rue CrevierSainte-Anne-de- Bellevue(Québec) H4L 2V5	13 631	1	3,964	3 157 713
404304	Autobus Jona inc.	16899, boulevard Hymus Kirkland (Québec) H9H 3L4	45 500	1	0,268	3 052 656
406564	Aucun	19601, rue Clark-Graham Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3T1	Inconnue	Inconnu	0,612	3 157 713
407943	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	École primaire Beaconsfield 91, rue Sweet Briar Beaconsfield (Québec) H9W 5M7	10 000	1	2,234	3 052 656
421031	Aucun	21300, Lakeshore Road Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1S2	Inconnue	Inconnu	3,504	3157713

No. de dossier RBQ	Titulaire permis	Site - Adresse	Capacité autorisée (litres)	Nombre de réservoirs autorisés	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche
422480	Aucun	19250, rue Clark-Graham Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3R8	Inconnue	Inconnu	0,671	1559739
424585	Ville de Baie-D'Urfé	300, rue Surrey Baie-d'Urfé (Québec) H9X 2E7	13 650	1	0,988	3 157 713
426398	Aucun	20, rue Maughan Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3C9	Inconnue	Inconnu	1,749	3157713
432947	La compagnie Meloche inc.	3125, boulevard Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B9	68 650	2	0	3 052 656
438205	9248-8089 Québec inc.	Marian Hall - Manoir Marian inc. 575, avenue Elm Beaconsfield (Québec) H9W 6A4	9 000	1	1,005	2 461 456
453840	Société en nom collectif Jubilant HollisterStier	16751, route Transcanadienne Kirkland (Québec) H9H 4J4	3 412	2	0,92	3 052 656
456695	Canadian Tire corp. ltd.	16791, route Transcanadienne Kirkland(Québec) H9H 5J1	90 000	1	0,752	3 052 656
600186	Aucun	475, avenue Lee Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3S3	Inconnue	Inconnu	0,571	1559739
600304	Ville de Beaconsfield	300, promenade Beaurepaire Beaconsfield (Québec) H9W 4A7	36 338	2	1,66	2 461 448
601181	StyroChem Canada ltée	19250, rue Clark-Graham Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3R8	68 390	2	0,687	1 559 739

No. de dossier RBQ	Titulaire permis	Site - Adresse	Capacité autorisée (litres)	Nombre de réservoirs autorisés	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche
602231	Société Immobilière du Québec	Laboratoire de santé publique du Québec 20 045, chemin Sainte-Marie Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R5	22 700	1	0,023	3 157 713

ANNEXE 8

Répertoire des terrains contaminés, MDDEFP

Nom du dossier ¹	Adresse et coordonnées géographiques	Distance au lot touché le plus proche (km)	No. lot touché le plus proche ³	Nature des contaminants dans l'eau souterraine	Nature des contaminants dans les sols	État réhabilitation (R) et qualité (Q) des sols résiduels post-réhabilitation
Peinture UCP inc. (3290)	19 500, route Trans-Canada, Baie d'Urfé	0,2	3 157 713	Xylènes (o,m,p)	Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1996 Q : Plage B-C
	45,4278038096 - 73,9117824649					
Rivière l'Anse à l'Orme (2888) ²	45,4502072228 -73,9367987318	2,9	SO	-	Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée
Terrain ancienne usine Société de produits d'emballage Ball Canada (7479)	555, avenue Lee, Baie-d'Urfé	0,5	1 559 739	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : <= B
	45,4288888889 - 73,9013888889					
Hewlett-Packard (Canada) ltée (3438)	17500, autoroute Transcanadienne Kirkland	0,1	2 240 729	-	Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B
	45,4457659416 -73,8693693043					
Kirkland - Lot 1 992 9578 (454)	45,4472222222 -73,8541666667	0,5	3 052 656	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C
Merck Frost Canada inc. (2928)	16711, route Transcanadienne Kirkland	1,2	SO	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	: Terminée en 1991 Q : Plage B-C
	45,45799133 -73,844605212					
Terrain résidentiel (2695)	86, rue de St-Tropez Kirkland	0,2	2 461 448	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
	45,4402709512 -73,876683305					
Monsieur Daniel Vincent (3647)	1, rue SainteÉlizabeth Sainte-Anne-de-Bellevue	3,5	SO	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
	45,4066666667 - 73,9483333333					
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue (9130)	109, rue Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue	3,9	SO	-	Baryum (Ba), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2010 Q : <= C
	45,4030320745 - 73,9501948113					

Centre d'auto BerTony (9707)	460 boul. Beaconsfield Beaconsfield	2,1	SO	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
	45,4194527778 - 73,8806833333					
Commission scolaire Lester-B.-Pearson (9580)	257, boulevard Beaconsfield Beaconsfield	2,0	SO	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Société en commandite Larch (2682)	132 à 146, rue Larch Beaconsfield	1,8	SO	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : <= C
	45,4340146153 - 73,8549396317					
Station-service Allancroft inc. (3546)	149, rue Elm Beaconsfield 45,4331741473 - 73,8560974122	1,8	SO	-	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : Plage B-C
Terrain rue St-Louis (3572)	93, avenue St-Louis Beaconsfield	1,7	SO	-	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
	45,423387069 - 73,8801873357					
Ultramar Itée (3502)	428, boul. Beaconsfield	2,1	SO	-	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2001 Q : Plage B-C
	45,4197208307 - 73,8786294031					

¹ Source: <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/resultats.asp>

² Situé à l'exutoire de la rivière l'Anse à l'Orme.

³ SO = Sans objet. Aucun lot n'est indiqué pour les terrains contaminés jugés trop loin de la zone des travaux.